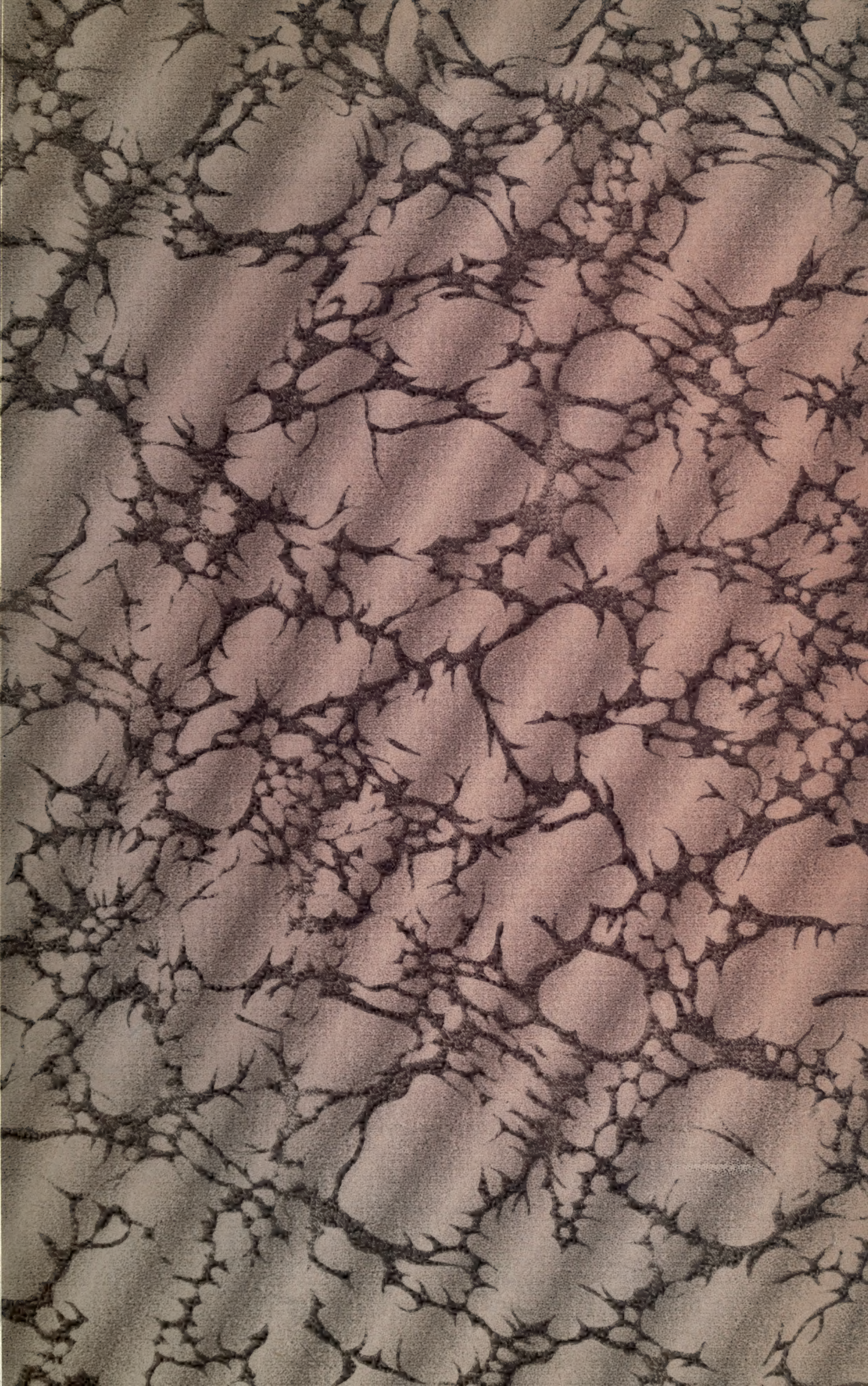






La Genèse d'un Roman de Balzac

DU MÊME AUTEUR

OUVRAGES COURONNÉS PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Histoire des œuvres de H. de Balzac. 3e édition. In-8°. Librairie Calmann Lévy. — Épuisé.

Un Dernier Chapitre de l'Histoire des œuvres de H. de Balzac. In-8°. Librairie Dentu (Ollendorff).

Histoire des œuvres de Théophile Gautier. 2 vol. in-8°. Librairie Charpentier (Fasquelle).

Un Roman d'amour. 2e édition. In-12. Librairie Calmann Lévy.

Autour de Honoré de Balzac. 2e édition. In-12. Librairie Calmann Lévy.

AUTRES OUVRAGES

Le Rocher de Sisyphe. 2e édition, accompagnée d'une lettre de M. A. Dumas fils. In-12. Librairie Charpentier (Fasquelle).

Les Lundis d'un chercheur. 2e édition. In-12. Librairie Calmann Lévy.

La Véritable Histoire de : « *Elle et Lui.* » 4e édition. In-12. Librairie Calmann Lévy.

Notules sur H. de Balzac. Broch. in-8°. Librairie H. Leclerc.

Poésies de Th. Gautier mises en musique. Broch. in-8°. Librairie H. Leclerc.

Une pièce de vers de M. de Latouche adressée à Mme Desbordes Valmore. Broch. in-8°. Librairie H. Leclerc.

Sous presse ou en préparation :

Histoire des Œuvres de H. de Balzac. 4e édition. — Définitive. — Entièrement refondue, revue, corrigée, et considérablement augmentée. 2 vol.

Études balzaciennes : Une Page perdue. 1 vol.

Fragments et mélanges posthumes de H. de Balzac.

Histoire des œuvres de George Sand.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Charles, Vte DE SPOELBERCH DE LOVENJOUL

La Genèse d'un Roman de Balzac

— LES PAYSANS —

LETTRES ET FRAGMENTS INÉDITS



PARIS
SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES
Librairie Paul Ollendorff
50, CHAUSSÉE D'ANTIN, 50

1901



Il a été tiré à part
cinquante-cinq exemplaires numérotés
sur papier de Hollande
pour Ed. Deman, *libraire à Bruxelles.*

PREMIÈRE PARTIE

AVANT

La Genèse d'un Roman de Balzac

AVANT

Les Paysans sont peut-être le chef-d'œuvre le plus extraordinaire de tous ceux qu'écrivit Balzac. Parmi tant de productions supérieures, aucune n'a mieux fait voir les véritables rapports qui existaient en France, dès 1844, entre les diverses classes de la société, et, en particulier, la situation réelle des grands propriétaires terriens. Toutes les causes du terrible malaise qui, depuis un siècle, ronge l'état social français, tel qu'il s'est constitué après la Révolution de 1793, y sont présentées, analysées, jugées, et même *pressenties dans leurs consé-*

quences, avec une sagacité, une profondeur, une clairvoyance, qui font aujourd'hui plus que jamais des *Paysans* un ouvrage d'actualité.

Ce qui rend cette perspicacité plus surprenante encore, c'est qu'elle s'exerce à propos de milieux que Balzac eut fort peu l'occasion d'étudier de près. En effet, sa jeunesse laborieuse, ses années de misère à Paris, puis, la célébrité conquise, ses voyages répétés, suivis de ses énormes travaux exécutés presque constamment dans la capitale, ne lui fournirent que bien rarement la possibilité d'observer réellement les paysans. Tout au plus put-il le faire avec quelque suite lorsqu'il était tout jeune, à Villeparisis, chez ses parents, puis pendant ses séjours à Saché, chez M. de Margonne, ou bien à Frapesle, chez Mme Zulma Carraud.

Dans un court opuscule intitulé : *Balzac propriétaire,* Champfleury prétend que le maître put surtout en 1837 et 1838, lors des diverses acquisitions de terrains faites par lui en vue de son installation aux Jardies, étudier sérieusement le caractère, la nature et les mœurs de la population des campagnes. Si le fait est exact, — et il n'est aucunement invraisemblable, — nul doute que les vil-

lageois, ses voisins, lui servirent de modèles sans le savoir, et lui fournirent les éléments des principaux types rassemblés dans *les Paysans*, car c'est effectivement en 1838 que Balzac prit complètement possession de sa bizarre demeure hors de Paris. Il ne l'abandonna définitivement qu'en 1840, après de longues séries d'ennuis et de difficultés de tous genres.

Il résulterait de cette hypothèse que Balzac aurait surtout dépeint dans cette scène de la vie de campagne la race des paysans de la banlieue parisienne, plus madrée, plus rusée encore, s'il est possible, que celle des provinces. Cela fait comprendre pourquoi *les Paysans*, lors de leur première apparition en 1844, purent faire taxer l'auteur d'exagération dans ses peintures rurales. En lisant aujourd'hui son œuvre, personne ne songerait, pensons-nous, à lui adresser encore ce reproche!

Il ne faut pas croire cependant que le tableau des luttes et des misères qu'engendrent pour les possesseurs du sol toutes les duplicités humaines, réunies et pratiquées contre eux par ceux-là même qui devraient etre leurs alliés naturels, que cette

maîtresse page de *la Comédie humaine* n'eût pas, plusieurs années avant l'installation de l'écrivain aux Jardies, hanté déjà sa pensée.

Sans entrer dans tous les détails des innombrables modifications et transformations par lesquelles passèrent le sujet primitif et les premières rédactions de *Qui terre a, guerre a*, qui devint *les Paysans* tels qu'ils sont aujourd'hui, c'est-à-dire l'épopée en prose de la malfaisance campagnarde, nous allons passer en revue les principales étapes littéraires de cette merveilleuse étude, si justement célèbre.

Toutefois, rappelons avant tout, que la dédicace des *Paysans*, adressée à M. Gavault, et imprimée pour la première fois dans la *Presse* du 3 décembre 1844, renferme textuellement cette phrase : « J'ai, pendant huit ans, cent fois quitté, cent fois repris ce livre, le plus considérable de ceux que j'ai résolu d'écrire. » Or, ces huit années nous ramènent exactement à 1837, c'est-à-dire au moment précis des préliminaires de l'emménagement de l'auteur aux Jardies. C'est donc fort probablement aux Jardies que le développement du sujet projeté d'abord par Balzac commença dans son

esprit, au point de devenir un jour, ainsi qu'il vient de le dire lui-même, celui de l'ouvrage *le plus considérable de ceux qu'il avait résolu d'écrire.*

Cependant, le premier jet, la première version inconnue du début de cette œuvre, porte un titre tout autre : *le Grand Propriétaire*, et, si nos suppositions, basées sur différents indices, sont exactes, il doit dater de l'année 1835.

En effet, lors du séjour de Balzac à Genève, en 1834, Mme Hanska lui avait demandé d'écrire, à son intention et à celle de son mari, deux romans, qui ne furent jamais terminés : *le Prêtre catholique*, et *le Grand Propriétaire*. Le célèbre écrivain les remplaça par *Séraphita* et par *les Paysans*.

Par bonheur, presque rien n'a disparu du précieux texte inédit du *Grand Propriétaire*, où tout diffère de l'admirable étude publiée plus tard. Les personnages, les circonstances, les noms même, rien n'est pareil dans les deux récits, sauf la dénomination de la Ville-aux-Fayes donnée, dans l'un comme dans l'autre, à l'ennemie du château.

Néanmoins, de même que pour deux des versions inédites du second de ces romans inconnus,

le Prêtre Catholique, Balzac a malheureusement supprimé la première page du *Grand Propriétaire*. Mais il dut certainement l'intercaler dans l'ouvrage qui nous occupe, car, grâce à quelques lignes annulées aussi par lui au commencement de la deuxième page du manuscrit, et retrouvées en partie dans le quatrième chapitre de la seconde partie des *Paysans*, nous avons heureusement pu, sinon reconstituer ce premier feuillet, du moins rétablir un début logique en tête de ceux conservés par l'auteur.

C'est donc par la citation de cet important fragment, mis au jour ici pour la première fois, que nous allons commencer notre voyage d'exploration à travers le dédale presque inextricable des épaves des *Paysans*.

LE GRAND PROPRIÉTAIRE

Le nom de la Ville-aux-Fayes, quoique bizarre, s'explique facilement par la corruption de ce nom, — (en basse latinité, *Villa in fago*, le manoir dans les bois).

Ce nom dit assez que jadis le pays était couvert d'une forêt, et qu'un Franc auquel il échut y bâtit son manoir dans une île, au beau milieu du pont, place essentiellement seigneuriale et commode pour percevoir les droits de péage, veiller aux moulins où les gens du pays devaient faire moudre leurs grains, et qui, de plus, avait l'avantage de pré senter d'indestructibles fortifications naturelles.

A son autre extrémité, ce pont aboutissait à la pointe d'un delta formé par les bras de la rivière nommée l'Arneuse.

Telle est l'histoire des commencements de la Ville-aux-Fayes. Partout où s'est établie une domination féodale ou religieuse, elle a engendré des intérêts, des habitants, et plus tard des villes, quand les localités se trouvaient en position d'attirer, de développer ou de fonder des industries. Ainsi fit la Ville-aux-Fayes, qui ne comptait pas six cents habitants à la fin du seizième siècle.

Le château, la forêt et les domaines qui en dépendaient avaient nom l'Ars, et fut le berceau d'une noble famille qui donna, sous François Ier, un compagnon à Bayard, le fameux Louis d'Ars, dont il est question dans l'histoire du Chevalier sans peur et sans reproche. Louis d'Ars était un cadet de la famille. L'Ars tomba, sous Henri III, aux mains de M. d'O, qui fit bâtir, moyennant un million d'écus de ce temps, le château actuel, l'un des plus beaux de la Touraine et du Berry.

Par suite d'une alliance, la terre d'Ars était restée dans la famille de Grandlieu, depuis le ministère du cardinal de Richelieu.

Les financiers d'autrefois avaient la noble émulation de rivaliser avec les plus grands seigneurs, et le signe de la puissance était toujours l'érection

d'un monument où éclatait le faste d'une générosité sarrasine. Dans le siècle qui précède celui où M. d'O tint les rênes de la finance, des banquiers allemands, les Fugger, ayant donné à dîner à Charles-Quint, allumèrent le feu, en rentrant dans leur salle, avec les titres d'une somme énorme que leur devait l'empereur. Charles-Quint les créa princes de Babenhausen, et il en existe encore une branche italienne dans l'*Almanach de Gotha*.

Bohier, général des finances, avait commencé Chenonceaux, qui passa dans les mains de trois personnes royales sans être encore achevé, tant était grandiose le plan du financier. Semblançay avait bâti Azay-le-Rideau. Deux millions seraient aujourd'hui nécessaires pour achever à Chenonceaux et à Azay-le-Rideau l'aile qui manque à l'un et à l'autre château.

Cette glorieuse finance, qui avait le sentiment des arts, ordonnait les fresques, commandait des châteaux, aidait à bâtir les cathédrales, n'existe plus, et nul premier ministre ne bâtira, comme le Cardinal, une ville toute entière tirée au cordeau, dont il s'inquiètera si peu qu'il n'en verra que les plans.

Une pensée magnifique vint à M. d'O, l'inventeur des pots-de-vin. Il prit sous sa protection un élève de Jean Goujon, à la fois sculpteur et architecte, ainsi qu'il arrivait souvent à cette époque. Il lui demanda de faire un chef-d'œuvre, et il l'envoya dans l'île d'Ars avec des pouvoirs illimités sur ses généraux de Touraine, du Berry et du Poitou.

Le château d'Ars n'est qu'à seize lieues de Tours, où, comme chacun sait, la Cour paraissait devoir se fixer, et où elle allait chaque année en ces temps de discordes et de guerres civiles.

La pensée de Catherine de Médicis, conforme à celle de Louis XI, était d'établir dans ce beau pays la capitale du royaume, et Louis XIV qui, dit-on, fidèle à cette pensée, voulut bâtir Versailles à Mont-Louis, rompit à jamais ce projet en laissant Versailles à Versailles.

La Touraine a dû sa splendeur à cette idée, qui fit bâtir Amboise, le Plessis, Chenonceaux, Azay, Richelieu, Valençay, Montbazon, Blois, la cathédrale de Bourges, Ars, Ussé, Chaumont, Chambord, Chanteloup, enfin toutes les splendeurs de ce beau pays, appuyé sur la Bretagne et la Vendée,

protégé par la Loire, que Charlemagne avait voulu rendre accessible aux voiliers jusqu'à Tours.

Si Louis XIV avait écouté Vauban et bâti sa royale demeure à Mont-Louis, haute colline aux pieds de laquelle passent la Loire et le Cher, peut-être Louis XVI aurait-il été tout simplement le Joseph II de la France, et Charles X n'eût pas perdu le Trône, par la grande raison que Louis XVIII n'eût pas régné.

M. d'O eut son chef-d'œuvre, qui fut achevé par MM. de Grandlieu.

Pour peindre ce château magnifique, en faire comprendre les beautés et la disposition, — car ce château est la pierre angulaire de cette histoire, — peut-être faut-il avoir un terme de comparaison que tout le monde puisse saisir.

Supposez donc, non pas les Thuileries actuelles, mais les Thuileries de Catherine de Médicis, c'est-à-dire le pavillon central, ses deux galeries et ses deux jolis pavillons, bâtis sur pilotis, au fond d'une rivière, dans une île verte. Mais au lieu des ornements, d'un goût douteux, imaginés par Philibert de l'Orme, voyez les plus jolis détails du style nommé style de la Renaissance; au lieu du

gros pavillon carré, à lourde toiture, voyez un campanile élégant, découpé; à chaque angle des pavillons carrés, mettez de hautes tourelles, dont la naissance, en nid d'hirondelle, est baignée par les eaux, ornées de galeries extérieures à chaque étage, et terminées par des clochetons à jour.

Pas une croisée dont les ornements soient semblables, mais toutes à croisillons chargés d'animaux sculptés dans des feuillages. Au lieu des arcades sêches, des colonnettes assemblées, réunies par des cintres en ogive, et les voussures intérieures brodées de fleurs, les clefs pendantes.

Telle était la façade qui regardait la forêt.

Du côté de la ville, deux corps de logis partant de chaque pavillon, terminés tous les deux par deux tours carrées, semblables, moins la hauteur, à la Tour de Saint-Jacques-la-Boucherie, formaient une cour carrée, dont l'entrée était un pont, et qui avait pour fossés la rivière déjà nommée : l'Arneuse.

Chacun des corps de logis avait à son milieu une espèce de pavillon saillant, avec perron, et porte richement ornée de statues, semblable au pavillon qui sur le quai des Thuileries fait face au pont des Saints-Pères

L'entrée principale du château avait un double perron, et les fenêtres de cette cour intérieure, ses tourelles, tout était merveilleux de finesse de dessin, et rappelait le génie qui a présidé à la belle partie de la Cour du Louvre.

A droite, étaient les jardins, terminés par le pont; au delà, des prairies resserées entre des collines. A gauche, des îles semées dans l'Arneuse, des prés, des moulins; en face du château, du côté de la cour, la Ville-aux-Fayes, serrée entre la côte et la rivière, et, du côté de la belle façade la forêt, mais séparée des jardins, semés d'îlots, par un faubourg.

Telles sont les principales masses et les dispositions de l'Ars, et sa situation par rapport à la Ville-aux-Fayes.

M. d'O avait, de l'autre côté de la rivière, dans la ville, acheté plusieurs terrains, et avait commencé, dans l'un, une jolie église, que MM. de Grandlieu ne purent achever. Le bourg consentit à la finir, pour en faire sa paroisse. Mais les seigneurs, en la cédant, se réservèrent la propriété de la porte latérale qui donnait chez eux, celle de la chapelle contiguë à cette porte, et

les caveaux, pour en faire une des sépultures de famille.

De Louis XIII à Louis XVI, en trois règnes, la Ville-aux-Fayes, simple bourg du temps de M. d'O, s'était lentement agrandie, comptait deux mille âmes en 1789, et doubla presque, quand, lors de la nouvelle division du territoire, elle devint chef-lieu d'arrondissement. Elle tenait à la Touraine par son voisinage avec Loches, et au Berry par ses rapports avec Châteauroux. Les gens de la Ville-aux-Fayes étaient réputés pour leur économie et leurs richesses. Il s'y faisait un grand commerce de laines brutes, de vins, de tan, de cuirs, de fourrages et de bestiaux. Il y avait deux foires par an. Mais, depuis la Révolution, les fortunes s'étaient triplées par l'acquisition des biens ecclésiastiques, et surtout par l'usure. Il y existait trente fortunes de vingt mille livres de rente, et une centaine de maisons bourgeoises ayant de quatre à dix mille francs de revenus. Pas une seule de ces familles ne dépensait plus de douze cents francs par an.

Là, comme dans toutes les petites villes qui se sont ainsi formées, il y avait une dizaine de familles

qni avaient fait souche, et presque tous les riches bourgeois étaient cousins.

Néanmoins, quatre noms dominaient : les Massin, les Minoret, les Faucheur et les Levraut, ce qui produisait des Levraut-Minoret, des Massin-Faucheur, des Minoret-Minoret, enfin toutes les combinaisons de nom possible. Les Minoret faisaient la banque, les Levraut cultivaient, les Faucheur avaient le commerce et les Massin exerçaient les emplois publics. Les Minoret-Crémière possédaient le notariat. M. Massin (jeune homme) Crémière, chef des Massin, le plus riche de la ville, avait acheté l'abbaye de Formont, et personne ne savait ce que contenait son *esquipot*, expression du pays, qui remplaçait les mots : *portefeuille*, *magot*, *quibus*, *escarcelle*, *coffre-fort*, *Saint-Frusquin*, etc.

Les *esquipots* de la Ville-aux-Fayes avaient un certain renom. Cette ville était la *Bâle* du Berry. Un préjugé, soigneusement entretenu par le patriotisme de l'arrondissement, faisait croire que les toiles, les draps, les cuirs, les outils, achetés là, chez les Faucheur-Faucheur, les Minoret-Faucheur ou les Faucheur-Minoret, chez les Crémière,

étaient meilleurs que partout ailleurs. Les paysans des environs avaient pour religion d'y faire leurs parties fines, dans les cabarets ou les hôtels, les jours de marché. Les actes importants de l'arrondissement s'y passaient chez Me Minoret-Crémière, dont la famille avait eu le crédit d'empêcher la création d'une autre étude.

La nouvelle circonscription judiciaire y avait mis un tribunal de première instance, une justice de paix, une recette particulière, toutes places envahies par les familles principales ou leurs alliés.

Cette bourgeoisie étendait les bras d'un côté jusqu'à Tours, de l'autre jusqu'à Châteauroux. Le service des messageries, par des voitures semblables à celles des grandes diligences, avait été établi entre Tours et Châteauroux, en passant à la Ville-aux-Fayes, par la maison Minoret-Favrel, et cette entreprise, sagement calculée, força les deux départements à faire du chemin une route départementale. Il s'y établit une poste aux chevaux, obtenue par les Levraut-Grandsire. La gendarmerie vint. Ainsi le prodigieux accroissement de la petite ville s'explique par le mouvement révolutionnaire de 1789. Mais la Révolution n'y fit au-

cun ravage. Le souvenir de la protection des Grandlieu préserva le vieux marquis de toute offense. Les bourgeois se contentèrent d'avaler les biens du clergé, de s'emparer du pont et des chemins, qui, en vertu d'un décret, passèrent des seigneurs aux communes, et le jeune comte de Grandlieu, fils unique du marquis, lieutenant dans les mousquetaires, put suivre les princes à Coblentz sans nuire à son père, qui demeura tranquillement dans son château d'Ars, et conserva tous ses autres biens au moyen du certificat de civisme que lui donna le district de la Ville-aux-Fayes, et qu'il produisit partout où ses propriétés furent menacées.

En s'agrandissant, la ville, au lieu de s'étendre de chaque côté de la rivière ou au delà du pont, monta sur la colline, et les maisons s'y étagèrent, en formant une belle décoration au château, dont les flèches, les clochetons, les tours et les tourelles s'élevaient au-dessus de la colline, et dominaient orgueilleusement la ville, les prairies, et s'apercevaient à une distance de trois lieues dans la vallée, en aval comme en amont de l'Arneuse.

En venant de Châteauroux, au sortir de la forêt,

comme en haut de la montagne opposée à la forêt, en venant de Loches, les voyageurs apercevaient le magnifique aspect de cette ville, ses vignobles, sa longue vallée, ses fermes et ses maisons de campagne dans le lointain, et s'émerveillaient des royales constructions posées au cœur du paysage, comme ces édifices montés au milieu d'un dessert. Il existait deux choses contrastantes : la ville et le château; le château, qui valait dix fois la ville, la ville qui, sujette du château, le dominait par le nombre. Le château écrasait visiblement et matériellement la ville.

Pendant le Consulat et l'Empire, la ville et le château vécurent en bonne intelligence, car en ce temps le despotisme militaire nivelait tout.

Puis, M. de Grandlieu, le père, était un vieillard, veuf, sans train ni suite, dont on ne connaissait pas le fils à la Ville-aux-Fayes. Le bonhomme avait pris des habitudes campagnardes. Il allait à ses affaires tranquillement, sur un vieux cheval blanc; il n'avait qu'une cuisinière, un valet de chambre, un ancien piqueur pour son écurie, deux jardiniers, un concierge. Sa vieille berline pourrissait sous la remise depuis la mort de sa femme. Comme les

grands seigneurs du temps de Louis XV, il n'était pas dévot. Ayant vu les splendeurs de la cour de France, où il avait la charge de Grand Fauconnier, il s'y était deux fois ruiné, avait deux fois rétabli sa fortune par de beaux mariages. Revenu de tout, conservant une santé de fer malgré les excès de sa jeunesse, il se montrait vêtu simplement, paraissait se soucier fort peu de son château, auquel il ne faisait aucune réparation. Il n'avait aucun goût pour les jardins, et laissait ses îles, ses prairies, se couvrir de limon, sans les convertir en un parc anglais qui eût été délicieux. Il était devenu fort avare, visait au revenu, plaçait ses écus secrètement, allait peu au dehors. Jamais grand seigneur ne fut moins gênant.

Son fils, qui avait épousé dans l'émigration une demoiselle de Courtenvaux et qui en avait hérité sans en avoir d'enfants, s'était remarié en Angleterre avec la fille de lord Fitz-Lovel, auquel un de ses oncles, au retour des Indes, où il avait longtemps commandé, avait laissé une grande fortune.

Le comte de Grandlieu était donc resté à Londres, avec son oncle et sa tante, le vicomte et la vicomtesse de Grandlieu.

Les gens de la Ville-aux-Fayes ignoraient donc l'existence du fils, sa fortune, car l'une des grandes qualités du vieux marquis, — que les bourgeois de la ville appelaient le *bonhomme*, suivant l'usage, — était une discrétion rusée, une bonhomie machiavélique, beaucoup trop supérieure à leurs intelligences pour qu'ils en comprissent la portée et les effets. Il s'était fait passer pour fantasque et très entêté.

Les gens de la Ville-aux-Fayes se regardaient donc comme appelés à dévorer le château, les domaines et la forêt à la mort du marquis, imaginant que sa terre serait soumise à un partage et, nécessairement, à une licitation avec vente aux enchères. Les quatre familles principales amassaient leurs capitaux dans ce dessein, et s'étaient partagé le gâteau, comme la Prusse, l'Autriche et la Russie s'étaient d'avance partagé la Pologne. M. Massin, lui, voulait le château, soi-disant pour y mettre une filature,

L'année 1814 changea subitement les dispositions de la bourgeoisie de la Ville-aux-Fayes envers le château. La Restauration dessina nettement les positions respectives de la noblesse, de la

bourgeoisie et du peuple, et il s'ensuivit deux partis : les royalistes, qu'on nomma des *ultras*, — des constituants, qui s'appelèrent les libéraux. Les libéraux mirent dans leurs rangs les bonapartistes, les républicains et le peuple. Les royalistes restèrent seuls, avec la confiance que leur donnaient les principes d'ordre et de stabilité. Le clergé devint l'appui du trône. De là, deux partis formidables en France : l'un, armé du pouvoir, l'autre, armé de la presse.

La Ville-aux-Fayes ne lut que *le Constitutionnel* et *le Courrier français*, *la Minerve*, *le Pilote*, *le Miroir*, *les Lettres normandes*. Le marquis de Grandlieu ne lut rien que le *Journal officiel, le Moniteur*, et celui du département.

Il est nécessaire de dire ici que plusieurs villes du Berry se sont, suivant leur expression, débarrassées de la noblesse. Issoudun n'a pas une seule maison noble; la Châtre et Châteauroux en ont fort peu. La Ville-aux-Fayes n'avait que le marquis de Grandlieu, et s'en voyait délivrée aussi, — de toute noblesse, — lorsqu'il plairait à Dieu de l'appeler à lui.

Tout allait donc bien, car la réputation politique

des bourgeois de la Ville-aux-Fayes voulait qu'ils fussent les maîtres chez eux, qu'ils n'eussent ni nobles, ni prêtres.

Or, dans le deuxième mois de la Restauration, trois voitures de façon anglaise traversèrent la Ville-aux-Fayes et se rendirent au château. Les bourgeois s'attroupèrent sur la place, devant le magasin de rouenneries de M. Faucheur-Junior, et chacun de se demander ce qu'étaient ces hommes vêtus de rouge, à guêtres noires, à boutons dorés, et qui venaient au château.

Dans la matinée, la Ville-aux-Fayes apprit que le comte de Grandlieu, sa femme et ses enfants, — une fille et un garçon, — étaient venus de Londres à Paris et de Paris en Berry, pour saluer leur père, beau-père et grand-père; que la comtesse avait des femmes de chambre mieux mises que Mlle Massin, et que les valets de chambre avaient l'air de *Messieurs*.

Tout fut sens dessus dessous dans la Ville-aux-Fayes. Quoique peu dévots, les bourgeois et les bourgeoises de la ville affluèrent à l'église, pour voir les étrangers. On examina les gens, les grooms, les cochers. Ce fut une révolution. Étaient-

ils là pour longtemps? Verraient-ils du monde? M. le sous-préfet y alla; mais il ne fut pas reçu. M. le marquis était, lui dit-on, en affaires avec M. le comte. Les gens du pays demeuraient sur le pont, d'où l'on pouvait voir dans les jardins, où le *bonhomme* avait mis un immense potager entre le pont et son château.

L'on décida que le père et le fils ne s'entendaient point, d'après leurs gestes pendant leurs promenades. La comtesse, habituée au luxe et au confortable anglais, se déplut dans un château si mal tenu.

L'affaire des Cent-Jours arriva. Le comte et sa femme suivirent le Roi à Gand, car le comte avait repris sa lieutenance dans la Maison-Rouge.

C'était un fort bel homme, âgé de quarante-deux ans environ. Il ne revint plus à la Ville-aux-Fayes que seul, et, chaque année, vers l'automne, pour rendre ses devoirs à son père.

Le sous-préfet, homme de l'Empire, se piqua de n'avoir pas été reçu, et il souffla le feu, dans les Cent-Jours, entre la ville et le château. En haine de l'ancien régime qui avait failli revenir, les bourgeois de la Ville-aux-Fayes se *bonapartisèrent*, se

patriotisèrent, et tombèrent dans toutes les élégies que l'on fit en langage hypocritement constitutionnel sur la gloire française, sur les Cosaques, sur les ravages de l'invasion, sur l'occupation étrangère, affreux malheur dû à Napoléon, et qui ne fut pour la France, financièrement parlant, qu'un revirement de fonds, car ce qu'elle payait aux étrangers resta dans le pays.

Le *bonhomme* Grandlieu avait alors soixante-quatorze ans. Le président du tribunal, un Minoret-Grandin, et un certain abbé Louchard, ancien assermenté qui pressentait l'avenir, complotèrent avec le maire, M. Massin, de rendre la vie si dure au *bonhomme* qu'il vendît sa terre, et l'on tint conseil pour savoir comment on l'entamerait. M. Garangeot, homme d'affaires du marquis, fut prévenu. Le *bonhomme* se mit au lit et se dit malade; puis, il fit, sans que personne en sût rien, quatre grandes évolutions. Le Roi était revenu. Il fut nommé maire. Le président, M. Minoret-Grandin, fut remplacé par M. Garangeot, ancien avocat; il fit venir remplacer M. le sous-préfet de Bonaparte par le fils d'un émigré, M. du Chosal, jeune homme sans fortune. Puis, il intenta le plus injuste de tous

les procès au plus huppé bourgeois de la ville, un médecin nommé Giraud. D'ailleurs, il parut expirant, sollicita pour M. Massin la place d'adjoint, et personne ne sut qu'il était l'âme des changements administratifs et judiciaires qui se faisaient dans la Ville-aux-Fayes. Il prit pour homme d'affaires un homme capable et rusé, comme lui bonhomme en apparence, auquel il promit de faire avoir, sans finance, une seconde charge de notaire dont il solliciterait l'érection pour lui à la Ville-aux-Fayes.

Le procès fut une conception à la Tarquin. M. de Grandlieu avait un pré sur lequel tombaient les eaux de la colline et de la ville, et ce pré jouxtait un pré appartenant à M. Giraud, lequel pré valait trois mille francs au plus.

Le *bonhomme* fit faire un fossé à talus, qui rejetait les eaux sur son voisin. La servitude n'était pas contestable. Il y eut procès. M. Garangeot condamna son ancien maître. Appelé à Bourges, le marquis perdit en cour royale. Appel en cassation. Le marquis fit le voyage à Paris et obtint la cassation. Il fallut aller plaider à Orléans. Il y entraîna le pauvre médecin, qui gagna derechef. Le marquis se pourvut en cassation. Le médecin demanda

grâce. Le procès, même gagné sur tous les points, lui aurait coûté cinq mille francs en dehors des frais. Il en coûtait quinze mille au marquis. Il y eut transaction. Le *bonhomme* eut le pré. Le médecin disait partout :

— Quand M. le marquis voudra quelque chose, cédez, car il vous ruinera. »

Ce procès fit tomber toutes les velléités de combat judiciaire qui avaient saisi les bourgeois. Le *bonhomme* était trop entêté, disait-on.

Le marquis passa ses vieux jours à faire cadastrer sa terre. Il contraignit ses voisins à des bornages ; enfin, il tâcha d'éviter toutes les difficultés que pouvaient susciter des bourgeois en cas d'inimitié. Six mois avant sa mort, qui arriva en 1821, il avait obtenu pour son régisseur l'érection d'un second office de notaire à la Ville-aux-Fayes, et cet événement éclaira la bourgeoisie sur le caractère madré du *bonhomme*. Les principales familles se virent jouées, surtout quand il fut patent par les mariages du vicomte, qui épousa une Noailles, et de Mlle de Grandlieu, qui épousa un duc de Grancey, avec des dots considérables, que la fortune du futur possesseur de l'Ars était si énorme qu'il fallait

perdre à jamais l'espoir de dévorer la proie que mâchaient les bourgeois depuis vingt ans.

Le *bonhomme* mourut à l'âge de quatre-vingt sept ans, ayant augmenté la terre d'Ars de cinq cents arpents et de deux moulins, qui l'avaient rendu maître du cours supérieur de l'Arneuse. Sa terre de Grandlieu valait, disait-on, quarante mille francs de rente en sac, et l'Ars environ cinquante mille. Il avait eu la sagesse de comprendre qu'il lui était impossible de vivre aristocratiquement avec quatre-vingt-dix mille francs de rente dans un château qui avait deux cent quatre-vingt-seize croisées, et dont il avait été forcé d'en faire plâtrer cent quarante, lors de l'impôt dit des portes et fenêtres.

M. d'O n'avait pas deviné cette taille-là.

Quand le *bonhomme* fut enterré dans les caveaux de la maison de Grandlieu, sous l'église paroissiale de la Ville-aux-Fayes, il y eut un grand article dans *le Constitutionnel*, où il était dit, sous la rubrique de Châteauroux :

« Partout les *ultras* s'efforcent de faire renaître leurs anciens droits. M. le marquis de Grandlieu, ancien Grand Fauconnier de France, étant mort

à son château d'Ars, son fils a fait ouvrir les caveaux de l'église paroissiale pour l'inhumer. Le cimetière l'aurait encanaillé. Il existe cependant à l'extrémité des jardins du château une chapelle gothique, qui avait autrefois une entrée par le pont de la Ville-aux-Fayes, et que M. de Grandlieu avait fait fermer, afin de se la réserver toute entière. On avait cru qu'il y voulait transporter la sépulture de sa famille. Mais, ce qui était bon sous l'Empire, eût été faiblesse aujourd'hui. Le curé, de connivence avec M. le marquis de Grandlieu, a consenti à l'ouverture des caveaux. Nous nous attendons à le voir encenser à la messe M. le marquis, et celui-ci, comme tous les autres, préparera ainsi le retour de tous les droits abolis, jusqu'à ce qu'on en vienne aux biens dits nationaux. »

Quand, six mois plus tard, le marquis de Grandlieu, reçu froidement par le Roi, en apprit la cause, et lut l'article qu'il ignorait, il n'était plus temps de réclamer. Il put s'expliquer avec Sa Majesté, mais non avec l'opinion publique.

L'article était une première malice de l'abbé Louchard et dont il recueillit les fruits. Alors, le ministère caressait la gauche, et M. Massin fut

nommé maire de la Ville-aux-Fayes. Le marquis de Grandlieu, jeté dans les détails d'une succession, ne songea pas à se faire nommer maire, et, quand il y pensa, l'article rendait sa nomination au moins inopportune.

Ce sont des faits semblables qui, journellement, convainquaient le parti royaliste de la mauvaise foi, de la perfidie calomnieuse, employées par les libéraux.

Louis XVIII savait que la gauche n'en voulait qu'au pouvoir. La droite se disait : « Pour qui travaillent-ils? Pour Napoléon II ou pour la République? » L'événement qui fit tomber M. Decazes donna lieu de croire à la branche aînée que les gens du côté gauche étaient joués par une profonde politique, et que le danger n'était ni à Schœnbrunn, ni à l'Hôtel de Ville.

Tels furent les événements principaux qui précédèrent la prise de possession du château d'Ars par le marquis actuel.

La Ville-aux-Fayes apprit qu'en succédant à son père, M. de Grandlieu réunissait environ cinq cent mille livres de rente, malgré le payement des dots constituées à son fils et à sa fille.

La terre d'Ars devait naturellement devenir la résidence de la famille, car Grandlieu était un vieux castel inhabitable, situé sur les côtes de la Bretagne, quoique fort remarquable par un des plus beaux lacs de France, où il y a peu de lacs. Aucun des autres domaines de la maison n'était bâti. Enfin, le premier acte du marquis fut d'établir un majorat avec Ars, Grandlieu et deux autres propriétés territoriales, qui composèrent environ deux cent quarante mille livres de rente, portion disponible de la fortune du marquis.

La haine des bourgeois contre le château devint une passion patriotique. Il fallait se délivrer du Noble à tout prix.

M. Garangeot, l'ancien intendant du vieux marquis, homme de quarante-cinq ans, fut gagné à la Bourgeoisie par un mariage qu'on moyenna entre lui et une veuve sans enfants, riche de huit mille livres de rentes, une Massin-Brouet. Le nouveau notaire, M. Mitouflet, passa également au parti bourgeois. On lui donna une Minoret-Minoret, qui avait soixante mille francs en mariage, et, d'ailleurs, il avait reconnu l'impossibilité de lutter avec tout le pays. Le Procureur du Roi, le sous-

préfet et le lieutenant de gendarmerie furent tenus en échec par la perspective de mariages entre eux et les trois plus riches héritières de la ville.

Le marquis, auquel l'état moral de la Ville-aux-Fayes était inconnu, et qui n'avait fait que des séjours d'une semaine, chaque année, en venant voir son père, se trouvait plein de bonnes dispositions pour la Ville-aux-Fayes. Son séjour en Angleterre lui avait donné le goût des magnificences de la vie de château, et ce patriotisme éclairé qui s'occupe de la grandeur et des améliorations du pays. Il ne se doutait pas de ce qu'était la Ville-aux-Fayes.

Vers le mois de mars de l'année 1822, commencèrent des envois réguliers de meubles, de tableaux, de statues. Des ornementistes, des peintres, des sculpteurs et un architecte de Paris, arrivèrent. D'habiles ouvriers furent mandés. Toutes les croisées se débouchèrent, et les réparations extérieures et intérieures commencèrent. Dans cette année seulement, elles s'élevèrent à trois cents et quelques mille francs. Les écuries furent rebâties sur le plan des écuries anglaises. Des travaux immenses furent entrepris dans l'Arneuse, qui, dans

cet endroit, n'a pas moins de trois bras et forme une douzaine d'îles, dont quelques-unes sont disposées en aval, au-dessous du pont, et prolongent le parc de la même manière que celui de Neuilly.

M. de Grandlieu possédait de l'autre côté du pont toutes les îles, comme il les possédait en amont. Les pilotis pour élever les îles au-dessus de l'étiage, une terrasse au bas de la façade principale pour se promener devant le château qui, jusqu'alors, avait été entouré par la rivière et par des quais crénelés, enfin les plantations, l'ensemencement des gazons, le changement des potagers, la construction des serres, amenèrent un nombre considérable d'ouvriers, et prirent toute l'année 1822.

La rez-de-chaussée du château fut destiné à la réception, et à ce qu'on nomme l'appartement d'honneur. Il y eut une superbe salle de concert, des salons royaux, une bibliothèque dans les galeries du premier étage, de beaux tableaux dans celles du rez-de-chaussée. L'appartement de la marquise occupa tout un pavillon, et celui du marquis également. Au-dessus d'eux, leurs enfants mariés eurent aussi des appartements complets. Ainsi la grande façade fut employée toute entière.

Les deux corps de logis latéraux eurent pour destination les logements des étrangers. Sans compter ceux de la famille, il y eut douze appartements de femmes mariées, et trente appartements d'hommes. Le marquis pouvait recevoir le Roi.

Son père lui avait laissé quelques beaux tableaux. Il en avait rapporté des pays étrangers, en sorte que ses deux galeries étaient fort belles. En Angleterre, il avait contracté le goût des meubles anciens, et en avait acheté, dans les premiers jours de la Restauration, une grande quantité des plus beaux, au temps où ils n'étaient pas chers, dans l'intention de mettre à l'Ars un mobilier en harmonie avec l'architecture. Quoiqu'il dépensât, dit-on, environ cinq cent mille francs en mobilier, plus tard des millions n'auraient pas suffi.

Ses voitures, ses chevaux, ses équipages de chasse, arrivèrent successivement. Depuis longtemps, il tenait en réserve le million nécessaire pour restaurer l'Ars, et il dépassa néanmoins de moitié ses prévisions.

Mais, dans l'été de l'année 1823, la marquise put venir s'installer à l'Ars, sans avoir trop à souffrir des ouvriers. Elle y vint avec ses enfants et quelques

amis. Il y eut environ cent personnes au château.

Là où, pendant trente-deux ans, avait régné le silence, l'abandon, la solitude, là où tout était dégradé, sans soins, inculte, il y eut le mouvement de la vie, et le parc anglais le plus ravissant sortit des eaux comme par magie.

Cette restauration jeta deux cent cinquante mille francs d'argent dans le pays. La Ville-aux-Fayes les prit et se tint coi. Par rapport au château, elle semblait ne pas exister.

Le marquis avait été si fort occupé, toujours entre l'Ars et Paris, obligé d'aller à Grandlieu, revenant à l'Ars pour voir si tout s'y faisait selon son goût, qu'il n'avait pas eu le temps de songer à qui ce soit en ville. Seulement, lors de la disgrâce qu'il éprouva par suite de l'article du *Constitutionnel*, il dit à son homme d'affaires de tâcher de savoir qui l'avait envoyé. Son régisseur lui apprit que l'auteur était l'abbé Louchard, homme autrefois peu considéré, mais qui, en se mettant à la tête du parti libéral dans la Ville-aux-Fayes, avait acquis une grande importance dans l'arrondissement.

. . . .

H. de Balzac.

Ainsi qu'on vient de le voir, Balzac, en écrivant cette considérable entrée en matière du *Grand Propriétaire*, ne semble pas encore avoir eu l'intention de mettre en scène dans la suite de cette œuvre la lutte des paysans contre leurs châtelains, mais seulement les jalousies et les haines de la bourgeoisie des petites villes, convoitant avec envie les châteaux et les terres, qu'à la date où ce récit commence, certains membres de l'aristocratie avaient toujours exclusivement en leur possession.

Il faut remarquer aussi que l'Ars, le domaine décrit dans ces pages, est indiqué comme faisant partie de la Touraine ou du Berry, et qu'il était en tout cas situé à seize lieues de Tours, tandis que celui des Aigues, où se passe l'action des *Paysans*,

est placé en Bourgogne. D'ailleurs Balzac, ainsi qu'on le verra plus loin, tint systématiquement à laisser absolument imprécisés le lieu de la scène, aussi bien que les personnages réels analysés par lui dans ce roman d'une observation si exacte et si profonde.

Il existe cependant une sorte d'indication, ou, plus exactement, une sorte de légende relative à la propriété, nullement imaginaire, ayant servi de modèle à Balzac pour sa description des Aigues. Nous devons la connaissance de ce fait à M. Félix Chambon, l'aimable bibliothécaire de l'Université de Paris.

D'après cette version, le romancier se serait servi du château de Cézy, près Saint-Julien-de-Sault et Joigny, dans l'Yonne, pour y installer quelques-uns des personnages de son œuvre. De plus, à la date où l'action se trouve placée, Cézy aurait réellement appartenu au général comte Desfourneaux, né à Vezelay (Yonne), transformé dans le roman en général comte de Montcornet. Enfin, sans même invoquer la Bourgogne où, comme on sait, tout le drame se déroule, quelques analogies de noms, telles que celui de l'Avonne pour

l'Yonne, de Blangy pour Joigny, semblent donner une certaine vraisemblance à l'hypothèse en question.

A notre connaissance du moins, la première mention positive existant au sujet de *Qui a terre, a guerre*, ou *Qui terre a, guerre a*, — titres qui succédèrent à celui du *Grand Propriétaire*, et lui convenaient tout aussi bien qu'aux *Paysans*, — date du 15 janvier 1836. A ce moment, lorsqu'il ne s'agissait certainement encore que de l'œuvre intitulée jusque-là : *le Grand Propriétaire*, nous trouvons le premier de ces deux nouveaux titres indiqué au revers de la couverture de la deuxième édition du *Livre Mystique*, parmi ceux des récits déstinés à paraître, en 1836 ou 1837, dans les *Scènes de la Vie de Campagne*. Puis, dans le *Prospectus* de la *Chronique de Paris*, — qui accompagnait la première édition du *Lys de la Vallée*, mise en vente en juin 1836, — *Qui a terre, a guerre*, est annoncé pour paraître prochainement dans ce recueil. Enfin, sa troisième indication sérieuse se produisit en décembre 1838. Ces deux volumes furent alors inscrits dans un traité passé le 24 de ce mois entre Balzac et MM. Delloye, Lecou et

Charpentier. Mais, dès le mois suivant, l'écrivain projette déjà de les remplacer par le roman de *Béatrix*, et depuis ce moment jusqu'à sa mort, l'exécution de cette étude de mœurs, en même temps que sa mise au jour, ne cessèrent plus de lui causer de perpétuels soucis. En effet, à partir de 1839, il en parle sans cesse dans ses lettres, parfois comme d'un ouvrage terminé, puis, ensuite, comme s'il le préparait seulement. Rien n'est donc plus difficile que d'assigner une date précise aux diverses versions des *Paysans*, qui toutes auraient été fondues dans l'œuvre dont, comparativement à ce que fut devenu le récit complet, *la Presse* ne publia malheureusement qu'une très faible partie.

On se souvient toutefois que Balzac, pendant une assez longue période de sa vie, avait pris l'habitude, avant de livrer ses ouvrages à la publicité, de les faire composer une première fois, à son usage exclusivement personnel. Ces versions, imprimées donc pour lui seul, en caractères usés, vulgairement nommés : *têtes de clous*, sont encore aujourd'hui inconnues du public, car aucune n'est jusqu'ici tombée entre ses mains. C'est même à la

suite de la communication sous cette forme du texte original du *Lys dans la Vallée* que naquit le célèbre procès gagné par Balzac contre la *Revue de Paris* en 1836. Mais comme il prétendait ne pouvoir juger et corriger sérieusement ses travaux que sur ces grossiers imprimés, tout remplis de fautes, à notre avis *Qui a terre, a guerre*, fut donc, dans ces conditions et pour la première fois, livré aux protes à la fin de l'année 1838, ou bien au commencement de l'année 1839. Si différente des *Paysans* que soit, à tous points de vue, cette version originale de l'ouvrage, — car ce n'est là vraiment qu'un scénario, — il est bien heureux qu'elle ait été en partie retrouvée, car sans elle toute la fin du roman, si écourtée qu'elle soit, n'eût jamais pu être reconstituée.

C'est le 28 avril 1839, par l'intermédiaire de Théophile Gautier, alors directeur du feuilleton de *la Presse*, que Balzac proposa pour la première fois *Qui a terre, a guerre*, à ce journal, dans une lettre déjà connue, que nous allons reproduire. Il écrivit ensuite à Charles de Bernard, pour lui demander d'aller chercher la réponse à cette proposition, le billet qui suit ici cette lettre, et qui fait

partie de la *Correspondance* du maître, où il porte par erreur le millésime de 1840.

A M. Théophile Gautier, à Paris.

« [Les Jardies], dimanche soir [28 avril 1839].

« Mon cher Gautier,

« Vous pourrez expliquer à M. de Girardin, la première fois que vous le verrez, d'abord que j'ai déjà corrigé les deux premiers chapitres de *Véronique*, et que, durant cette semaine, je corrigerai la seconde moitié. Cette seconde moitié est d'une excessive délicatesse à traiter. Il y a cela d'original dans *Véronique* que le drame est en dessous, comme [dans] *les Tascherons*, et ces deux profondeurs se répondent. Je ne croyais pas à la possibilité d'arriver à de tels effets en littérature. *Le Curé de village* dépasse mes espérances [1].

« Quant à l'autre proposition, elle est inadmissible. Vous savez que *le Siècle* me paie quarante feuilletons huit mille francs.

« Mais voici ce qui est possible. J'ai deux ou-

[1] Tous les morceaux dont parle ici Balzac sont en effet des fragments du *Curé de village*.

vrages à publier, dont l'un est en manuscrit et fini. C'est *Qui a terre, a guerre*, et *les Mitouflet*, *ou l'Élection en province*. Ces deux ouvrages sont entièrement consacrés à des doctrines sociales si opposées au *Siècle*, qu'ils ne peuvent être mis que dans *la Gazette de France* ou dans des journaux conservateurs. Je puis les diviser par petits fragments, comme j'ai fait pour *Béatrix*, et donner à chacun l'intérêt d'un article. Ainsi, l'on peut les diviser, [*Qui a terre, a guerre*, et *les Mitouflet*], chacun, en trente ou quarante feuilletons.

« Je n'ai aucune tendresse pour aucun journal. Dutacq veut s'arranger de *Qui a terre, a guerre*, pour son nouveau journal, *la Bibliothèque*, avec lequel il veut absorber *le Cabinet de lecture* et *le Voleur*. Si *la Presse* veut acheter le droit de publier mes deux ouvrages, je les lui vendrai huit mille francs. Elle aura bien pour huit mois de littérature. On me remettrait quatre mille francs à la signature du marché, car je remettrai [alors] le manuscrit de *Qui a terre, a guerre*, et les quatre mille autres me seront dus à la remise de la copie, bonne à composer pour *la Presse*, des *Mitouflet*. Dutacq paie cinq mille francs *Qui a terre, a guerre*; mais il me

laisse les corrections à ma charge, et les mille francs que j'abandonne représentent les corrections. Seulement, je ferai la condition que les Béthune et Plon composeront la totalité du manuscrit en petits caractères, afin que j'embrasse mon œuvre sous le plus petit espace possible. Cela évite des corrections et de la peine chez moi.

« Voilà. Mille gracieusetés, mon cher ami.

« DE BALZAC. »

« J'ai besoin d'une réponse avant mercredi, car, mercredi, j'ai rendez-vous avec Dutacq. *Qui a terre, a guerre*, est la peinture de la lutte, au fond des campagnes, entre les grands propriétaires et les prolétaires, et l'influence de la démoralisation par l'abandon des doctrines catholiques. »

A M. Charles de Bernard, à Paris.

« Paris, jeudi matin, [mai 1839.]

« Mon cher Bernard,

« Je pars pour les Jardies jusqu'à mercredi prochain ; si vous voulez venir voir un matin la niche

dont je vous ai parlé, venez! Puis, prenez la réponse que vous savez pour les deux ouvrages de *Mitouflet, ou l'Élection en province* et *Qui a terre, a guerre*; il faut, et pour cause, une décision avant jeudi prochain; il y a marchand, comme disent les acquéreurs aux ventes.

« Mille gracieusetés et fleurs d'amitié; venez m'aider, avec *la Fosseuse*[1], à ranger mes livres; vous aurez cinquante sous par jour et le vin.

« DE BALZAC. »

Puis, le 2 novembre 1839, dans une missive encore inédite, il annonce à Louis Desnoyers qu'il doit corriger *les Paysans*, — c'est-à-dire se mettre à la correction de leurs épreuves, — pour liquider son traité avec le libraire Souverain. Cette fois l'ouvrage, toujours en deux volumes, porte enfin son titre définitif, car, sauf une seule fois, il n'en portera plus d'autre désormais; et c'est encore les mêmes *Paysans* que Balzac offre de nouveau à *la Presse* en écrivant des Jardies, le 23 mai 1840, à M. Dujarier, l'administrateur gérant de ce journal.

[1] Personnage du *Médecin de campagne*, et surnom donné par Balzac à Mme Charles de Bernard.

Quoique cet important document soit imprimé aussi dans la *Correspondance* de l'auteur, nous allons le citer également. Nous en transcrivons le texte d'après celui de l'autographe même.

A M. Dujarier, *gérant de la Presse.*

« Il y a bien longtemps que j'ai de prêt les *Paysans*, qui serviront près d'un mois le feuilleton de *la Presse.* Il ne faut que quinze jours pour les mettre en état de paraître. Mais il faut savoir à qui s'adresser, où aller pour les faire composer. L'ouvrier qui se chargeait de cela a disparu. MM. Béthune et Plon font des corrections une bouteille à l'encre, et il faudrait pouvoir composer mon ouvrage, en vieux caractère, quelque part. Ces difficultés ne peuvent être résolues par correspondance. Si vous voulez me venir voir à la campagne, nous nous entendrons. *Les Paysans* peuvent paraître en juillet, du 1er au 10.

« Agréez, monsieur, mes compliments.

« DE BALZAC ».

« J'ai besoin d'examiner aussi mon compte, afin de voir s'il n'y a pas confusion entre deux traités. Ceci, sans aucun soupçon d'inexactitude. »

Ainsi donc, au mois de mai 1840, s'il faut en croire Balzac, *les Paysans* étant prêts depuis bien longtemps, l'auteur n'aurait pas eu besoin de plus de quinze jours pour les mettre en état de paraître, et ils auraient ensuite pu servir pendant près d'un mois le feuilleton de *la Presse*. En conséquence, dès cette époque leur publication y fut décidée, car nous constatons, dans un relevé de compte du journal, que Balzac toucha déjà cette année-là seize cent cinquante francs d'à compte sur le prix total de l'ouvrage. Toutefois, en 1841, la première partie de *la Rabouilleuse*, — *les Deux Frères*, — fut donnée à *la Presse* en remplacement des *Paysans*, et Balzac recula cette fois encore la date de leur mise au jour.

En cette même année de 1841, il fut aussi question de faire paraître l'œuvre dans une autre feuille périodique. Voici la lettre que nous avons retrouvée à ce sujet, écrite tout entière de la main de Balzac et signée seulement par le directeur du journal dont il s'agit. Les conventions qu'elle renferme ne furent jamais exécutées, pas même celle relative au droit que l'auteur s'était réservé de nouveau de substituer aux *Paysans* un autre ouvrage :

« Paris, 18 septembre 1841.

« Monsieur de Balzac,

« Les conditions que vous avez acceptées pour votre roman intitulé *Ursule Mirouët*[1], seront appliquées à celui des *Paysans* que vous proposez au *Messager*, mais avec les modifications suivantes : *le Messager* ne veut s'engager que pour une somme de trois mille cinq cents francs, et vous lui devrez pour ce prix cinq mille cinq cents lignes. — Ce prix vous sera remis lorsque vous aurez fini votre travail et que *le Messager* aura l'ouvrage bon à publier. Comme vous me l'avez demandé, vous pourrez, d'ici à vingt jours, changer le manuscrit que vous m'avez remis contre un nouveau, pourvu qu'il ait la dimension ci-dessus indiquée.

« Vous rentrerez dans votre propriété comme pour *Ursule Mirouët*, et si vous autorisez des reproductions, elles seront à votre profit.

« DURANGEL. »

[1] Voici ces conditions, réglées le 21 juin 1840 : soixante-quinze centimes la ligne, prix total ne dépassant pas toutefois quatre mille cinq cents francs, et l'auteur rentrant

Enfin, et c'est, croyons-nous, la dernière mention précise retrouvée par rapport aux *Paysans* jusqu'au moment de leur insertion dans *la Presse*, ils font aussi partie d'un traité signé, le 16 novembre 1842, par Balzac et l'éditeur Loquin. Cet engagement avait pour objet la première édition de librairie de trois romans : *un Début dans la vie*, *un Député de Province* (*le Député d'Arcis*), et *la Chaumière et le Château*. Ce troisième récit, qui n'est autre que *les Paysans*, après une facultative apparition antérieure en feuilletons laissée à la disposition de l'auteur, devait, en tous cas, être livré à M. Loquin à la fin d'avril 1843. Mais, seul, *un Début dans la vie* fut publié conformément aux conventions stipulées. *Un Député de Province*, dont un demi-volume était déjà composé à l'imprimerie Giroux et Vialat, à Lagny, fut remplacé par *David Séchard* (fin d'*Illusions perdues*), et *la Chaumière et le Château* par *Esther* (début de *Splendeurs et Misères des Courtisanes*).

Voici venu le moment de passer en revue les débris qui nous restent de la première composition

dans sa propriété un mois après la publication du dernier feuilleton de l'ouvrage.

des *Paysans*. Imprimée en placards, sur du vrai papier à chandelle, avec des caractères complètement déformés, c'est à peine s'il est possible d'en lire tous les mots. D'ailleurs, un grand nombre d'entre eux sont si inexactement reproduits, qu'il faut n'en tenir aucun compte et les remplacer par ceux que le sens indique absolument. Nous n'avons en outre retrouvé que des fragments tout à fait incomplets de ce texte, surtout quant à la partie de l'ouvrage publiée ou préparée par Balzac lui-même.

Pour faire apprécier au lecteur à quel point ce premier jet ressemble peu aux *Paysans* d'aujourd'hui, voici le début de l'œuvre tel qu'il existe dans cette première version si peu développée. On remarquera qu'il n'est pas encore question, dans les pages suivantes, de faire décrire les Aigues par Blondet, sous la forme d'une lettre à son ami Nathan.

LES PAYSANS

Scène de la vie de campagne.

I. — HISTOIRE ET PORTRAIT D'UNE TERRE

A quarante-cinq lieues de Paris environ, aux confins de la Bourgogne, vous voyez sur une grande route départementale deux petits pavillons en brique rouge, réunis ou séparés par une barrière peinte en vert.

A côté de chaque pavillon serpente une haie vive, qui n'est pas taillée régulièrement; il s'en échappe des ronces, dont les jets recourbés ressemblent à des cheveux follets. Çà et là, une pousse d'arbre s'élève droite, et le talus du fossé qui, sur la route, borde la haie, est arrondi par de belles fleurs, aux pieds plongés dans une eau dormante et verte. Cette haie remonte, à droite et à gauche,

le long de deux lisières de bois, en sorte qu'il semble que la prairie à laquelle elle sert d'enceinte ait été prise dans un vallon défriché.

Les pavillons sont déserts. Leurs persiennes sont poudreuses. Ils commencent une magnifique avenue d'ormes centenaires, dont les têtes en parasol se penchent les unes sur les autres, de manière à former un majestueux berceau. L'herbe croît dans l'avenue. A peine y remarque-t-on les deux sillons tracés par les roues des voitures. L'âge des ormes, la tournure vénérable des pavillons, la couleur brune des chaînes de pierre, indiquent les abords d'un château. Mais, quand votre œil curieux plonge dans cette avenue, où le soleil ne pénètre qu'à son lever ou à son coucher, en la zébrant de ses rayons obliques, vous êtes arrêté par le tournant de cette avenue, qui remonte l'une des collines et s'y enfonce. La route tourne aussi; vous apercevez un rideau de forêt qui s'étend sur une campagne, et votre curiosité trompée vous rappelle, de loin en loin, le confus souvenir de ce frais vallon.

A un quart de lieue, vous traversez une petite rivière; elle vient de ces beaux bois que vous

revoyez à l'horizon en tournant la tête. Il y a de l'eau. Ces détails vous remettent en mémoire tous les châteaux en Espagne que vous avez voulu posséder en France, car cette interrogation, vu sa longueur, s'adresse à des artistes, et quel est l'artiste qui n'a pas le sentiment de la campagne, mais d'une campagne où l'art se mêle à la nature, sans que l'une soit gâtée par l'autre, où l'art semble naturel et la nature artiste? Il y a là, derrière ce tournant jaloux, l'oasis que veut l'idéal de votre rêve : une nature luxuriante et parée, des accidents sans confusion, quelque chose de sauvage et d'ébouriffé, de secret, de pas commun. Enjambez la barrière et venez.

Après le détour de cette longue avenue, quand vous avez atteint le sommet de l'éminence, vous êtes dans un bois et à un carrefour, au centre duquel est un obélisque en pierre. Entre les assises pendent quelques herbes à fleurs purpurines ou jaunes. Certes, s'il y a un château, il est bâti par une femme ou pour une femme. Un homme n'a pas d'idées aussi coquettes; l'architecte a eu quelque mot d'ordre. Ce bois en sentinelle, vous le franchissez en continuant l'avenue, et vous voyez une

étroite vallée, au fond de laquelle coule la petite rivière que traverse l'avenue par un pont à trois arches de pierres moussues, toutes diverses de couleur; une mosaïque faite par le temps. L'avenue remonte le cours de la rivière, à mi-chemin du coteau, au bas duquel il y a un moulin et sa prise d'eau, sa chaussée et ses arbres, ses canards, son linge étendu, sa maison couverte en chaume, ses filets, son sentineau à poisson, et un garçon meunier qui vous a entendu et qui vous regarde. En quelque endroit que vous soyez à la campagne, et quand vous vous croyez seul, vous êtes le point de mire de deux yeux couverts d'un bonnet de coton; un ouvrier a quitté sa houe, un vigneron a relevé son dos voûté, une petite gardeuse de chèvres, de vaches ou de moutons, est montée dans un saule.

Les ormes ont joué leur rôle, l'avenue cesse. Ce n'est plus qu'une allée verte et bordée d'acacias qui vous amène à une grille en fer, une grille du temps où la serrurerie était en honneur et où elle faisait de ces filigranes aériens qui ne ressemblent pas mal aux traits enroulés que se permet un maître d'écriture autour de son chef-d'œuvre. De chaque côté de la grille est un saut de loup, dont la crête

est garnie des lances et des dards les plus menaçants, de véritables hérissons en fer. A chaque saut de loup commencent des murailles non crépies, où les pierres, enchâssées dans un mortier de terre jaune, montrent leurs teintes multipliées ; il y a le jaune ardent du silex, le blanc crayeux, et les formes les plus capricieuses. Le parc est sombre. Les murs ne s'y voient pas ; ils sont chargés de plantes grimpantes. Les arbres n'ont pas été coupés depuis cinquante ans. On dirait d'une forêt redevenue vierge ; les troncs sont enveloppés de lianes qui vont de l'un à l'autre ; il y a des guis d'un vert luisant qui pendent à toutes les bifurcations. Vous retrouvez les lierres gigantesques, les arabesques sauvages, qui ne commencent qu'à cinquante lieues de Paris, là où le terrain n'est pas assez cher pour qu'on n'en perde pas. L'art, ainsi compris, veut beaucoup de terrain ; il n'y a rien de peigné ; le râteau ne se sent pas ; l'ornière est pleine d'eau ; la grenouille y fait ses têtards ; les belles fleurs de forêt y poussent et la bruyère y est aussi belle que sur votre cheminée, dans son cache-pot de janvier. Ce mystère vous enivre ; vous êtes plein de désirs vagues ; les senteurs forestières

vous stimulent, senteurs chéries, adorées des âmes friandes de poésie ! Ne vous faut-il pas les mousses les plus innocentes, les cryptogames les plus vénéneux, les terres mouillées, les saules, les baumes, le serpolet, les eaux vertes d'une mare, l'étoile arrondie des nénuphars jaunes ! Eh bien, toute cette odeur des plus vigoureuses fécondations est là. Votre sens [olfactif] est en fête. Vous respirez à pleines narines. Vous pensez à une robe rose, il vous la faut ; elle doit ondoyer à travers cette allée tournante, et si elle n'y est pas, vous l'y mettez, et vous entendez un autre pas que le vôtre !

L'allée a fini brusquement par un dernier bouquet, où tremblent les bouleaux et les peupliers, et tous les arbres frémissants, famille intelligente, à tiges gracieuses, aux fûts élégants, les arbres de l'amour ! De là, vous voyez au delà d'un étang couvert de nymphæas, de plantes d'eau, de larges feuilles étalées, de petites feuilles menues, et où il y a un bateau peint en blanc et en noir, coquet comme la chaloupe d'un capitaine de vaisseau, léger comme une coquille de noix. Vous voyez un château qui date du temps d'Henri IV. Il est tout en briques d'un beau rouge, avec des coins de

pierre, des chaînes de pierre et des encadrements de pierre aux croisées, qui sont à petits carreaux. La pierre est taillée en pointe de diamant. Mais il n'y a rien de régulier que le corps du milieu, qui montre un perron orgueilleux, à double escalier tournant, à balustrades rampantes, à balustres arrondis, bien gras, bien potelés, fins à leur naissance, à pieds épatés. Ce corps de logis principal est accompagné de tourelles à clochetteries où le plomb dessine ses fleurs, de pavillons modernes à galeries, à vases, à fenêtres, sans symétrie aucune. Ces nids assemblés sont comme empaillés par des arbres verts, dont le feuillage s'élève au-dessus et secoue sur les toits ses mille dards bruns, entretient les mousses et vivifie les lézardes. Il y a le pin d'Italie à écorce rouge, avec son majestueux parasol; il y a un cèdre de deux cents ans, des saules pleureurs, un sapin du Nord, un hêtre qui le dépasse et, en avant de la tourelle, les arbustes les plus singuliers : un if taillé, qui rappelle quelque ancien jardin français détruit, des magnolias, des hortensias. C'est les invalides des arbres tour à tour à la mode et oubliés. Une fumée s'élève d'une cheminée en angle, et vous dit que tout ceci n'est pas

une décoration d'opéra, qu'il y a une cuisine et des êtres vivants. Il est deux heures, le soleil verse sa plus piquante chaleur, le martin-pêcheur est au bord de l'étang, les cigales chantent, le grillon crie, les capsules de quelques graines craquent, les pavots serrent leur morphine, tout se découpe nettement sur le bleu foncé de l'éther et, de dessus les terres rougeâtres de la terrasse, il s'échappe comme les joyeuses flamberies d'un punch. Le raisin se perle ; son pampre a comme un voile de fils blancs, dont la délicatesse fait honte aux fabriques de dentelles. Enfin, le long de la maison, il y a des pieds d'alouettes bleus, des capucines aurore, des pois de senteur, des tubéreuses éloignées, des seringas, des orangers parfumant l'air. Après la poétique exhalation des bois qui vous y a préparé, viennent les irritantes pastilles de ce sérail de fleurs.

Au sommet du perron, comme une fleur orgueilleuse, il y a une femme en blanc, en cheveux, sous une ombrelle doublée de soie blanche et, plus blanche que la soie, plus blanche que les lys qui sont à ses pieds, plus blanche que les jasmins étoilés qui se fourrent effrontément dans les balustres, une femme qui vous dit :

— Je ne vous espérais plus! »

Elle vous a vu dès le tournant. N'est-ce pas là votre rêve, amants du beau sous toutes ses formes, du beau séraphique que Luini a mis dans *le Mariage de la Vierge*, sa belle fresque de Savone, du beau que Rubens a trouvé pour sa mêlée de *la Bataille du Thermodon*, du beau que cinq siècles élaborent aux cathédrales de Séville et de Milan, du beau des Sarrasins à Grenade, du beau de Louis XIV à Versailles, du beau des Alpes et du beau de la Limagne?

De cette propriété, qui n'a rien de princier ni de bourgeois, mais où le prince et le bourgeois ont demeuré, ce qui sert à l'expliquer, dépendent deux mille arpents de bois, un parc de trois cents arpents, le moulin, trois métairies et des vignes, ce qui engendre un revenu de soixante mille francs. Il faut jeter cela à la secte des positifs, pour se faire pardonner la description nécessaire par laquelle s'ouvre cette histoire.

Le château se nomme les Aigues. De l'autre côté, se trouvent en effet une dizaine de sources claires, limpides, venues peut-être de la Haute-Bourgogne, et qui s'entre-croisent sur cette hauteur et se

versent toutes dans l'étang qui, lui-même, tombe dans la rivière par un canal droit et très large, bordé de saules pleureurs dans toute sa longueur, un effet délicieux; vous voyez, sous la nef, une immense cathédrale verte; en vous retournant, le corps de logis régulier forme le chœur, et, si le soleil couchant y jette ses tons orangés entrecoupés d'ombre et allume les vitres des croisées, il vous semble voir des vitraux. Enfin, quand vous vous promenez dans ce parc, qui a des sorties sur les bois, l'Arcadie mythologique est à vos yeux plate comme la Beauce. L'Arcadie est en Bourgogne et non en Grèce. Elle est là.

Quand vous avez été dans ce joli batelet jusqu'au bout du canal, vous apercevez un village, le village de Blangy, soixante maisons environ, une église de France, c'est-à-dire une maison mal entretenue, à clocher de bois, soutenant un toit de tuile à quatre égouts, et placé sur une tour carrée. Il y a deux maisons bourgeoises et un presbytère, et la commune est vaste. Il y a deux cents autres feux épars; cette bourgade est leur chef-lieu; elle est çà et là coupée en petits jardins. Il y a des chemins marqués par des pommiers et autres arbres

à fruits. Les jardins sont des jardins de paysans; il y a de tout : des fleurs, des oignons, des choux et des treilles, des groseilliers et du fumier. Ce village vous paraît naïf: il est rustique, il a cette simplicité parée que cherchent les compositeurs.

En 1814, mourut là l'une des femmes les plus célèbres du dernier siècle, une cantatrice oubliée et par la guillotine et par l'aristocratie, par la littérature et par la finance, oubliée comme beaucoup de charmantes vieilles femmes, qui s'en vont oublier à la campagne leur jeunesse adorée, et qui remplacent un amour par un autre, l'homme par la nature. Elles vivent avec les fleurs, avec la senteur des bois, avec le ciel, avec les effets de soleil, avec tout ce qui chante, frétille et pousse : les oiseaux, les lézards et les herbes. Elles n'en savent rien, elles ne se l'expliquent pas, mais elles aiment encore; elles aiment si bien qu'elles ont oublié les ducs, les maréchaux, les rivalités, les fermiers généraux, leurs folies et leur luxe effréné, leurs stras et leurs diamants, leurs mules à talons et leur rouge [1].

[1] Sur l'imprimé primitif que nous transcrivons ici, tout le paragraphe suivant est accompagné par ces mots, écrits

Qui n'a pas connu quelque vieille courtisane ou marquise, dans ce suaire d'amour où elles savent s'envelopper, ignorera toujours jusqu'à quel point la vieillesse ressemble à l'enfance, combien elle est naïve et spirituelle, aimable et coquette ; la femme n'a plus ses défauts ; elle a toutes ses grâces ; ses sourires fanés ont d'inexprimables attraits, et il arrive souvent que vous découvrez que, si la figure a perdu, le corps a gardé quelques beautés, comme chez cette belle fille, Mlle Laguerre, qui, en 1814, n'avait que soixante-quatre ans, et que plus d'un jeune fat, qui décoche dédaigneusement un mot au passage d'une jeune femme soupçonnée d'être facile, aurait été très heureux de trouver humaine encore.

Elle était née en 1750, et son beau temps fut en 1770, quand elle était nommée *le premier commis de la guerre*, à cause de sa liaison avec le ministre. Enfin, les siècles s'en vont, les belles femmes aussi. En 1793, le sort de la Dubarry avait épouvanté Mlle Laguerre. Un fermier général lui

à la plume par Balzac lui-même : « *Ne composez pas ceci.* » Il supprima sans doute ce passage en songeant à l'âge qu'avait Mme de Berny, — morte le 27 juillet 1836, — lorsqu'il l'avait connue.

avait acheté les Aigues, et y avait passé deux saisons avec elle. Elle s'en souvint. Elle s'y réfugia en 1794, à l'âge de quarante-six ans (*sic*), plus belle que jamais, car ces femmes, la nature les traite en enfants gâtés. Les excès, au lieu de les tuer, les engraissent, les conservent, les rajeunissent. Le satin de leur peau s'assouplit, se rafraîchit; elles ont, sous une apparence lymphatique, des nerfs qui soutiennent leur merveilleuse charpente. Elles sont toujours belles, par la raison qui enlaidirait une femme vertueuse. Le hasard n'est pas moral. Rien ne peut plus décider à l'amour une femme aussi lassée d'amour que l'était une chanteuse de l'ancien Opéra, car aujourd'hui le chant [s'est moralisé, de même que] le corps de ballet actuel se marie, et prétend aux applaudissements, le soir, en enlevant ses jupes au-dessus de la ceinture, et aux vénérations dues à une bourgeoise et bonne mère de famille, le matin quand elle se promène. Mlle Laguerre, nom tout à fait inconnu dans le pays, — elle se nommait [là] Mme des Aigues, — se blottit dans sa terre, où elle mit presque toute sa fortune en acquisitions, et fit la morte. Elle se plut à entretenir les Aigues dans ce goût profon-

dément artiste. Quand Bonaparte devint premier consul, et qu'il n'y eut plus rien à craindre, elle acheva d'arrondir la terre.

Une fille d'opéra n'est guère propre à gérer une grande propriété. Les bois étaient affermés à un marchand de Paris; ses métairies louées, le moulin aussi. Elle ne s'occupait que du parc, de ses fleurs et de ses fruits. Elle était désintéressée, et se fiait à une grande maritorne, ancienne femme de chambre, qui lui servait d'intendant, jeune fille rusée comme les Frontins d'opéra-comique, et qui ne laissait pas tout prendre. Mademoiselle, morte et enterrée à Blangy, le notaire de la petite ville voisine fit un copieux inventaire, et finit par découvrir les héritiers. Ils étaient onze, tous pauvres cultivateurs des environs d'Amiens. Il fallut vendre, et les Aigues furent achetés par un général de l'Empire, après la rechute de 1815, le général Moncornet, qui a commandé en Espagne, en Poméranie, et qui se trouvait avoir amassé la somme nécessaire à cette acquisition, deux millions, y compris le mobilier.

Le général voulait faire comme la fille d'opéra; il était las comme elle avait été lasse. Ce lieu devait

toujours appartenir au ministère de la guerre! Le général était un bien gros homme de cinquante ans et garçon. Il ressentit les influences de ces lieux pleins d'amour; il voulut se marier. Il épousa, en 1818, une jeune fille de dix-sept ans. Alliance monstrueuse, et qui tourna très bien, ou très mal, si vous voulez. Vous venez de voir cette charmante femme en haut du perron, sous son ombrelle.

Le général, comte de Moncornet[1], est un homme violent, haut en couleur, de cinq pieds neuf pouces, rond comme une tour, [avec] un gros cou, des épaules de serrurier, qui moulaient fièrement sa cuirasse. Moncornet a commandé les cuirassiers à Essling, et n'y a pas péri quand cette belle cavalerie a été refoulée sur le Danube. Il a pu traverser le fleuve cramponné à une énorme pièce de bois. Les cuirassiers de la garde, en trouvant le pont rompu, prirent à la voix de Moncornet la résolution sublime de faire volte-face et de résister à toute l'armée autrichienne qui, le lendemain, emmena trente et quelques voitures pleines de cuirasses.

[1] A partir de ce paragraphe, nous nous sommes aidés pour reconstituer ce texte d'une seconde version dont nous parlerons plus loin.

Les Allemands ont créé pour eux un seul mot, qui signifie : *hommes de fer*. Moncornet a les dehors d'un héros de l'antiquité : ses bras sont gros et nerveux, sa poitrine est large et sonore, sa tête se recommande par un caractère léonin, sa voix est de celles qui peuvent commander la charge au fort des batailles. Mais il n'a que le courage de l'homme sanguin ; il manque d'esprit et de portée. Comme beaucoup de généraux, à qui le bon sens militaire, la défiance de l'homme sans cesse en péril, les habitudes du commandement, donnent les apparences de la supériorité, Moncornet impose au premier abord ; on le croit un Titan. Mais il cache un nain, comme le géant de carton dans *Kenilworth*. Colère et bon, plein d'orgueil impérial, il a la causticité du soldat, la répartie prompte et la main plus prompte encore. S'il a été superbe sur un champ de bataille, il est insupportable dans un ménage. Il ne connaît que l'amour de garnison, l'amour des militaires, à qui les Anciens, ces ingénieux faiseurs de mythes, avaient donné pour patron le fils de Mars et de Vénus, *Éros*. Ces délicieux chroniqueurs de religions avaient une dizaine d'amours différents. En étudiant les pères et les attributs de

ces amours, vous découvrez la nomenclature sociale la plus complète. Et nous croyons inventer quelque chose!

La comtesse de Moncornet est une petite femme frêle, délicate et timide. Pour qui connaît le monde, ces hasards sont si communs, que les mariages assortis sont l'exception.

Il faut voir comment cette petite femme fluette arrange ses ficelles pour mener ce gros, grand, carré général comme il menait ses cuirassiers. Si Moncornet parle haut devant elle, elle lève un doigt et il se tait. Le soldat va fumer sa pipe et ses cigares dans un kiosque à cinquante pas du château, et il en revient parfumé. Le général, fier de sa sujétion, se tourne vers elle comme un ours enivré de raisins, pour dire, quand on lui propose quelque chose : — « Si Madame le veut. » Quand il arrive chez elle de ce pas lourd, qui fait craquer les dalles comme des planches, et qu'elle lui crie de sa voix effarouchée : — « N'entrez pas! » il accomplit militairement demi-tour par le flanc droit, en jetant ces paroles : — « Vous me ferez dire quand je puis vous parler... » de la voix qu'il eut sur le bord du Danube, quand il cria à ses cuirassiers : — « Mes

enfants, il faut savoir mourir, quand on ne peut pas faire autrement! » On a entendu ce mot touchant, dit par lui, en parlant d'elle, à ceux qui venaient le voir : — « Non seulement je l'aime, mais je la vénère et l'estime. » Quand il lui prend une de ces colères qui brisent toutes les bondes et qui s'échappent en cascades indomptables, la petite femme va chez elle et le laisse crier. Seulement, quatre ou cinq jours après : — « Ne vous mettez pas en colère; vous pouvez vous briser un vaisseau dans la poitrine et vous faire beaucoup de mal. » Il n'y a que les hommes forts, grands et colères, de ces foudres de guerre, de ces diplomates à tête olympienne, de ces hommes de génie, pour avoir ces partis pris de confiance, cette générosité pour la faiblesse, cette constante protection, cet amour sans jalousie, cette bonhomie envers la femme. Il faut mettre cette science autant au-dessus des vertus sèches et hargneuses, que le satin d'une causeuse est préférable au velours d'Utrecht d'un petit canapé bourgeois.

Si par un hasard véritablement miraculeux tous ces détails n'avaient été conservés, il eût été

presque impossible de retrouver, et de peindre les Aigues. Et, sans cette description, l'histoire doublement horrible, dont cette terre est à la fois le théâtre et le sujet, serait moins intéressante. Beaucoup de gens s'attendent peut-être à trouver la cuirasse de l'ancien colonel de la garde impériale éclairée par un jet de lumière, et à voir sa colère allumée tombant comme une trombe sur cette petite femme, de manière à rencontrer vers la fin de cette histoire ce qui se découvre à la fin de tant de livres modernes : un charmant cadavre verdoyant et sanglant. Rassurez-vous. Le drame moderne pourrait-il éclore dans ce joli salon à dessus de portes en camaïeu bleuâtre, où se voyaient les scènes amoureuses de la mythologie ; où de beaux oiseaux fantastiques étaient peints au plafond et sur les volets ; où, sur la cheminée, riaient à gorge déployée les monstres de porcelaine chinoise ; où, sur les plus riches vases, des dragons bleus et or tournaient leurs queues en volute autour du bord, que la fantaisie japonaise avait émaillé de ses filets multipliés et de ses dentelles de couleurs ; où les duchesses, les chaises longues, les sofas, les consoles, les étagères, inspiraient une paresse contemplative qui

détend toute énergie ? Non, le drame ici n'est pas restreint à la vie privée !

Cette histoire, d'une vérité désastreuse, tant que la société fera de la philanthropie un principe, au lieu de la laisser n'être qu'un accident, est destinée à mettre en relief les principales figures d'un peuple oublié par tant de plumes inquiètes. Hélas ! on a fait de la poésie avec les criminels, on s'est apitoyé sur les bourreaux, on a déifié le prolétaire, des sectes se sont émues et crient : — « Levez-vous, travailleurs ! » comme on a dit au Tiers-État : — « Lève-toi ! » et personne n'a le courage d'aller au fond des campagnes étudier la conspiration permanente du paysan contre le riche, du petit contre le grand, du faible contre le fort !... Connaissez donc la plaie qui dévore le sol. Il s'agit d'éclairer, non pas le législateur d'aujourd'hui, mais celui de demain. Par le temps qui court, n'est-il pas utile de peindre enfin ce paysan, qui rend le code stupide, inapplicable, en faisant arriver la propriété à un non-sens, à quelque chose qui est et qui n'est pas ? Vous allez voir cet infatigable sapeur, ce rat qui morcèle et divise le sol, se le partage, le repartage et coupe en cent morceaux un arpent de terre. [Cet

élément insocial, créé par la Révolution, absorbera quelque jour la bourgeoisie, comme la bourgeoisie a mangé la noblesse. S'élevant au-dessus de la loi par sa propre petitesse, ce Robespierre à une tête, à vingt millions de bras, travaille sans jamais s'arrêter, tapi dans toutes les communes, intronisé au Conseil municipal, armé en garde national dans tous les cantons de France par 1830, qui ne s'est pas souvenu que Napoléon avait préféré les chances de son malheur à l'armement des masses[1] !

[1] Il faut remarquer que dans la version publiée en 1844 cet extraordinaire paragraphe se retrouve tout entier, du moins comme sens, dans la *Dédicace* de l'ouvrage. Mais, ainsi qu'on le voit, il avait été *pensé* et rédigé plusieurs années avant cette mise au jour.

II. — LE CABARET

Du parc des Aigues pour aller à Blangy, on sortait par une jolie porte à bossages, où aboutissait une petite route pavée, qui regagnait le chemin communal.

A mi-chemin de cette porte et du village se trouvait une de ces maisons qui ne se voient qu'en France, partout où la pierre est rare. Construite en morceaux de brique, ramassés de tous côtés, en gros cailloux, en terre argileuse, le plus grossier pisé qui se puisse imaginer, le toit soutenu par de grosses branches, les joncs et la paille, les grossiers volets, la porte, tout, de cette chaumière, provenait de trouvailles heureuses ou de dons arrachés par l'importunité.

Le paysan a pour sa demeure l'instinct qu'a l'ani-

mal pour son nid ou pour son terrier, et cet instinct éclatait dans toutes les dispositions de cette chaumière. D'abord, la fenêtre et la porte regardaient au nord ; la maison, assise sur une petite éminence, dans l'endroit le plus caillouteux d'un terrain à vignes, devait être salubre. On y montait par trois marches, industrieusement faites avec des piquets et des planches, et remplies en pierrailles. Ainsi, les eaux s'écoulaient rapidement, et, comme la pluie vient rarement du nord, l'entrée évitait toute humidité. Au bas, sur le sentier, régnait un rustique palis, perdu dans une haie d'aubépine et de ronces. L'espace en pente qui séparait cette chaumière du chemin était couvert par une treille, sous laquelle il ne venait rien. Mais le long du talus on apercevait des fleurs communes, des roses, des giroflées, des chèvrefeuilles, les fleurs que le paysan a pour rien. Le toit était chargé de mousses ; un chèvrefeuille y attachait déjà ses brindilles. Sur un côté de cette maison, le possesseur avait adossé une étable pour deux vaches. Devant cette construction en mauvaises planches, se trouvait un terrain battu servant de cour, dans un coin duquel se voyait un énorme tas

de fumier soigneusement arrangé. De l'autre côté de la maison s'élevait un hangar en chaume, soutenu par deux beaux troncs d'arbres, sous lequel se mettaient les ustensiles des vignerons, leurs futailles vides, des fagots de bois, empilés, pour sécher, autour de la bosse que formait le four, dont la bouche se trouvait sous le manteau de la cheminée, à l'intérieur.

Derrière la maison s'étendait, en pente assez raide, environ un arpent, enclos par une haie vive, et cultivé en vignes soignées, comme l'est tout terrain appartenant à un paysan, et si bien fumées, provignées et bêchées, que leurs pampres verdoyaient les premiers à trois lieues à la ronde. On voyait çà et là, dans ce clos, quelques arbres, des amandiers, des pruniers et des abricotiers. Entre les ceps, le plus souvent on plantait des pommes de terre; pas un pouce de terrain n'était perdu. En hache, vers le village et derrière la cour, dépendait encore de cette habitation un petit terrain humide et bas, favorable à la culture des choux, des oignons, de l'ail, légumes favoris de la classe ouvrière.

Cette maison, composée d'une seule pièce qui

contenait deux mauvais lits, un pour le père et la mère, l'autre pour les enfants, avait une sortie sur le vignoble. A droite de cette porte, une rampe en bois, appuyée au mur de la maison et couverte d'une toiture en chaume, montait jusqu'au grenier, éclairé par un œil-de-bœuf. Sous cet escalier rustique, on avait pratiqué un caveau pour mettre quelques pièces de vin.

Quant au mobilier, quiconque est entré dans ces maisons le connaît. La batterie de cuisine consiste en deux ustensiles avec lesquels on fait tout : une poêle et un chaudron de fer; mais, par exception, il se trouvait dans cette chaumière deux casseroles énormes, accrochées sous le manteau de la cheminée, au-dessus d'un petit fourneau portatif. Malgré ce symptôme d'aisance, le reste du mobilier était bien en harmonie avec les dehors de la maison. Ainsi, pour contenir l'eau, une jarre ; pour argenterie, des cuillers en bois et d'étain ; des plats en terre brune au dehors, blanche en dedans, mais écaillés, raccommodés avec des attaches; enfin, autour d'une table solide, des chaises en bois blanc ; pour plancher, de la terre battue ; pour tout ornement, les murs ont une couche d'eau de

chaux, ainsi que les maigres solives du plafond, auxquelles pendent du lard, des bottes d'oignons, des paquets de chandelles, et tous les sacs où le paysan met ses graines. Auprès de chaque lit, deux antiques armoires en vieux noyer gardent le peu de linge, de vêtements de rechange, les habits de fête de la famille.

Sur le manteau de la cheminée brillait un vrai fusil de braconnier. Vous n'en donneriez pas cent sous ; le bois est quasi-brûlé, le canon n'a pas d'apparence, il ne semble pas nettoyé. Vous pensez que la défense d'une cabane à loquet, dont la porte extérieure, pratiquée dans le palis, n'est jamais fermée, n'exige pas mieux ; mais examinez cette arme ; si le bois vient d'une arme commune, le canon, choisi avec soin, provient d'un fusil de prix, donné sans doute à quelque garde-chasse ; aussi le paysan ne manque-t-il point son coup. Il existe entre lui et son fusil l'intime connaissance que l'ouvrier a de son outil. S'il faut abaisser le canon d'un centième de ligne au dessous ou au-dessus de la proie, parce qu'il relève ou tombe de cette faible estime, le braconnier le sait ; il obéit à cette loi sans se tromper. D'ailleurs, un officier d'artille-

rie trouverait les parties essentielles de l'arme en bon état, rien de moins, rien de plus. En effet, dans tout ce qu'il s'approprie, dans tout ce qui doit lui servir, le paysan déploie la force convenable; il y met le nécessaire et rien au delà. La perfection extérieure, il ne la comprend pas. Juge infaillible des nécessités en toutes choses, il connaît tous les degrés de forces, et sait, en travaillant pour le bourgeois, donner le moins possible pour le plus possible.

Avez-vous bien saisi les mille détails de cette hutte, assise à une portée de fusil de la jolie porte des Aigues? La voyez-vous, accroupie là, comme un mendiant devant un palais? Eh bien! son toit chargé de mousses veloutées, des poules caquetant, le cochon qui vague, toutes ces poésies ont un horrible sens; à la porte du palis, une grande perche élevait à une certaine hauteur un bouquet flétri, composé d'une branche de pin et d'un feuillage de chêne réunis par un chiffon. Dessous, un peintre a, pour un déjeuner, peint dans un tableau de deux pieds carrés, sur un champ blanc, un I majuscule en vert, et, pour ceux qui savent lire, ce calembour en douze lettres : *Au grand I vert* (hiver).

Puis, à gauche de la porte, brille l'horrible affiche : *Bonne bierre de mars*, où, de chaque côté d'un cruchon d'où s'élance la mousse, se trouvent une femme et un hussard grossièrement coloriés.

Vous connaissez les lieux. Voici les êtres et leur histoire, qui contient plus d'une leçon pour les philanthropes.

Le propriétaire du *grand I vert* se nommait François Tonsard, et se recommande à l'attention des philosophes par la manière dont il avait résolu le problème de la vie fainéante et de la vie occupée. Ouvrier en toute chose, il savait travailler à la terre, mais pour lui seul. Pour les autres, il creusait des fossés, fagotait, écorçait des arbres ou les abattait, travaux à la discrétion de l'ouvrier. Tonsard devait son coin de terre à la générosité de Mlle Laguerre. Dès sa première jeunesse, le jardinier du château l'occupait à la journée. Il n'avait pas son pareil pour tailler les arbres d'allées, les charmilles, les haies, les marronniers de l'Inde, et son nom indiquait assez que ce talent était héréditaire dans sa famille.

Un jour, en se promenant, Mlle Laguerre entendit Tonsard, garçon fort bien découplé, disant : — « Il

me suffirait d'un arpent pour vivre, et pour vivre heureusement! » Cette bonne femme, pour le rendre heureux, lui donna cet arpent de pierre et de cailloux, en avant de la porte de Blangy, contre trois cents journées à faire pour elle. Il resta près d'une année au château, sans gages, mangeant avec les gens, auxquels il semblait le meilleur garçon de la terre. *Ce pauvre Tonsard*, était le mot de tout le monde. Il fit à peu près du travail pour cent journées, sur les trois cents qu'il devait, et, quand il fut en possession de son champ, et qu'on lui dit que Mme des Aigues le lui avait donné :

— Je l'ai parbleu bien acheté et payé, répondit-il. Est-ce que les bourgeois donnent quelque chose? Vous croyez donc que ce n'est rien que trois cents journées à vingt sous, pendant lesquelles il a fallu me nourrir? Ça me coûte cinq cents francs. »

Le propos ne dépassa point la région populaire.

Tonsard se bâtit sa maison lui-même, en en prenant les matériaux de ci, de là, se faisant donner un coup de main par l'un et l'autre, et grapillant au château les choses de rebut, les demandant, les obtenant. Une mauvaise porte d'un montreuil démoli, reporté plus loin, devint celle de son établi ;

sa fenêtre était celle d'une vieille serre abattue, car chaque propriétaire des Aigues avait été une femme plus ou moins riche, et qui ne les avait considérés que comme un lieu de plaisance jeté à une très belle distance de Paris ; on y venait en douze heures. Tonsard avait passé l'âge des réquisitions quand on les fit. Il se maria dès que sa maison fut terminée, et il épousa la fille unique d'un fermier *à-moitié*, qui paraissait faire d'excellentes affaires, et qui en fit de si mauvaises qu'il fut obligé de redevenir ouvrier. Il était buveur, paresseux, et sa fille tenait de lui. Mais elle avait une espèce de beauté champêtre ; elle était grande et bien faite ; elle n'aimait point à travailler en plein air.

Tonsard s'en prit à sa femme du *malheur* de son beau-père, et il la maltraita par cette vengeance, familière au peuple, qui se contente de l'effet sans voir la cause. En se trouvant attachée à une chaîne pesante, cette femme, pour l'alléger, se servit des vices de Tonsard, et, gourmande, aimant ses aises, elle encouragea la paresse et la gourmandise de cet homme. Elle sut se procurer la faveur des gens du château, sans que Tonsard lui reprochât les moyens en voyant les résultats, car il s'inquiéta

fort peu de ce qu'elle faisait, pourvu qu'elle fît ce qu'il voulait. La Tonsard créa donc la buvette du *Grand I vert*, dont les premiers consommateurs furent les gens du château, les gardes, et quelquefois les chasseurs. M. Bertin, l'intendant de M[lle] Laguerre, fit cadeau de quelques pièces de vin excellent à la Tonsard, et ce fut autant avec ces présents qu'avec sa renommée de beauté qu'elle donna de la réputation à son cabaret. Mais elle était surtout excellente cuisinière, en sa qualité de gourmande, et, quoique ses talents ne s'exerçassent que sur les plats en usage dans la campagne, le civet, la sauce du gibier, la matelote, l'omelette, elle passa dans le pays pour savoir admirablement cuisiner un de ces repas qui se mangent sur le bout d'une table, et font indéfiniment boire. En deux ans, elle se rendit ainsi maîtresse de Tonsard et lui fit suivre une pente mauvaise, dans laquelle il ne demandait pas mieux que de rouler. Il fit une excellente chère, braconna constamment, sans avoir rien à craindre, par suite des liaisons de sa femme avec Bertin l'intendant, avec les gardes et les autorités champêtres. Il ne travailla que pour lui. Puis, dès qu'il eut des enfants

assez grands pour en faire les instruments de son bien-être, il ne fut pas plus scrupuleux pour leurs mœurs qu'il ne l'avait été pour sa femme sans ses enfants, et il en eut quatre, deux filles et deux garçons.

Tonsard, qui vivait, ainsi que sa femme, au jour le jour, aurait vu finir sa joyeuse vie. Mais il maintint sévèrement chez lui la loi quasi-martiale de travailler à la conservation de son bien, auquel sa famille participait d'ailleurs. Voici, quand sa famille fut élevée aux dépens de ceux à qui sa femme savait arracher des présents, comment le *Grand 1 vert* s'y prenait pour subsister. La vieille mère de Tonsard et ses deux filles allaient continuellement au bois, et revenaient, deux fois par jour, chargées à plier, sous le poids d'un fagot qui tombait à leurs chevilles, et dépassait leur tête de deux pieds. Quoique fait en dessus avec du bois mort, l'intérieur se composait de bois vert, coupé souvent parmi les petits arbres. Ainsi la famille Tonsard prenait son bois, pour l'hiver, dans la forêt des Aigues. Le père et ses deux fils braconnaient continuellement, de septembre en avril. Les lièvres, les lapins, les perdrix, les grives, les che-

vreuils, tout le gibier qui ne se consommait pas au logis, se vendait à Blangy, dans la petite ville de Soulanges, ou dans la Ville-aux-Fayes, le chef-lieu d'arrondissement, trois endroits où les deux filles de Tonsard, Catherine et Marie, avaient leurs connaissances, et d'où elles rapportaient chaque jour les nouvelles, en y colportant celles des Aigues et de Conches. Quand les collets donnaient trop, la Tonsard faisait des pâtés s'il y avait des pertes, — et ces pertes étaient la consommation de Tonsard et de sa femme, qui mangeaient les meilleurs morceaux, qui buvaient du vin meilleur que celu qu'ils vendaient, et que leur correspondant de Soulanges leur donnait en paiement.

Au temps de la moisson, six Tonsard, la vieille mère, le père, les deux garçons, — tant qu'ils n'eurent pas dix-sept ans, — les deux filles, glanaient et ramassaient près de six boisseaux de blé par jour, et ils glanaient seigle, orge, blé, tout grain bon à moudre!

Ne travaillant jamais aux champs, ou très rarement, la Tonsard était restée fraîche, blanche, potelée; elle était une exception. Une femme des champs passe aussi rapidement que passent leurs

fleurs; elle est vieille à trente ans. Cette exception était funeste. La Tonsard aimait à être bien mise; elle n'était que propre; mais, au village, cette propreté vaut le luxe. Les filles imitaient la mère. Elles étaient mieux mises que ne le comportait leur pauvreté; sous leurs robes grossières, elles avaient du linge plus fin que ne le portent les paysans; elles avaient de jolies toilettes pour les jours de fête; elles n'avaient pas un liard à elles; leur père et leur mère leur donnaient uniquement la nourriture et les couchaient, avec leur grand'-mère, dans le grenier et dans la même chambre où couchaient leurs frères, sur la paille. Comment faisaient-elles? Ni le père ni la mère n'en avaient aucun souci. Tout le pays savait que, dans cette famille, il n'y avait ni principes, ni scrupules, et personne ne trouvait à redire aux mœurs de ce *Grand I vert*. Tonsard était mêlé à tous les intérêts, il écoutait les plaintes de chacun et il était surtout le lien des fraudes qui profitaient à tous les nécessiteux. C'était un nid de vipères, où s'entretenait, vivace et venimeuse, chaude et agissante, la haine du prolétaire et du paysan contre le riche et le bourgeois. Son exemple avait été fatal, car cha-

cun s'était demandé pourquoi il n'aurait pas, comme les Tonsard, son bois pour chauffer le four, pour faire la cuisine, et pour se chauffer l'hiver, la nourriture d'une vache, et du gibier à manger ou à vendre; pourquoi ne pas récolter comme eux, sans semer, à la moisson et aux vendanges. Aussi, le vol sournois qui ravage les bois, qui dîme les guérêts, les vignes et les prés, devenu général dans cette vallée, était-il dégénéré en un usage du pays.

Ne croyez pas d'ailleurs que jamais Tonsard, sa femme, ses enfants et sa vieille mère se soient dit de propos délibéré : — « Nous vivrons de vols, et nous les commettrons avec habileté! » Ces habitudes avaient grandi lentement. Au bois mort, la famille mêla quelque peu de bois vert, et, enhardie par l'impunité, par l'habitude, en cinq ou six ans, elle en était arrivée à *faire du bois*. Il en fut ainsi pour le pâturage des vaches, pour le glanage et pour le hallebotage. Une fois que la famille eut goûté les bénéfices de ces quatre droits, conquis par les pauvres de la campagne et qui vont jusqu'à l'abus, on conçoit qu'elle ne pouvait y renoncer que contrainte.

Au moment où cette histoire commence, Ton-

sard était âgé d'environ quarante-sept ans. Fort et trapu, plus gras que maigre, les cheveux crépus et noirs, le teint violemment coloré, recuit, comme une brique, de tons violâtres, l'œil orangé, des oreilles rabattues et larges au rebord, une constitution musculeuse enveloppée d'une chair molle et trompeuse, le front écrasé, la lèvre inférieure pendante, il y avait en lui quelque stupidité, entremêlée d'une volonté rapide et peu durable, le caractère des criminels, qui font toujours de faux calculs. Son nez, aplati du bout, comme si le doigt céleste avait voulu le marquer, lui donnait une voix qui partait du palais, comme chez tous ceux que la maladie a défigurés en leur tronquant la communication des fosses nasales, où l'air passe alors péniblement. Il avait les dents supérieures entre-croisées, et ce terrible défaut était d'autant plus visible que ses dents avaient la blancheur de celles des animaux. Sans la fausse bonhomie du fainéant, du gobeloteur de campagne, il eût effrayé !

. . . .

H. DE BALZAC.

Si l'on veut bien comparer ce texte avec celui de l'œuvre publiée, on pourra facilement constater à quel point il en diffère. Non seulement le style proprement dit, mais même les termes choisis d'abord, ont subi d'incessantes corrections. Enfin, chose bien plus importante encore, des modifications et des développements très considérables ont été apportés à l'ouvrage primitif. C'était là d'ailleurs l'habituel procédé de composition employé par Balzac, dont la version publiée par lui des pages qu'on vient de lire offre un modèle vraiment typique.

Il faut se souvenir, en outre, qu'entre l'époque où le chapitre ci-dessus fut écrit et celle où l'introduction des *Paysans* fut imprimée dans *la Presse*,

plusieurs années s'écoulèrent, pendant lesquelles les vues morales et littéraires de l'auteur ne cessèrent de se développer et d'aller en s'élargissant. C'est ce qui explique aussi l'immense agrandissement que le sujet avait pris dans son esprit, au moment où l'œuvre fut remaniée pour paraître dans le journal de M. de Girardin.

Tout ceci n'empêche point, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut dans une note, qu'il ne nous ait fallu, pour reconstituer la fin de ces pages initiales, nous servir aussi de l'unique exemplaire existant sans doute d'une seconde composition corrigée de ces deux premiers chapitres. Elle dut être commencée en 1840, à l'imprimerie Béthune et Plon, et certainement à l'intention de *la Presse*. Mais elle ne dépassa vraisemblablement jamais le fragment retrouvé, tandis que la précédente, ainsi que nous l'avons dit, infiniment moins développée, fut exécutée jusqu'au bout et renferme seule le texte original de l'œuvre toute entière, telle qu'elle avait été primitivement conçue. Elle seule aussi peut donc tenir lieu du manuscrit autographe, dont nous n'avons retrouvé que l'unique feuillet trente-cinq.

Malgré tous ces secours, nous avons encore été parfois forcé de souder ensemble certaines phrases demeurées incomplètes, et même d'ajouter un ou plusieurs mots oubliés dans ces épreuves de pacotille.

La remarque la plus curieuse inspirée par l'entrée en matière qu'on vient de lire, c'est qu'elle ne contient pas le merveilleux chapitre deux des *Paysans* d'aujourd'hui, celui qui porte ici ce numéro n'étant que le troisième du livre. Le chapitre deux de la version définitive fut donc ajouté seulement lors de la révision de l'ouvrage en vue de sa publication dans *la Presse*, c'est-à-dire en 1844.

Un autre curieux détail à signaler, c'est que plusieurs des noms employés à l'origine furent modifiés ensuite, de façon à devenir plus marquants et plus spéciaux. Ainsi Moncornet devint Montcornet; Bertin, Gaubertin; Audoyer, Vaudoyer; etc.; mais Tonsard, constatons-le, reçut d'emblée son appellation si frappante et si caractéristique.

Nous avons parlé plus haut de la seule page retrouvée par nous du manuscrit primitif des

Paysans. Il est malheureusement fort à craindre que toutes les autres soient à jamais disparues, de même que celles de la version définitive. Le feuillet sauvé concerne le personnage de Rigou, l'usurier de Blangy, et les chapitres huit et treize de la première partie en ont conservé quelques lignes. Nous allons reproduire aussi cette unique épave de l'absolu premier jet de l'œuvre. En la lisant, on pourra de nouveau juger à quel point le texte original des *Paysans* dut être modifié, pour devenir enfin l'admirable étude que publia *la Presse*. De plus, ce passage fait précisément partie de ceux dont le texte imprimé manque dans les débris d'épreuves dont nous avons indiqué l'origine.

« . . . .

« ... Ces sommes étaient en beaux louis d'or. Rigou put acheter avec faveur des biens nationaux, et il n'acheta que ceux de l'Église. Il s'était fait ainsi cinq à six mille livres de rente entre Blangy et Soulanges. C'étaient des clos de vignes entourés de murs, et des prés enclos de haies vives et qu'il avait plantés d'arbres. Il avait alors pour soixante mille francs de peupliers à couper le long de la

route départementale, qui allait de la Ville-aux Fayes au chef-lieu de préfecture, et qui passait par Soulanges, Blangy et Conches.

« Il avait pris en affection Blangy, et, quelque répugnance qu'il inspirât à l'administration, il était le seul propriétaire de Blangy capable d'être maire. M. de Montcornet ne l'avait pas voulu voir, car, naturellement, il fallait opter entre le curé et lui, qui étaient à couteaux tirés, comme devaient l'être un moine marié et un prêtre orthodoxe.

« Depuis 1814, il y avait entre la mairie et le presbytère une guerre flagrante, et cette guerre avait popularisé M. Rigou, que l'on méprisait auparavant. Il représentait, aux yeux des paysans, leurs intérêts politiques et financiers, soi-disant menacés par le retour des seigneurs qui trouvaient un appui dans le clergé.

« Rigou crut qu'un général de l'Empire serait une société pour lui. La réception que lui fit la comtesse mit entre le maire et le château la haine froide et réfléchie que portaient les libéraux passionnés aux royalistes, augmentée des excitants du voisinage de campagne, où le souvenir d'une blessure d'amour-propre est toujours vivant. Aussi,

dès qu'il put atteindre le général, Rigou n'y manqua pas. Il ne fit rien pour les chemins nécessaires aux Aigues, et il répara fastueusement ceux dont se servaient les paysans. Il chicana le château relativement à des alignements, et il coupa très audacieusement des arbres sur les limites contestées de ses journaux avec les terres des Aigues. Il y avait un procès pendant au tribunal de la Ville-aux-Fayes, déjà jugé en faveur du maire par le juge de paix de Soulanges, un ami du brigadier de la gendarmerie.

« Un mois après la matinée où le garde-chasse avait reçu sa consigne, le maire reçut sa démission. M. de Montcornet était allé faire une visite au préfet, et le préfet, qui connaissait l'état de la commune, fut enchanté d'un désir qui prévenait le sien.

« Puis, quelques jours après, un sous-officier de l'ex-garde impériale qui prenait sa retraite, à qui, par hasard, le général avait rendu service et qui était de Conches, remplaça le garde champêtre.

« Ce garde champêtre destitué se nommait Audoyer ; il avait quarante-six ans ; il n'était, comme tous les gardes champêtres, propre qu'à être garde champêtre, à se promener, niaiser et se

faire choyer par les pauvres, qui ne demandaient pas mieux que de capituler avec cette autorité subalterne. Il connaissait M. Soudry, le brigadier de Soulanges, car les brigadiers de gendarmerie, remplissant des fonctions quasi-judiciaires dans l'instruction des procès criminels, ont des rapports avec les gardes champêtres, leurs espions naturels. Soudry l'envoya à Bertin, qui reçut très bien Audoyer, son ancienne connaissance, et lui fit verser à boire tout en écoutant le récit de ses malheurs.

. . . . »

« [H. de Balzac.] »

Ici se termine en quelque sorte la première partie de l'histoire des *Paysans*. Quand nous les retrouverons, ce roman aura franchi la période de gestation pour entrer dans celle des remaniements définitifs et de l'exécution finale.

DEUXIÈME PARTIE

PENDANT

PENDANT

A coup sûr, nous n'apprendrons rien à personne, en rappelant ici à quel degré les rapports de Balzac avec Émile de Girardin furent sans cesse troublés, successivement intimes, affectueux même, puis profondément altérés et aigris.

Tous deux violents, autoritaires, toujours mutuellement prêts à défendre, l'un contre l'autre, nous ne savons quelle question d'orgueil et de primauté, jamais ils ne s'accordèrent vraiment, ni ne purent établir entre eux de relations régulières et douces. Sans Mme de Girardin, qui s'efforça constamment d'empêcher ces chocs perpétuels, et qui n'y parvint pas aussi fréquemment que ses efforts l'auraient mérité, le grand écrivain et le potentat de *la Presse* en seraient arrivés plus souvent en-

core, sans ménagements ni mesure, aux hostilités officielles. En réalité, Balzac avait une sincère affection pour Mme de Girardin. Il se plaisait dans son salon, et si certaines de ses lettres contiennent parfois contre elle une de ces phrases violentes, que sa nature en dehors et sa croissante maladie de cœur l'empêchaient de retenir, il n'en était pas moins le véritable ami de la belle Delphine. Mais les choses changeaient dès qu'il s'agissait de son mari.

A l'époque où ces deux puissantes individualités, si remarquables chacune dans son genre, s'étaient rencontrées dans la vie, Balzac était moins près de voir réussir ses ambitions et ses espérances que le futur grand journaliste. Une lettre de ce dernier, adressée à M. Armand Baschet, que celui-ci publia en partie dans son livre sur le romancier[1], précise le moment de cette entrée en relations. Cette lettre paraît ici pour la première fois complète :

[1] *Honoré de Balzac*, etc., par Armand Baschet. In-12. Chez Giraud et Dagneau, 1852, p. 26.

A M. Armand Baschet, à Paris.

« 22 décembre 1851.

« Voici, Monsieur, les seuls renseignements que je puisse vous transmettre.

« En 1829, M. de Balzac me fut présenté par M. Levavasseur, libraire[1]. Il n'était connu alors que dans le cercle étroit de son intimité; il me remit un article intitulé : *El Verdugo*, que je fis insérer dans *la Mode*[2]. Ce journal fut le premier qui l'accueillit.

« Plus tard, vers la fin de 1829 ou en 1830, j'eus l'idée, en effet, de publier, dans le format des journaux quotidiens un supplément bibliographique[3]. M. de Balzac et M. de Bois le Comte (récemment encore ministre de France aux États-Unis), en furent les plus actifs collaborateurs. Ce journal ne vécut que peu de mois. Je n'en ai pas la collec-

[1] Chez qui Balzac publia, en décembre 1829, *la Physiologie du mariage.*

[2] Numéro du 29 janvier 1830. Daté d'octobre 1829, dans *la Comédie Humaine.*

[3] *Le feuilleton des journaux politiques.* N° 1, 3 mars 1830.

tion; mais il serait possible que M. de Bois le Comte l'eût conservée.

« Cordialement.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

Émile de Girardin, l'un des premiers, devina donc la valeur du futur maître, et l'associa, dès 1830, à la rédaction de la plupart des publications par lesquelles il préludait, en matière de presse, aux conceptions nouvelles qui devaient l'illustrer. C'est ainsi que Balzac collabora au *Voleur*, au *Feuilleton des journaux politiques* et à *la Mode*, alors que son nom n'avait encore conquis aucune notoriété. Mais, à partir de 1832, en plusieurs circonstances, la lutte s'engagea. Toutefois, en 1836, lors de l'apparition de *la Presse* dont, à l'origine, M. de Girardin fut bien le fondateur et le premier gérant, mais non pas l'absolu directeur ni l'unique propriétaire, le nom de Balzac était devenu trop célèbre pour qu'on ne désirât pas l'attacher à la rédaction du nouveau journal. Les démarches tentées réussirent, et *la Presse*, l'année même de sa naissance, inséra la scène de la vie de province intitulée : *la Vieille Fille*. Depuis lors, le maître ne

cessa guère d'y collaborer, car, de 1837 à 1847, il lui donna la primeur des ouvrages suivants : *la Femme supérieure* (*les Employés*), *le Curé de village*, *Véronique* (fin du *Curé de village*), *la Princesse parisienne* (*les Secrets de la princesse de Cadignan*), *la Rabouilleuse* (les deux parties : *les Deux Frères* et *un Ménage de garçon en province*), *Mémoires de deux jeunes mariées*, *Honorine*, *Gaudissart II*, *les Paysans*, *Petites misères de la vie conjugale* (en partie), et *la Dernière incarnation de Vautrin*.

Mais, durant ces dix années, que de plaintes, que de récriminations échangées entre l'écrivain et la direction du journal! Et, reconnaissons-le, elles étaient fort souvent légitimes des deux côtés. Par exemple, Balzac lançait contre *la Presse* des torrents d'invectives, parce qu'après l'insertion de *la Vieille Fille*, elle avait refusé coup sur coup *la Torpille* (premiers chapitres de *Splendeurs et misères des courtisanes*), et *la Haute Banque* (*la Maison Nucingen*), ouvrages que *le Curé de village* remplaça, ainsi qu'en témoigne une note annonçant sa prochaine mise au jour, note imprimée dans *la Presse* du 28 septembre 1838. La voici :

« Cette nouvelle, dont l'auteur revoit en ce moment les épreuves, est destinée à remplacer *la Maison Nucingen*, et *la Torpille*, précédemment annoncées, mais dont l'insertion n'a pu avoir lieu par des considérations puisées dans les exigences d'un journal quotidien. »

D'autre part, *la Presse*, non moins exaspérée, menaçait sans cesse Balzac d'une avalanche de papier timbré par suite de la constante inexécution des engagements qu'il avait pris envers elle, ou bien à cause de l'invraisemblable sans-gêne avec lequel il quittait pour longtemps Paris, sans même daigner laisser une adresse qui permît de lui envoyer la suite des épreuves d'un ouvrage, parfois déjà annoncé dans le journal comme prêt à y paraître!

La *Correspondance* imprimée de Balzac contient quelques-unes de ses lettres à M. et à Mme de Girardin. Mais le plus grand nombre de celles qu'il adressa au grand polémiste n'a point, à cette heure encore, vu le jour, et nul ne sait entre quelles mains se trouvent aujourd'hui les célèbres et importants papiers du fondateur de *la Presse*!

Nous allons essayer d'atténuer cette déplorable lacune en recueillant ici, avant de revenir aux *Paysans*, toute une série de lettres inédites échangées entre Émile de Girardin, sa femme, et Balzac. Nous y joignons celles déjà parues dans la *Correspondance*, mais publiées ici pour la première fois avec leurs dates rectifiées, et tout à fait conformes au texte original. On pourra mieux juger ensuite, grâce à la variété de leurs formules, combien les réponses encore inconnues de l'écrivain au journaliste devaient être peu conciliantes !

Celles des lettres publiées dans tout notre travail qui ne portent aucun nom de destinataire, sont adressées à Balzac.

« Paris, janvier 1830.

« Mon très cher Monsieur,

« Voici vos épreuves. Veuillez vous hâter de les corriger. Et *l'Autopsie*, après laquelle j'attends, me la donnez-vous? Et notre *Ane Mort?* Vous voyez que nous ne voulons vous tenir quitte de rien. C'est la conséquence de toute l'estime que nous inspire votre esprit et votre grand talent [1].

« Amitiés.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

[1] Cette lettre est écrite sur du papier avec en-tête imprimé du *Voleur*, où parut, anonymement, cette critique de l'*Ane mort et la Femme Guillotinée*, de Jules Janin, dans le numéro du 5 février 1830. Indiquée comme étant le trentième chapitre de l'ouvrage, — qui n'en renferme que vingt-neuf, — elle contient *l'Autopsie* demandée. Quant aux épreuves envoyées, il s'agit peut-être des deux fragments de *la Physiologie du mariage*, cités en janvier 1830 dans *le Voleur*, ou bien de travaux destinés à *la Mode*, cet autre recueil que dirigeait également Émile de Girardin.

« 20 août 1831.

« Je n'ai pas eu le temps, mon cher Balzac, d'aller vous voir. Que devenez-vous? Et *la Peau de Chagrin?* Je suis bien désireux d'avoir de vos nouvelles. Ne viendrez-vous donc [pas] nous en apporter un jour? J'irai à Paris jeudi prochain. Je descendrai vous voir à onze heures, si, d'ici là, nous n'avons pas de nouvelles en échange de ces souvenirs de la trinité de Villiers.

« ÉMILE DE G[IRARDIN]. »

« Paris, mercredi 26 octobre 1831.

« Êtes-vous parti, êtes-vous de ce monde, mon cher Balzac? Je reçois un mot de M. Gosselin sur lequel je voudrais bien causer un moment avec vous. Vous trouverai-je vendredi, à onze heures? Nous aurions [été] de là chez l'éditeur dont vous faites la fortune, *et cœtera.*

« Amitié d'ambition!!!!

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

« Paris, 1832.

« Merci de votre aimable intérêt. Nous allons tous bien, c'est-à-dire que nous ne sommes qu'un peu malades. Puisque vous comptez venir aujourd'hui dans ce quartier, nous vous attendrons pour dîner, c'est-à-dire pour jeûner en compagnie. Émile est allé vous voir hier. Ma sœur a été inquiète de son mari. Elle est assez bien. A aujourd'hui, n'est-ce pas?

« Amitiés.

« D[ELPHINE] G[AY] DE G[IRARDIN]. »

« Ce vendredi, 13 avril 1832.

« Puisque nous voilà tous en quarantaine, dites-nous comment vous êtes. Donnez-moi des nouvelles de Madame votre mère, et de cet aimable sœur dont le souvenir m'est si doux. Qu'est devenu ce beau temps où l'on n'avait à craindre que les charrettes et les tilburys, et où l'on pouvait rire de ses désastres, et les oublier près de vous! Nous vous invoquons dans nos tristesses, comme on invoque un médecin dans ses souffrances. Écrivez-

nous donc, et consolez-nous de ne pas vous voir en nous rassurant sur votre santé.

« Mille amitiés de la part d'Émile.

« D[ELPHINE] G[AY] DE GIRARDIN. »

A Madame Émile de Girardin.

« Paris, avril 1832.

« Figurez-vous que j'ai été, moi si beau! cruellement défiguré pendant huit jours, et cela m'a paru curieux d'être plus laid que je n'étais.

« Je ne suis sorti qu'hier, mais vous devinez bien pour qui était cette première visite. Aujourd'hui [ou] demain, j'aurai le bonheur de vous remercier des gracieuses amitiés que vous m'avez écrites, et de vous voir. Nous rirons un peu des bien portants, et bénirons les morts.

« Ma sœur est en Touraine. Ma mère est mieux; elle m'a fait peur. Il y a eu une journée où j'ai tremblé pour elle. Elle va bien.

« Vous êtes bien aimable pour moi, et je vous en remercie du plus profond de mon cœur : *de pro-*

fundis! comme dit le psaume fatal. Cela est-il de bon goût par le choléra qui court? Oui, car c'est vous placer aussi haut que Dieu, et, entre lui et vous, je n'hésite pas.

« Aussi je me mets à vos pieds.

« DE BALZAC.

« J'ai horriblement souffert, et maintenant il faut réparer le temps perdu ; il faut travailler pour ces gredins de chevaux, que je ne puis pas parvenir à nourrir de poésie. Quelle belle application ce serait de la poésie ! Ah ! une douzaine de vers alexandrins en guise d'avoine ! Cette découverte tuerait la vapeur !

« N'oubliez pas de présenter à Mme Gay mes hommages respectueux. Elle doit avoir reçu le *livre!...*

« Et vous ne m'avez rien dit de votre main ! Souffrez-vous encore[1] ? Vous n'avez personne de malade? Mme O'Donnell va bien, n'est-ce pas? Mille vœux pour vous. »

---

[1] Peu de temps auparavant, Mme de Girardin avait eu la main contusionnée, par suite d'un accident arrivé lorsqu'elle se trouvait, avec Balzac, dans la voiture de ce dernier.

« Ce mercredi, 9 mai 1832.

« Voilà des siècles qu'on ne vous a vu. Venez donc demain soir nous donner de vos nouvelles. Vous verrez un admirateur passionné de votre dernier livre[1], et de bons amis qui ne vous pardonnent pas de les oublier.

« Ma mère va beaucoup mieux. Nous célébrons sa convalescence par une *bouillotte fantastique.*

« A demain, n'est-ce pas?

« D[ELPHINE] G[AY] DE GIRARDIN. »

A Madame Émile de Girardin.

« Paris, mai 1832.

« Depuis deux jours, je suis en flanelle et en douillette, attendu que je suis malade. Je l'étais déjà mardi soir, et je me suis fait, à la figure, l'enflure que vous avez eue à la main. J'en ai encore pour trois jours de souffrance et de désespoir; mais ce n'est pas le choléra, et personne ne

[1] La nouvelle édition, en quatre volumes, des *Scènes de la vie privée* contenant en plus : *les Célibataires* (*le Curé de Tours*), *la Bourse*, etc.

peut dire : « M. de Balzac a le choléra, nous allons le perdre ! »

« Ma maladie est ignoble ; c'est un abcès qui a son cours prévu.

« Mille remerciements de votre aimable souvenir ; mais j'aurais voulu un mot de votre main sur l'état de votre main, dont j'ai la responsabilité.

« Amitiés dévouées pour tous les vôtres, et pour vous.

« DE BALZAC. »

« Ce mardi, 29 mai 1832.

« Vous êtes à Paris et nous ne le savons pas, ô monstre ! Pour réparer vos torts, venez nous charmer encore. Vendredi soir nous célébrons en famille l'anniversaire de ce mariage auquel vous assistâtes [1]. Venez. Nous ne pouvons nous passer de vous. Si vous avez quelque chose à nous lire, apportez-le ; sinon, vous nous raconterez vos voyages, et vous savez comme nous écoutons !!

[1] Le 1er juin 1831. Retenu par sa santé, Balzac, en mai 1832, n'avait pas encore quitté Paris. Il ne partit qu'en juin, et pour plusieurs mois.

Écrivez-moi un petit mot. Je tiens à savoir d'avance si je puis compter sur vous vendredi. Je vous dirai pourquoi, ou plutôt *pour qui!*

« D[elphine] G[ay] de G[irardin]. »

A. Madame Émile de Girardin.

« Paris 31 mai 1832.

« Nous étions, madame, destinés l'un et l'autre à connaître les effets du Tilbury dans tous ses développements, et, non loin de ce même endroit où vous fûtes si indélicatement traitée, j'ai été mis en contact avec les héroïques pavés du susdit juillet. Cette tête, cette belle tête, enfin cette tête... que vous connaissez, a porté de la manière la plus malheureuse, et je ne sais si quelque rouage de la mécanique ne s'est pas détraqué dans mon cerveau.

« Cependant, comme votre souvenir a été ma première pensée au moment de ma chute, j'en ai conclu que mon intelligence ne devait pas être attaquée, car vous tenez certes par des liens secrets à tout ce qu'il y a de plus noble dans mon intel-

ligence et dans mon cœur. (Ça ne se dirait pas, mais ça s'écrit.)

« Plaisanteries à part, je suis au lit. J'ai été, pour la première fois de ma vie, saigné très copieusement. Il m'a été ordonné de ne pas écrire, et même de ne pas penser, de demeurer dans un calme parfait, et voilà que votre lettre est venue réveiller toutes les idées gracieuses et mondaines qui vous suivent ou vous précèdent ; vous m'avez rappelé les délices des fétiches, et même une dette que j'aurais été acquitter le soir même de ma chute ; mais, comme j'espère ne pas mourir encore, j'aurai le bonheur de vous voir aussitôt que je pourrai sortir, et je regrette bien vivement de ne pas pouvoir célébrer ce doux anniversaire, et me rendre à cette soirée, où, malgré tout ce que vous voulez bien me dire, je n'aurais pu voir que vous.

« Ayez la bonté de faire agréer à Mme Gay mes remerciements pour son envoi ; je lui aurais bien écrit ; mais, obligé de me servir d'une main amie, je suis forcé, par le médecin et la politesse, d'écrire et de faire écrire le moins possible.

« Mille affectueux hommages.

« DE BALZAC. »

A la même.

« Angoulême, 29 juillet 1832.

« Voulez-vous me permettre de vous confier un secret? De loin, puis-je faire la demande et la réponse, et ne présumerais-je rien de faux en vous supposant bonne, ingénieuse et complaisante?

« Premier secret, ne dites pas où je suis, ni qui vous écrit, ni ce que je vais avoir l'impertinence, l'outrecuidance de vous demander. — Si vous me refusez, dites-moi l'un des plus jolis *non* que vous ayez formulés, et gardez-moi encore le secret.

« J'ai achevé un livre intitulé : *Études de Femme;* il me faut une préface écrite par une femme : voulez-vous me la faire?

« Si vous me trouvez digne de quelques plumées d'encre, si vous voulez vous mettre un peu de noir aux doigts, si... si..., il y a mille *si!* répondez-moi un petit mot. Je suis à Angoulême, où je suis venu me faire couper les cheveux, et, jusqu'au 20 août, je puis y recevoir votre gracieuse réponse, quoi qu'elle dise. — Alors, si vous m'accordez ma requête, je vous enverrai un petit mot touchant cette préface, qui serait pour les neuf

cent quatre-vingt-dix-neuf millièmes dans le succès de mon livre, et mon chagrin sera de ne pouvoir jamais vous rendre un service de ce genre.

« Avez-vous pensé que je pensais à vous et à Émile? Quand la bougie a scintillé, quand votre oreille a résonné, quand vous avez été gaie, avez-vous cru que j'étais près de vous en esprit? Non, vous vous serez moqués tous de moi, peut-être, et vous m'aurez mis au nombre des gens sans mémoire, et Dieu sait si j'en manque! Savez-vous qu'il est impossible, en province, de ne pas tourner les yeux vers ce salon où tout est esprit et pensée?... où l'on fait payer l'éloge par de la raillerie, où cependant l'on vient toujours se faire duper, parce que tout y est joli, et que nous aimons mieux de ravissantes illusions que d'amères vérités? — Du moins, moi je suis ainsi, prêt à grimper sur une parole, comme Astolphe sur son hippogriffe.

« Vous ne m'oublierez pas auprès des personnes à qui je dois des souvenirs, et vous les formulerez en me faisant dire tout ce que je dois penser.

« Répondez-moi sincèrement, et, si c'est *oui*, laissez-moi prendre toute l'exigence de l'amitié;

car vous, *Delphine divine*, — comme disait le pauvre fou, chez Gérard, — et Émile, ne pouvez pas douter de la sincérité des sentiments de votre affectionné

« DE BALZAC. »

« Paris, août 1832.

« Votre lettre est arrivée comme vous, comme vous arriviez à Villiers, au milieu d'une espèce d'hôpital, nous trouvant toutes malades à la fois. Nous voilà mieux enfin, et je puis trouver un moment pour vous écrire.

« Ma mère a été si horriblement souffrante d'un rhumatisme à la main, que je ne pouvais la quitter. Vous devinez quel supplice ce devait être, pour une personne active comme elle, que de se voir tout à coup infirme, et forcée à la paresse par la douleur.

« Je suis bien fière de la preuve de confiance que vous me donnez en me demandant d'écrire une préface dont vous seriez responsable. Mais je suis bien trop votre amie pour vous rendre jamais le

mauvais service de vous remplacer. Personne plus que vous ne possède cet art si rare de se transformer en écrivant, de changer de plumages, de s'identifier aux sentiments d'autrui. L'homme du monde qui a peint si admirablement un abbé Birotteau [1], l'habitué de l'Opéra qui a su se faire chanoine de province, et nous intéresser tous au chagrin d'un homme qui pleure sa chambre comme on pleure sa fille, cet homme, enfin, qui a tenté avec succès tous les tours de force littéraires, peut certainement bien mieux que moi écrire une préface de femme.

« Savez-vous que la duchesse d'A[brantès], répand obligeamment le bruit que vous êtes non pas en Touraine, mais à Charenton ? Et voilà que l'on vient de tous côtés me demander très sérieusement de vos nouvelles, et si l'on espère vous guérir. J'ai toutes les peines du monde à persuader aux gens qui s'intéressent à vous que ce bruit répandu par Mme d'A[brantès] est une légère plaisanterie de sa part, et je sens que j'ai besoin de votre retour pour m'aider à détruire l'impression qu'il a laissée. Revenez donc bien vite. Ne laissez pas à ces *che-*

[1] Dans *le Curé de Tours*.

veux voyageurs le temps de regrandir encore, car il vous faudrait de nouveau séjourner à Nemours pour les recouper. En vérité, vous êtes un homme étrange! On n'a jamais vu établir des relais de coiffeurs tout le long de sa route comme vous le faites. N'en avez-vous donc pas un qui vous convienne à Paris, que vous nous abandonnez si longtemps[1]? Hâtez-vous donc de nous rapporter quelque bon ouvrage, comme le dernier. *Birotteau* (*le Curé de Tours*) est un chef-d'œuvre, je vous le répète. Tout le monde peut faire de l'horreur, de la mort, du crime, etc. Mais personne ne dessine le tableau de mœurs comme vous, et c'est, à mon avis, ce qu'il y a de plus difficile, car ces auteurs qui ne savent que raconter leur propre histoire, sans remarquer qu'ils ont presque tous la même, commencent à me lasser, et je leur sais peu de gré d'une observation qui ne porte jamais que sur eux. C'est dommage, pour leur talent, que

[1] Série d'allusions au voyage de Balzac, dont les étapes de *coiffure*, souvenir des aventures de Samson chez Dalila, se résumaient en rendez-vous féminins. C'est ainsi qu'il retrouva Mme de Castries à Aix-les-Bains, puis revint s'installer chez Mme de Berny, à la Bouleaunière, près Nemours.

le destin ne leur envoie que des aventures vulgaires. S'il leur arrivait quelque histoire extraordinaire, leur livre serait plus amusant.

« Venez, Paris est mortellemeut ennuyeux. Nous avons bien besoin de vous pour rire. Mme O'D[onnell] elle-même trouve à s'ennuyer! Émile va bien. Il me charge de mille amitiés pour vous, et pourtant il ignore que je vous écris!

« D[ELPHINE] G[AY] DE GIRARDIN. »

« Avril ou mai 1833.

« C'est lundi prochain mon *dernier jour*, c'est-à-dire mon dernier *lundi*. Émile part pour la Bretagne la semaine prochaine. Venez donc *lundi*, venez *dîner*. C'est aussi la fête de ma mère. Venez donc. Apportez-nous *l'Écho de la Jeune France*[1]. Il y a, dit-on, un autre *Ferragus* délicieux, que nous ne connaissons pas. Prêtez-le nous.

« D[ELPHINE] G[AY] DE GIRARDIN. »

---

[1] Contenant le début de *la Duchesse de Langeais*, (*Ne touchez pas la hache*). Numéro 1, mars 1833. Paru en avril.

« Ce dimanche, 26 mai 1833.

« Ah! vous êtes à Paris, et vous ne venez pas me voir! Cela est abominable. Je vais intéresser tous les Ferragus de Paris à ma vengeance. Je veux absolument vous voir demain, lundi soir. Vous trouverez chez moi les personnes que vous aimez, qui vous aiment, et enfin moi, qui vous déteste. Cela ne suffit-il pas pour vous attirer?

« D[ELPHINE] G[AY] DE GIRARDIN. »

« Ce 29 novembre 1833.

« Je compte toujours sur vous à dîner dimanche, en grand costume de travailleur. N'oubliez pas le petit bonnet violet. Si vous avez quelques pages à nous lire, apportez-les; il n'y aura que nous. Je n'ai pas besoin de vous dire que ce sera sans façon.

« A dimanche.

« G[AY] DE GIRARDIN. »

« Paris, fin de 1833.

« Qu'il y a longtemps que nous ne vous avons vu! On dit que vous êtes fâché contre moi. Je vous

sais bien trop d'esprit pour croire cela. Prouvez-le moi, et venez nous voir lundi. Venez dîner, si vous êtes dans notre quartier. Je ne vous attendrai pas, puisque c'est le seul moyen de vous avoir.

« A lundi.

« D[ELPHINE] G[AY] DE GIRARDIN. »

A Madame Émile de Girardin.

« Paris, fin de 1833.

« Madame,

« Depuis le jour où j'ai eu l'honneur de vous voir, je ne suis pas sorti, je n'ai vu personne ; j'ignore donc qui a pu vous dire que j'étais fâché contre vous. Et pourquoi ? Nous ne nous fâchons contre quelqu'un que quand nous avons des torts envers lui ; je ne m'en connais pas d'autre que celui de manquer à des invitations amicales ; mais ce sont des raisons pour vous aimer davantage.

« Je vous remercie de votre bon souvenir ; mais je ne pourrai vous aller voir de quelque temps, car je suis plongé dans le gâchis des épreuves et des rattrapages de deux ouvrages pressés.

« Agréez mes hommages respectueux, et faites mille compliments amicaux à Émile.

« J'ai l'honneur d'être votre tout dévoué serviteur.

« DE BALZAC. »

« Ce mardi 10 [décembre 1833].

« Si vous n'êtes point parti jeudi, c'est-à-dire après-demain [1], venez dîner avec nous. Nous jouerons à la bouillote, et nous dirons des folies et des bêtises.

« D[ELPHINE] DE GIRARDIN. »

« Lundi, 24 février 1834.

« Oh ! venez recevoir nos remerciements ! *Eugénie Grandet* est adorable, et la grande Nanon, et le père Grandet ! Quel talent, quel talent, oh ! grand Balzac ! ! Ma sœur, ma mère et moi, sommes en admiration, Famille de Séides !

[1] Balzac se préparait à partir pour Genève. L'autographe de ce billet inédit appartient à Mlle C. d'Arjuzon. Elle a bien voulu nous permettre de l'imprimer ici.

« Jamais aucun de vos ouvrages n'a obtenu tant de succès.

« Venez nous voir bien vite, que nous vous disions *toutes* ce que nous pensons de vous. Quand je pense que ce grand homme est mon maître!! Oh! j'ai bien perdu depuis l'interruption de mes études. Encore si vous m'aviez laissé un répétiteur. Mais point!! Le maître jaloux n'a point de prévôt.

« Venez donc dîner avec nous demain ou après-demain, aujourd'hui, hier même, tous les jours!... Dès que vous avez une heure, donnez-la à vos trois admiratrices, mère et filles.

« Je signe au nom du trio.

« G[AY] DE GIRARDIN.

« Émile se joint à nous pour vous avoir. Oh! répondez!!!!! »

A Madame Émile de Girardin.

« Février 1834.

« Ma chère écolière,

« Ne vous moquez pas de votre pauvre maître, qui ne sait rien que par théorie. Il a dit, dans je ne

sais quel *conte drôlatique*, qu'un quintal de mélancolie ne payait pas une once de frippe ; eh bien, les milliers de quintaux de plaisir qu'on peut récolter dans le monde, ne payent pas les billets de la fin du mois.

« *Ergo* le maître est esclave, et, comme il n'attend rien que de lui, le pauvre maître travaille ; il est toujours couché à six heures, au moment où vous allumez la vie, les bougies de votre élégante cage ; où vous faites briller, de plus, votre esprit ; où la poésie brûle et scintille ; puis, il se lève à minuit et demi, pour travailler douze heures, pendant que vous reposez, après vous êtes balancée dans mille gentillesses de rêves. *Ecco!*

« Jugez si cela me semble dur ; car, enfin, je n'ai qu'une écolière, une seule. Personne ne vient,

En la cabane où le coton me couvre,

me consoler ; et, quand on ne voit personne, qu'on ne veut rien savoir, ce que l'on nomme gloire et réputation ne sont que des coups d'épée dans l'eau. — Je suis comme l'enfant qui a oublié de mettre des pois dans sa vessie au carnaval, et qui n'entend aucun son en frappant sur le public.

« Je vous remercie donc beaucoup de votre bonne lettre, de votre cher souvenir.

« Mille gracieusetés à madame O'Donnell ; mes hommages à madame Gay ; mes amitiés à Émile, et, à vous, mille affectueuses obéissances.

« H. DE BALZAC. »

« 1834 (?).

« Mon cher Balzac,

« Je ne puis laisser votre billet sans réponse.

« Les motifs que vous pouvez avoir pour agir ainsi que vous le faites, je n'ai point à les discuter.

« Le droit que vous me contestez de propriété des articles de *la Mode* serait à établir, et, s'il vous plaisait de le faire, je ne reculerais pas devant une décision judiciaire ou arbitrale, comme il vous plairait ; un peintre n'a pas le droit de faire graver un tableau qu'il a vendu. Vous avez repris, pour les publier ailleurs, divers articles qui étaient la propriété de *la Mode*. En aviez-vous le droit ? Vous l'avez fait sans m'en prévenir. Je n'ai, dans la sup-

position la plus défavorable, fait qu'imiter un mauvais exemple donné par vous.

« Je laisse cela là, pour passer aux autres paragraphes de votre lettre.

« Je ne vous conteste pas vos idées pleines d'or. Je n'ai jamais reconnu que des *agents* fussent une de vos idées, car c'est l'idée de tous les marchands de pâte Regnault, etc. Je vous ai cité l'autre jour votre projet de *Société Générale d'abonnement*. Cette idée, qui vous l'a prise? Il m'avait paru que *le Magazine Français*, du libraire Fournier, en était une exécution imparfaite. Vous m'avez dit : non. L'idée des *Cabinets de lecture*, à un franc par mois, dont MM. Bohain et compagnie se prétendent les inventeurs, y peut ressembler jusqu'à un certain point, bien qu'au lieu d'être appliquée à des romans en volumes, elle le soit à des journaux politiques et autres. Mais je ne sache pas que vous partagiez avec eux la prétention ridicule d'inventeurs. Aussi, pourquoi n'ont-ils pas pris un brevet d'invention?

« Votre idée consistait dans un mode d'exécution économique que j'ai reconnu depuis impossible, en raison d'une nouvelle interprétation des lois fiscales.

« Quant à ce que vous me dites d'un *Almanach*, Lautour[-Mézeray] avait fait mieux qu'en concevoir l'idée. Il s'était brûlé les doigts en 1830 à faire *l'Almanach du Garde National*. Si, deux ans après, j'en ai fait un malgré ce précédent peu favorable, c'est que la question de *débouchés*, qui était la question capitale, avait cessé d'être pour moi un obstacle [1].

« J'ignore si jamais devant vous j'ai laissé tomber le mot : *ingrat*. Dans tous les cas, je ne comprends pas que vous en ayez gardé le souvenir, car je n'ai pas conservé la mémoire qu'un service m'ait jamais donné à votre égard ce droit d'abuser du passé. Je suis comme vous; je ne comprends pas les amis qui comptent! Mais il y a cependant des jours où l'on se repent de n'avoir pas compté assez avec ses amis, car c'est souvent un motif pour les perdre que de leur laisser trop de latitude d'avoir des torts qui les éloignent, bien qu'on ne les leur reproche pas. Assez de cette dissertation.

« J'en reviens, comme vous le faites à la fin de votre lettre, à notre CONTESTATION! Je ne demande

[1] *L'Almanach de France*, première année, 1833. Paru à la fin de 1832.

pas mieux que de laisser à d'autres le soin de faire jurisprudence, à moins que vous ne la veuillez commencer. Si on vous a colloqué, à propos de mœurs, c'est qu'un M. Bodin, chargé de vous voir à cet effet, a dit avoir obtenu de vous une promesse de concours[1]. Je suis resté étranger à ceci. Je n'ai pas plus de fatuité en littérature qu'en amour. Je ne viole ni les femmes ni les auteurs qui défendent leur honneur ! Vous avez raison ; ce ne serait pas digne de moi.

« Vous dites que du centre d'intérêts où je suis placé, je n'ai peut-être pas le temps de reconnaître les changements qui s'opèrent dans la situation des hommes. C'est ce que tous les parvenus disent à leurs amis, et je ne vous savais pas encore parvenu !

« Quant au plaisir que vous trouvez à être seul, chacun ses goûts, mon cher Balzac. Vous avez peut-être raison. Vous dites que votre nom ne peut plus être vendu ni acheté. Il fallait ajouter : *par un éditeur de jourual*, pour distinguer d'un éditeur-libraire, car, autrement, la phrase n'est pas claire.

[1] Il doit être question ici d'une collaboration éventuelle à *l'Almanach de France*, ou bien à l'une ou l'autre des publications fondées en partie par Émile de Girardin.

« Je ne comprends pas davantage cette phrase, tout homme d'esprit que vous me fassiez l'honneur de me croire : — « Vous saurez reconnaître qui de nous a le plus de fer dans ses pots. » Je ne savais pas encore qu'un pot fût la gaine de votre épée.

« Mille compliments.

« ÉMILE DE GIRARDIN.

« Madame de Girardin vous remercie[1]. »

---

[1] On trouve dans les *Lettres à l'Étrangère*, datées des 9 et 30 mars 1834, quelques lignes de Balzac qui semblent bien se rapporter aux incidents nés de la lettre qu'on vient de lire. Les voici :

« 9 mars 1834.

« Mardi [4 mars 1834] je me brouille à peut-être me battre avec Emile de Girardin, mais avec bonheur. Voilà une société que je ne verrai plus et que je ne voulais plus voir.

« 30 mars 1834.

« J'ai dit adieu à cette taupinière des Gay, des Émile de Girardin et compagnie. J'ai saisi la première occasion, et elle a été si favorable que j'ai rompu net. Il a failli s'ensuivre une affaire désagréable; mais ma susceptibilité d'homme de plume a été calmée par un de mes amis de collège, ex-capitaine dans l'ex-garde royale, qui m'a conseillé. Tout a fini par un mot piquant, [répondant] à une plaisanterie. ».

1834.

« J'ai laissé quinze jours à votre colère. Maintenant, que vous devez être de sang-froid, je vous déclare que je trouve votre querelle absurde. Émile et vous n'avez pas le sens commun. En voilà assez. Redevenons bons amis, et ne perdez pas à vous bouder les beaux jours que nous pouvons passer à rire ensemble. Vous me devez un dîner pour celui que vous avez si généreusement refusé l'autre jour. Voulez-vous venir dîner avec nous dimanche, jour de Pâques? Vous aurez pour convives deux arrivants de Normandie, M. Lautour[-Mézeray] et M. Genial. Ils ont eu des aventures à mourir de rire; ils seront de retour dimanche, pour dîner. Quel bonheur pour eux de vous trouver là! Venez. Ce sera de la bonne amitié, — ce sera mieux, — et ce sera de l'esprit! Et puis Madame O'Donnell, qui est malade, se lèvera ce jour-là pour vous voir. Elle prétend que votre vue seule la guérira.

« Mille amitiés.

« G[AY] DE GIRARDIN. »

A Madame Émile de Girardin.

« Paris, 1834.

« Je suis vivement touché, Madame, de votre aimable souvenir et de la bonne opinion que conserve madame O'Donnell de ma présence. Mais je ne saurais accepter votre invitation. Il n'y aurait pas cette cause, — que vous trouvez absurde, — que les travaux, et des occupations qui s'aggravent de jour en jour, ne me permettent plus d'être un homme sociable. Vous étiez une des quelques personnes que je me permettais de voir; ainsi vous devez juger de l'étendue de mes regrets. Je suis si las de tout ce qui n'est pas étude et silence, j'ai si peu de plaisirs, que, pour renoncer à une personne dont la conversation amie et le commerce m'ont paru sincères, pour se refuser aux quelques bonnes heures, toujours trop rares, que je trouvais près de vous, il faut des déterminations où il n'y a ni entêtement, ni fausse susceptibilité. L'entêtement doit, je crois, prendre chez moi un autre nom, et la susceptibilité n'a jamais été le défaut d'un homme qui a autant d'indulgence que j'en ai, sans compter ma mollesse particulière en fait de douce existence.

« Ainsi donc, agréez mes souvenirs pleins de bienveillance, et des respectueux hommages que je suis heureux de pouvoir vous offrir directement.

« Votre dévoué serviteur,

« DE BALZAC. »

« Ce jeudi soir, 10 juillet 1834.

« Vous avez promis de nous donner un moment pendant l'absence d'Émile. Venez samedi soir me donner ce moment chez moi. Vous y trouverez de beaux yeux noirs, qui vous feront mille agaceries délicieuses [1]. Enfin, ne trouvez-vous pas qu'il y a bien longtemps que vous n'êtes venu chez moi ? Pauvre écolière ! Elle a tout oublié ! ! !

« A samedi, n'est-ce pas?

« GAY DE GIRARDIN. »

A Madame Émile de Girardin.

« Paris, samedi matin, juillet 1834.

« Madame,

« Votre invitation s'est trouvée postérieure à une

[1] Mme O'Donnell.

autre dont je ne pouvais me dégager; mais, d'un autre côté, je vous avouerai qu'il y aurait quelque chose d'illogique à me présenter chez vous, quand je n'y viens pas lorsque M. de Girardin s'y trouve. Les regrets que j'éprouve sont causés autant par les yeux bleus et les blonds cheveux d'une personne qui, je crois, est votre meilleure amie, et dont je ferais volontiers la mienne, que par ces yeux noirs coquets que vous me rappelez et qui, en effet, m'ont impressionné; mais je ne puis. — Mes travaux me forcent même à vous dire ici un long adieu, car, lorsque ma troisième livraison des *Études de mœurs* sera publiée [1], je me réfugierai dans une campagne d'où je ne sortirai pas pendant trois mois.

« Ainsi, agréez mes hommages respectueux et mes sentiments les plus gracieux. N'oubliez pas de peindre mes regrets à madame O'Donnell, et à ces mêmes yeux noirs que, etc.

« DE BALZAC. »

---

[1] Elle parut en septembre.

A la même.

« Paris, 1835 (?).

« Madame,

« Puisque je me suis, avant-hier, si bien acquitté de la présentation de la princesse G..., permettez-moi de croire que je ne serai pas plus malheureux en remplissant une autre mission.

« Vous avez désiré, je crois, voir madame de Castries : elle me charge de vous dire qu'elle sera charmée de vous recevoir.

« J'ai acquis la précieuse nouvelle que ma bêtise, à l'endroit d'un faux Rességuier, est devenue tout ce que l'esprit pouvait faire de plus ingénieux ; le jeune homme rêve de vous, avec l'imagination d'un *homme de seize* (dirait Lautour), et j'ai comblé ses désirs en ne croyant faire qu'une mauvaise plaisanterie. J'ai donc eu du bonheur dans ma bêtise. Mais, maintenant, je ne me risquerai avec nulle autre que vous, car vous seule pouvez offrir de semblables chances.

« Agréez, je vous prie, l'expression de mes sentiments, et les plus affectueux hommages de qui a l'honneur d'être votre humble serviteur.

« DE BALZAC. »

« Paris, 1835 (?).

« Madame de Surville m'avait promis depuis longtemps le plaisir de revoir madame de Castries, qui a toujours été si gracieuse pour moi, et depuis longtemps j'aurais profité de la permission que vous êtes chargé de me donner, sans toutes les souffrances qui m'ont retenue sur mon canapé depuis six mois. Malheureusement, me voilà encore malade et enfermée pour quinze jours. Mais dites, je vous prie, à madame de Castries que ma première sortie sera pour elle. Il me tarde d'aller la remercier de son aimable souvenir.

« Quant à vous, Monsieur, je vous rejette comme ambassadeur. J'irai de moi-même et non de par vous. Je ne veux pas devoir un si grand plaisir à mon ennemi. Je ne vous accorderai le droit de me rapprocher de ceux que je désire connaître que lorsque j'aurai trouvé quelqu'un qui vous ramène chez moi, qui me réconcilie avec vous.

« Émile soutient que vous n'êtes plus brouillés, que vous lui avez tendu une main amie, un soir que vous étiez couronné de roses ; il dit enfin que

cette neuvième tentative sera heureuse. Donc... je la risque!

« Mille amitiés.

« D[ELPHINE] G[AY] DE GIRARDIN. »

A Madame Émile de Girardin.

Paris, 1835 (?).

« Madame,

« J'ai précisément assez d'esprit et de cœur pour comprendre que je ne puis vous rien dire pour justifier ma détermination. Si j'avais trop raison, j'offenserais votre cœur; si j'avais tort, je perdrais dans votre esprit. Sur cette affaire je garderai donc dans le monde, comme près de vous, le plus absolu silence; mais mon jugement est irrévocable, car ce n'est ni une brouille ni une chicane : c'est un jugement. Je me suis interdit d'aller chez M. Girardin, de même que, si je le rencontre, ce sera pour moi comme un étranger. J'ai eu beaucoup de chagrin d'être obligé de ne pas profiter de vos bontés, de renoncer à nos bons petits moments, à nos causeries. Je vous supplie de croire que ce fut grave

et pénible. Je ne serai jamais ni hostile ni favorable à M. Girardin; je ne l'accuserai ni ne le défendrai. Tout me sera indifférent, excepté ce qui vous causera peine ou plaisir.

« Ne me taxez pas de petitesse, car je me crois trop grand pour être offensé par qui que ce soit. Seulement, j'accorde ou je refuse certains sentiments. Je ne puis pas être faux, je ne sais pas jouer la comédie du monde. Votre salon était presque le seul où je voulusse aller, en m'y trouvant sur le pied de l'amitié. Vous ne pouvez pas vous apercevoir de mon absence, et moi, je suis resté seul. Je vous remercie avec une affectueuse et sincère émotion de votre douce persistance; je crois que vous êtes guidée par un bon sentiment : aussi trouverez-vous en moi quelque chose de dévoué, en tout ce qui vous regardera personnellement.

« DE BALZAC. »

« Ce mercredi, 16 mars 1836.

« Je dois dire ce soir des vers qui seront dans un roman intitulé : *la Canne de M. de Bal-*

zac. Il est honteux que vous ne soyez pas chez moi ce jour-là. Les torts sont de votre côté, car on ne veut pas croire qu'Émile soit brouillé avec vous, puisqu'il laisse votre nom et le mien se compromettre si tendrement ensemble.

« Venez, venez, rue Saint-Georges, numéro onze. Venez, venez[1] !

« D[ELPHINE] G[AY] DE GIRARDIN. »

A Mme Émile de Girardin.

« Paris, 1836.

« Madame,

« J'étais à la campagne quand votre lettre est venue rue Cassini. Agréez mes excuses pour le retard que souffre ma réponse ; mais on est si empressé pour vous, que vous devez toujours supposer un cas de force majeure quand il en est autrement.

[1] Ce qu'on vient de lire se trouve écrit sur un imprimé ainsi conçu :

« M. et Mme Émile de Girardin prient M. de Balzac de leur faire l'honneur de venir passer la soirée chez eux, le mercredi 16 mars et les mercredis suivants, à neuf heures. »

« Ma première publication sera *le Lys dans la vallée;* mais, si le procès qui le retarde est perdu, ce sera *les Héritiers Boirouge.*

« Trouvez ici les affectueux hommages de votre dévoué serviteur.

« DE BALZAC. »

A la même.

« Paris, vendredi 27 mai 1836.

« Madame,

« Je ne suis arrivé qu'hier à Paris [1], et je n'ai pas voulu vous remercier de votre envoi sans avoir lu le livre [2].

« Vous avez trop d'esprit pour ne pas deviner les mille compliments de la vanité caressée; mais, vous avez aussi trop de cœur pour ne pas savoir par avance tout ce que celui d'un vieil ami (car nous sommes de vieux amis, quoique nous ayons de jeunes cœurs) vous garde de gracieusetés! Aussi, vais-je vous parler de ceci en ami.

[1] Revenant de chez Mme Carraud, à Frapesle.

[2] *La Canne de M. de Balzac,* par Mme Émile de Girardin. Un volume in-octavo, paru en mai 1836.

« Il y a là le même esprit fin et délicat qui m'a ravi dans *le Marquis de Pontanges*. Mais, je vous en supplie [prenez garde]; en voyant d'aussi riches qualités dépensées sur des mièvreries (comme sujet), je pleure. Vous êtes une fée, qui vous amusez à broder d'admirables fleurs sur de la serge. Vous avez une immense portée dans le détail, dont vous n'usez pas pour l'ensemble. Vous êtes au moins aussi forte en prose qu'en poésie, ce qui, dans notre époque, n'a été donné qu'à Victor Hugo. Profitez de vos avantages. Faites un grand, un beau livre. Je vous y convie de toute la force d'un désir d'amant pour le beau.

« Madame O'Donnell est, je crois, un excellent critique, et un esprit très distingué. Bâtissez à vous deux (ne croyez pas que je vous rabaisse en vous disant : mettez-vous deux, car je n'ai, pour mon compte, rien combiné sans soumettre mes plans à la discussion), bâtissez une forte charpente. Vous saurez toujours vous éloigner du vulgaire et du convenu. Soyez, dans l'exécution, tour à tour poétique et moqueuse; mais ayez un style égal, et vous franchirez cette désolante distance

qu'il est convenu de mettre entre les deux sexes (littérairement parlant), car je suis de ceux qui trouvent que ni Mme de Staël, ni Mme George Sand ne l'ont effacée.

« Que si j'assistais à ces conférences, ce serait un de ces jours rares que je ne connais plus, car le travail use, et je deviens taciturne, bête, ennuyé, de tant d'efforts pour de si maigres résultats !

« Permettez-moi de croire que vous ne verrez dans mes observations que les preuves de l'amitié sincère que vous inspirez à ceux qui ont l'heureux privilège de vous bien connaître. Portez aux pieds de Madame O'Donnell une partie des hommages que je vous adresse collectivement, et croyez que si le travail absorbe, il y a des moments où je me souviens que je suis votre tout dévoué

« DE BALZAC [1]. »

---

[1] L'autographe de cette lettre inédite appartient au comte Primoli, qui a bien voulu nous autoriser à la publier ici.

« 1er octobre 1836 [1].

« Mon cher boudeur,

« J'ai remis au meilleur imprimeur de Paris, — à M. Duverger, rue de Verneuil, — votre manuscrit de *la Vieille Fille*. Je pense que vous vous êtes entendu avec lui pour l'envoi et le retour des épreuves.

[1] Cette lettre et les dix suivantes, sont adressées à Balzac sous ce pseudonyme : « M. A. de Pril, rue des Batailles, 13, à Chaillot ». Elles sont écrites entre octobre 1836 et mai 1837. Ce pseudonyme, orthographié comme suit, était ainsi tout simplement le véritable nom d'Auguste Depril, le domestique de Balzac. Le 26 août de cette même année 1836, il assurait cet Auguste Depril, — faisant partie, dans l'arrondissement de Versailles, commune de Poissy (Seine-et-Oise), de la classe de 1835, — contre les chances du tirage au sort. Balzac était revenu d'Italie le 22, et il avait éprouvé l'une des plus grandes douleurs de sa vie en trouvant sur sa table une lettre lui annonçant la mort de Mme de Berny. Pour régler ensuite aussi précipitamment cette affaire d'assurance, il fallait donc qu'il la considérât comme bien urgente. Quoi qu'il en soit, on lit ce qui suit dans sa *Lettre à l'Étrangère* datée du 7 novembre 1837 : — « Mon *fidèle* Auguste me quitte.... et, cette année, j'ai payé mille francs pour l'exempter de la conscription. » C'est encore à ce moment que l'écrivain se faisait adresser sa poste au nom de : « Mme Veuve Durand », à ce même numéro 13 de la rue des Batailles ! L'ouvrage dont il est question dans ces lettres, *la Vieille Fille*, ne parut dans *la Presse* qu'à partir du 23 octobre 1836, pour y être terminé le 4 novembre suivant.

« *Primo.* Quand pourrai-je prudemment en commencer la publication dans *la Presse?*

« *Secundo.* Où voulez-vous que je vous fasse adresser *la Presse?*

« Un mot à ces sujets.

« Vous savez, mon cher Balzac, que notre rupture n'a pas un moment détruit en moi l'ancienne affection que nous nous portions. Nous nous sommes fâchés pour une lettre et une réponse, toutes les deux dénuées de sens. Que celle-ci que je vous écris nous rapproche ; je le désire vivement. Je vous suis, mon cher Balzac, sincèrement attaché, je crois vous l'avoir déjà prouvé, et si j'ai eu tort à votre égard, je ne demande pas mieux que d'en convenir. Donc...

« Tout à vous quand même [1] !

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

« [Octobre 1836].

« J'ai déjà donné à M. Duverger l'ordre de faire tout ce que vous lui indiquerez. Je regrette fort de

[1] Cette lettre de M. de Girardin doit faire allusion à celle de 1834 (?) qu'on a lue plus haut.

n'avoir pas choisi M. Plon. Mais j'ignorais que vous eussiez une raison de le préférer. Je pense que M. Duverger fera tout aussi bien que qui que ce soit. Il vous suffira de vous en entendre avec lui. Mais, enfin, si vous tenez à ce que ce soit *Charles* [1], renvoyez-lui votre copie ou vos épreuves.

« Je vous laisse entièrement le maître de tout, pour peu que je puisse commencer à publier le 15 le premier article.

« Vous voyez que je réponds à la lettre que vous avez écrite à Mme de Girardin, et à celle que vous avez adressée à M. Plon.

« ÉMILE DE GIRARDIN.

« Ci-joint la lettre à M. Duverger. »

Voici cette lettre :

« Je prie M. Duverger de faire tout ce que lui indiquera M. de Balzac pour *la Vieille Fille*, afin qu'il n'ait à se plaindre d'aucun obstacle, ni d'aucun retard.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

---

[1] M. Charles Plon, qui dirigeait l'imprimerie de ce nom.

« [Octobre 1836].

« Je retrouve à mon arrivée de Rouen votre billet.

« Il a été convenu qu'il ne serait rien changé à votre manuscrit; il n'y sera rien changé. J'ai donné l'ordre que l'on respectât même jusqu'à votre mode de ponctuation.

« Pour éviter toute faute d'impression, je vous engage à faire mieux que de les indiquer sur les épreuves de M. Plon, — à les faire corriger.

« Il me sera plus facile d'imposer dans ce cas toute la responsabilité au correcteur, et l'on sera plus sûr qu'il n'y a bien que ce que vous avez voulu qui y soit.

« Agréez mes salutations.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

« 31 octobre 1836.

« M. de Girardin fait demander à M. de Balzac s'il sera possible de reprendre aujourd'hui le cours de *la Vieille Fille*. Il serait fâcheux qu'il fût interrompu plus d'un jour.

« Il y a déjà pour ce jour beaucoup de plaintes venues. On se plaint aussi, généralement, qu'il y ait des détails trop *libres* pour un journal, qui doit être lu par tout le monde et traîner partout. M. de Balzac appréciera cette observation. La question pour laquelle M. de Girardin fait demander une réponse est celle-ci : peut-on compter sur la suite pour aujourd'hui?

« Ses compliments distingués. »

« Paris, 10 novembre 1836.

« J'autorise bien volontiers M. de Balzac à donner au journal *le Figaro* les ouvrages qu'il voudra, dès qu'il m'aura remis *la Torpille* et *la Femme supérieure*, bien qu'il se soit engagé jusqu'au mois de juin [1837] à ne rien écrire pour aucun autre journal que *la Presse*.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

A l'auteur de la Vieille Fille.

« 17 novembre 1836.

« Il nous vient de si nombreuses réclamations contre le choix du sujet et la liberté de certaines

descriptions, que le gérant de *la Presse*[1] demande à l'auteur de *la Vieille Fille* de choisir un autre sujet que celui de *la Torpille*, un sujet qui, par la description qu'il comportera, soit de nature à être lu par tout le monde, et fasse même opposition au premier sujet traité.

« Le gérant de *la Presse* demande cela instamment à l'auteur de *la Vieille Fille.* »

« Le 19 novembre 1836[2].

« J'ai remis hier trois lignes à M. Plon. J'avais du monde chez moi et j'étais pressé, ce qui ne m'a point permis de répondre plus longuement à votre lettre.

« Les Chambres sont convoquées pour le 27. *La Haute Banque*[3], que j'adopte de grand cœur à la place de *la Torpille*, ne pourrait-elle commencer, au plus tard, du 20 au 25 décembre, attendu les débats législatifs qui viendront me

[1] M. de Girardin lui-même.

[2] Cette lettre porte la date du 16, mais les timbres de la poste indiquent positivement celle du 19.

[3] Premier titre de *la Maison Nucingen.*

prendre toute ma place? Voulez-vous avoir l'obligeance de penser à cette considération, que je ne puis négliger?

« Je ne sais trop, en vérité, comment vous écrire. Il me semble que vous avez tort de prolonger une situation fausse. Dès qu'il y a de part et d'autre échange de bons procédés et rapports d'intérêts, pourquoi nos anciens liens d'amitié restent-ils dénoués?

« Ce n'est point ma faute, vous le savez.

« A vous toujours.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

Voici les trois lignes remises à M. Plon :

« 16 novembre 1836.

« M. de Balzac fera pour *le Figaro* ce qu'il voudra, comme il le voudra et quand il le voudra.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

« 23 janvier 1837.

« Monsieur,

« Je crois devoir vous faire demander si vous pensez à *la Haute Banque*, car je suppose qu'un

mois sera nécessaire pour l'impression et vos corrections.

« Mes compliments empressés.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

« 3 mars 1837.

« Monsieur,

« Il sera nécessaire que j'aie, pour le 20 au plus tard, tout votre roman composé chez M. Plon, mon intention étant d'en commencer la publication le 25 courant, pour divers motifs importants.

« Recevez mes compliments distingués.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

« 8 mai 1837.

« Monsieur,

« J'apprends que vous êtes de retour à Paris. J'ai annoncé à plusieurs reprises la prochaine publication de *la Famille de Nucingen*. Je vous prie de vouloir bien me mettre en mesure, le plus

tôt qu'il vous sera possible, d'acquitter cet engagement envers mon public impatient.

« Recevez la nouvelle assurance de mes anciens et affectueux sentiments.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

« 30 mai 1837.

« Vous devez comprendre, Monsieur, qu'il est pour *la Presse* de la plus haute importance que l'un de vos romans paraisse au plus tard le 25 de juin. Attendu les corrections que vous faites, il n'y a donc point une minute à perdre.

« Mes compliments distingués.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

« 31 mai 1837.

« Monsieur,

« Je m'empresse de vous remercier de votre réponse. Si nous pouvons commencer avant le 25 juin, ce sera très bien.

« Je désire toutefois que *la Femme Supérieure* aille sur juin et juillet, pour *cause* [1]. Faites composer chez M. Plon, et par son frère. Cela est convenu.

« Je vous serai très obligé de vous rappeler que *la Presse* s'adresse à quinze mille abonnés, et que c'est dans les salons qu'elle compte le plus de lecteurs, *parmi les femmes*. Donc, si le sujet permet qu'il n'y ait rien qui blesse leur susceptibilité de pudeur, cela sera une grande chance d'un immense succès.

« Ancienne amitié.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

A Monsieur Plon.

« Juin 1837 (?).

« Monsieur Plon,

« Je ne devrai deux mille francs à M. de Balzac qu'alors qu'il m'aura livré le manuscrit de *la Famille Nucingen.*

[1] *La Femme Supérieure* (*les Employés*), parut dans *la Presse*, du 1er au 14 juillet 1837.

« J'ai attendu si longtemps le manuscrit de *la Femme Supérieure* que je ne puis rien changer aux termes de mes conventions avec M. de Balzac.

« Mes compliments.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

A Madame Émile de Girardin.

« Paris, 1837.

« Mme Junot m'a écrit, *Cara*, que Dumont [1] avait un désir de m'éditer. Mais je n'ai qu'une seule affaire de disponible ; c'est celle des *Cent Contes drôlatiques,* affaire exploitable de deux manières, en *édition princeps*, un volume par dixain, et en *livraisons pittoresques*, pour parler leur argot, affaire excellente, je ne peux pas dire autrement, mais d'autant plus sûre qu'un jour mon éditeur unique ira lécher les pieds de celui qui l'aura, afin de la réunir à toute mon œuvre.

« En ce moment, cet éditeur fait tout ce qu'il

[2] L'éditeur des deux derniers ouvrages de Mme E. de Girardin, le *Marquis de Pontanges* (1835) et *la Canne de M. de Balzac* (1836).

peut pour suffire à ce qu'il a. Quant à votre Sousterre [1], chère, il radote. Werdet n'a jamais fait faillite. Il a payé, sans déposer [son bilan], tous ses créanciers, intégralement, capital, intérêts et frais. Nous sommes dans un siècle où l'on nie la probité, comme on nie le talent. Everat avait pris mes [effets] Werdet.

« Mille gracieusetés de cœur. Tout à vous.

« DE BALZAC.

« Si Dumont a le bon esprit de vouloir de moi, qu'il se dépêche, car il est question pour les *Drôlatiques* d'une alliance entre Auzou, Everat et Werdet [2]. Everat prend une part avec qui que ce soit, pourvu que ce soit un homme de probité, comme sont Dumont et ceux de qui je parle.

« Réponse, s'il vous plaît, *en cas que*, etc. [3]. »

---

[1] Sousterre, escompteur de la librairie, ancien hussard de la Mort.

[2] Auzou, marchand de papiers en gros; Everat, imprimeur; Werdet, à ce moment l'unique éditeur des œuvres nouvelles de Balzac.

[3] Dans la *Correspondance* imprimée de Balzac, cette lettre est adressée par erreur à Mme Zulma Carraud.

A Monsieur Émile de Girardin,

Directeur-Gérant du journal La Presse, *à Paris.*

« Sèvres, novembre 1838.

« Monsieur,

« Vous ignorez, je le vois, que les conditions de mon marché ont été plus qu'accomplies par moi. Vous vous étiez engagé à prendre, sans les discuter ni en rien retrancher, trois articles de moi dont les dimensions étaient déterminées, et ces clauses sont écrites de votre main. Moi, j'étais engagé à ne rien donner à d'autres grands journaux quotidiens, jusqu'à une certaine époque déterminée, qui est passée depuis deux ans.

« Mes deux premiers articles ont dépassé, l'un *(la Vieille Fille)* du triple les dimensions dites, et l'autre *(la Femme Supérieure)* du quintuple. J'ai dix lettres qui me réclament *la Maison Nucingen*, dernier article dû, qui me pressent d'achever les corrections; et il a été deux mois en épreuves sous vos yeux. Je suis parti en janvier pour un long voyage, ayant donné depuis cinquante jours le bon à tirer. Je suis revenu en juillet dernier, et mes éditeurs m'ont appris que *la Presse* refusait d'in-

sérer ce qu'elle était tenue d'insérer, et sans que j'en eusse été prévenu.

« C'était un procès gagné d'avance, par les conditions écrites que j'ai ; mais la situation du gérant de *la Presse* était telle, aux yeux du public, qu'en le faisant j'aurais paru me joindre à ses ennemis. D'ailleurs, un procès gagné coûte tant de soins, que j'ai la plus excessive répugnance à en embarrasser ma vie.

« J'ai offert donc, en remplacement, *la Torpille*, déjà acceptée avant *la Maison Nucingen ;* et, pour éviter toute difficulté, j'ai communiqué le manuscrit, et, le manuscrit lu, on a composé cette œuvre. Elle a été de nouveau refusée, comme *la Maison Nucingen*. Ici, la patience aurait échappé à tout le monde. J'ai, dans la vue d'en finir, envoyé, dans la semaine du refus, le manuscrit du *Curé de village,* dont les dimensions sont les mêmes que celles des deux ouvrages rebutés.

« S'il y a de la générosité, elle est trop de mon côté pour que j'en abuse. Il y a longtemps que *le Curé de village* aurait paru, si l'on avait, à *la Presse*, mis l'empressement de M. Véron au *Constitutionnel* ; il a envoyé chercher les épreuves chez

moi, et s'est occupé d'avoir ce qu'il voulait. J'ai les épreuves du *Curé de village* depuis un mois environ ; *elles m'ont été envoyées un mois après la remise du manuscrit.* Si *la Presse* veut les envoyer chercher, elles seront prêtes dimanche, 2 décembre.

« Il n'y a rien de paru de moi dans *le Figaro.*

« *La Presse* est le seul journal qui m'ait envoyé les stupides réclamations des gens qui ne comprennent pas une œuvre, et qui ont traité de *bavardage* ce que je faisais pour lui.

« Je suis fâché, Monsieur, que vous ayez vu autrement les choses, mais je n'en suis pas étonné. Ce que Mme O'Donnell vous proposait était une manière d'égaliser un marché où, par le fait, je suis lésé ; mais c'est dans cette affaire le second refus, et il n'y a pas d'autre moyen de la terminer que de publier au plus tôt *le Curé de village ;* c'est ce à quoi je me prêterai de grand cœur. Pour y arriver, il faudrait que je sache si vous m'enverrez par la poste, affranchies, les épreuves, et si je vous les retournerai de même, ou si vous enverriez à mes ordres un de vos porteurs.

« Quels que soient mes sentiments à votre égard,

Monsieur, vous ne trouverez jamais rien chez moi qui ne soit conforme aux règles les plus strictes de la justice, et je puis certes ajouter de la plus haute délicatesse, car je vous laisserai toujours ignorer combien j'y ai sacrifié à propos de votre refus de *la Maison Nucingen;* mais, moi plus que tout autre, j'ai égard aux droits de l'amitié, même brisée.

« DE BALZAC. »

« 26 décembre 1838.

« Monsieur,

« Votre premier article passera demain dans *la Presse.* Je compte sur vous pour qu'il n'y ait pas d'interruption. Trois numéros vous seront envoyés[1].

« Mes compliments.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

A Monsieur Émile de Girardin.

« Les Jardies, 4 janvier 1839.

« M. de Balzac adresse à M. de Girardin la fin

[1] Il s'agit de la première partie du *Curé de village*, dont le premier chapitre ne passa toutefois dans *la Presse* que le 1er janvier 1839.

du *Curé de village*[1], et lui fait demander trois exemplaires des numéros du *Curé de village* parus.

« Ci-joint une lettre de M. Plon, qui explique le retard de l'imprimerie.

« Envoyer les trois numéros de *la Presse*, de chaque article, 28, rue du Faubourg-Poissonnière[2]. »

A Monsieur Rouy,

Administrateur du journal La Presse.

« Les Jardies, 1839.

« Monsieur,

« Il est extrêmement important de savoir si vous avez à *la Presse* assez de caractère pour composer toute ma nouvelle, qui sera d'une étendue de dix

[1] Il ne s'agit ici que du premier fragment du *Curé de village*, paru dans *la Presse* du 1er au 7 janvier 1839.

[2] Chez sa sœur, Mme Surville. L'autographe de cette lettre porte en outre la note suivante de M. de Girardin : « Monsieur Rouy, envoyez trois exemplaires du *Curé de village* à M. de Balzac, 28, rue du Faubourg-Poissonnière. » M. Rouy était à cette date administrateur de *la Presse*.

feuilletons, et que je tiens prête pour le 15[1]. Il y a un long travail de corrections [à exécuter]. Où se fera-t-il?

« Agréez mes compliments.

« DE BALZAC. »

A Madame Émile de Girardin.

« Aux Jardies [mercredi] 5 juin 1839.

« Vous avez bien fait, Madame, de ne pas venir déjeuner dimanche aux Jardies avec Mme O'Donnell. Il retournait malheur, et il pleuvait, comme vous l'avez vu à Paris. Mais j'ai failli me casser la jambe, et j'en suis quitte pour garder le lit quinze jours sans bouger. Ceci n'est à autre fin que de vous prier de rappeler à nos administrateurs deux points essentiels : *primo*, de m'envoyer aux Jardies les épreuves des troisième et quatrième chapitres de *Véronique; secundo*, et de m'envoyer, par celui qui me les apportera, deux exemplaires

[1] Il s'agit de *Véronique*, second fragment du *Curé de village*, qui parut dans *la Presse*, du 30 juin au 13 juillet 1839.

non timbrés des journaux où auront paru les deux premiers chapitres.

« Je pense que j'ai sans doute mille remerciements à vous faire pour *le Chardon* [1], que je n'ai d'ailleurs pas vu, et je saisis cette occasion, — style Prudhomme, — de déposer mon hommage à vos pieds. Quand vous verrez Mme O'Donnell, chargez-vous de mes souvenirs, qui acquerront du prix à être exprimés par vous.

« Gardez-moi les douze premières feuilles du tome deux [du *Grand Homme de province à Paris*]; je vous les remplacerai. C'est *ma copie*.

« Mille gracieusetés.

« DE BALZAC.

« Auriez-vous l'excessive bonté de dire au sieur Théophile Gautier, notre spirituel ami, qu'il ait la complaisance de m'envoyer, — avec les indications suffisantes pour trouver mon domicile ès champs, — Préault, le sculpteur, à qui j'ai affaire?

[1] Sonnet de Mme de Girardin écrit pour le roman de Balzac : *Un grand homme de province à Paris*. Balzac ne s'en servit que dans l'édition originale de son œuvre. Il fut remplacé dans *la Comédie Humaine* par un autre sonnet, écrit sans doute par Lassailly.

J'ai oublié ce document dans la lettre écrite à votre directeur général des feuilletons de *la Presse*, et c'est pressé [1]. Mille pardons, belle Dame !...

« Je dépose derechef, et en réitérant, mon hommage à vos pieds. »

« Paris, mercredi soir [5 juin 1839].

« J'ai vu ce soir M. de Lamartine étendu sur un canapé et souffrant d'une manière horrible. Voilà vingt et un jours qu'il n'a mangé, et vingt et une nuits qu'il n'a dormi. Il ne vit que de lectures et il ne peut lire que vous. Je lui ai dit que vous aviez publié depuis quelque temps plusieurs ouvrages. Il m'a priée en grâce de lui en donner la liste. Je vous la demande pour ne rien oublier. Il voudrait bien lire le *Grand Homme de province à Paris*, dont je suis charmée. Quand pourra-t-il l'avoir? Le fragment qu'il en connaît [2] lui a paru un chef-

[1] Voir une autre lettre de Balzac à Théophile Gautier, datée du 28 avril 1839, citée plus haut, page 42. Théophile Gautier, on s'en souvient, était à ce moment directeur général des feuilletons de *la Presse*.

[2] Les deux chapitres : *Comment se font les petits journaux* et *le Souper*, publiés dans *la Presse* du 4 juin 1839.

d'œuvre. Il vous aime à la fureur et ne parle que de vous. C'est une faiblesse de malade, que des gens en très bonne santé partagent.

« J'ai envoyé votre sonnet à Plon. Je crains que ce vers :

Je n'ai point de beauté

ne vous aille pas. Il faudrait alors mettre :

Et point de dignité

ou quelque bêtise semblable. Je me rappelle que Lucien est beau comme un ange [1].

« Écrivez-moi vite les noms de vos livres : *Béatrix*, la *Fille d'Ève*, etc.

« J'ai fait votre commission auprès de M. [Théophile] Gautier.

« J'ai lu *Véronique*. C'est charmant. Le mot : *eh bien, oui,* est superbe. Je trouve seulement que vous ne le faites pas valoir assez coquettement. Je le voudrais seul, *à la ligne;* je voudrais aussi faire plus sentir l'affreuse observation de l'évêque. Je redirais souvent, et comme un refrain : *l'Évêque la regardait toujours*. Vous trouverez

[1] Lucien de Rubempré, dans *Un grand homme de province à Paris.*

cela mieux que moi. *Eh bien, oui*, est un mot qui demande à être mis en scène[1].

« Mille affectueux souvenirs. Quand viendrez-vous?

« D[ELPHINE] G[AY] DE G[IRARDIN]. »

A madame Émile de Girardin.

« Les Jardies, juin 1839.

« *Cara*,

« Vous avez raison pour *Véronique*. Mais j'ai demandé les épreuves des deux derniers chapitres.

« Voici le dix-huitième jour que je suis au lit, et c'est ma seule ressemblance avec le poète illustre, et j'avoue qu'elle est fâcheuse pour lui et pour moi. Je ne sais pas quand il me sera permis de redevenir bipède.

« *Béatrix* et la *Fille d'Ève* n'existent pas encore [en volumes]. Le libraire marche comme moi. Il a tout cependant. Mais je ne puis même pas prêter *ma* copie à votre illustre ami, car il me manque

[1] Mme de Girardin parle ici de *Véronique* après en avoir lu les épreuves, mais avant sa publication.

deux feuilles. Quant au *Grand Homme* [*de province à Paris*], vous en recevrez nécessairement un exemplaire.

« Les renseignements que vous me demandez sont bien difficiles à donner. Il existe de moi vingt-cinq volumes in-douze, intitulés : *Études Philosophiques*[1] ; puis douze volumes in-octavo, intitulés : *Études de Mœurs* [*au* XIX[e] *siècle*], trois volumes de *Contes drôlatiques*, dont je conseille fortement la lecture à votre ami, mais en cachette de *Milady*[1]. Enfin, les œuvres détachées sont : *le Médecin de Campagne*, *César Birotteau*, *le Lys dans la Vallée*, *le Cabinet des Antiques*, *la Femme Supérieure*, *le Livre Mystique*, etc., etc.

« Ce fatras devient énorme, et je suis sûr que vous ne vous en tireriez pas sans la protection du génie de la solitude.

« Je suis mal pour écrire, et vous demande pardon pour ce griffonnage, où cependant je veux écrire lisiblement mille gracieusetés de cœur, et

[1] A la date de cette lettre, quinze volumes seulement des *Études philosophiques* in-douze, avaient paru. Les vingt-cinq volumes annoncés ne parurent jamais, et l'édition s'arrêta au vingtième.

[1] M[me] de Lamartine.

une prière de me rappeler au souvenir de Mme O'Donnell.

« Votre dévoué serviteur,

« DE BALZAC.

« Oui, il est d'une beauté *sublime*. Mais vous corrigerez vous-même à la première édition. »

« Ce lundi, 17 juin 1839.

« M. de Lamartine doit dîner chez moi dimanche prochain. Il veut absolument dîner avec vous ; rien ne lui ferait plus de plaisir. Venez donc, et soyez aimable. Il a mal à la jambe, vous avez mal au pied. Nous vous soignerons tous deux. Nous vous donnerons des coussins, des tabourets. Venez, venez !

« Mille affectueux souvenirs.

« DELPHINE GAY DE GIRARDIN [2]. »

[2] Ce billet a été publié en fac-similé en 1855 par Eugène de Mirecourt, dans son petit volume biographique consacré à *Mme de Girardin*.

« Paris, fin juin 1839.

« Je vous envoie la lettre de M. de Girardin... Je garde l'épreuve. Il n'y a rien à corriger. Mais pourquoi avoir changé la rédaction? Ce mauvais sonnet ne méritait aucun égard, et je trouvais le tour si joli. C'était la plus charmante malice du monde[1].

« Remerciez pour moi *Mme de Bargeton*[2].

« Le chapitre qui suit les vers est un chef-d'œuvre. Quel dommage qu'il ne soit point dans *la Presse !* Pourquoi ne nous avoir point donné le *Grand Homme de province à Paris* ? Je le regrette. C'est charmant.

« Et vous, je vous regrette aussi. Le malheur et la persécution ne nous ramèneront-ils pas un ancien ami? Ce serait une fête pour moi de vous voir venir un de ces matins. Aurez-vous le courage de

[1] Le manuscrit autographe du *Grand homme de province à Paris*, ne comporte ici qu'une seule modification. Balzac a supprimé, après *le Mot historique* (?) dit par un romantique, le paragraphe suivant : « Les petits journaux libéraux inventèrent alors la fameuse ronde dansée aux cris de : *Enfoncé Racine!* »

[2] Personnage des *Illusions perdues*, dont *Un grand homme de province à Paris* forme la deuxième partie.

refuser un plaisir à ceux qui n'ont que des tourments ?

« Affectueux souvenirs.

« D[ELPHINE] G[AY] DE GIRARDIN. »

A Monsieur Rouy,

Administrateur du journal La Presse.

« 1er juillet 1839.

« Monsieur,

« Je n'ai pas reçu ce matin les trois exemplaires convenus de *la Presse*. J'ai envoyé à dix heures[1].

[1] Balzac était chez sa sœur, d'où il avait envoyé le mot que voici :

« Monsieur de Balzac prie Monsieur Rouy de remettre au porteur pour lui :

« *Primo*. Un exemplaire de chaque numéro de *Véronique*, paru.

« *Secundo*. Plus, un double exemplaire de l'article d'hier et de celui d'aujourd'hui.

« Monsieur de Balzac remercie Monsieur Rouy. »

Véronique, deuxième fragment du *Curé de Village*, fut, on le sait, inséré dans *la Presse*, du 30 juin au 13 juillet 1839.

On a répondu qu'on attendait les porteurs pour s'expliquer. Voici une heure, et je n'ai rien. Il est très important pour moi d'avoir ces exemplaires avant qu'on sache ce qu'on en a fait. Je vous prie donc de donner des ordres pour que je les aie, et que pendant les douze jours qui seront encore employés à cette publication, cette inattention n'ait plus lieu, car ce n'est pas pour me lire que je les réclame.

« Agréez mes salutations.

« DE BALZAC. »

Au même.

« Les Jardies, 15 septembre 1839.

« Monsieur,

« A mon arrivée je trouve votre lettre, et j'écris à M. Lecointe, bijoutier, 12, rue Castiglione, d'aller à *la Presse*[1].

« Recevez mes compliments.

« DE BALZAC. »

[1] Il s'agit sans doute d'une facture de ce bijoutier à faire solder sur l'argent que Balzac devait toucher à *la Presse*. C'est à cette petite affaire que se rapporte probablement la pièce suivante :

« Bon pour quatre cent trente francs, que je prie Monsieur Rouy de payer pour moi, et il me rendra le présent pour comptant ». « DE BALZAC. »

La curieuse correspondance qu'on vient de lire ne peut laisser aucun doute sur le fait que, durant toutes ces années, la plus longue rancune et les procédés les plus agressifs provinrent incontestablement de Balzac. Sans doute il avait des raisons sérieuses pour résister comme il le fit aux touchantes tentatives d'apaisement, recommencées sans cesse avec tant de persévérance par Mme de Girardin. Mais ces raisons n'apparaissent guère, et ce qui diminue forcément la croyance à des griefs tout à fait légitimes de la part du maître, ce sont les alternatives mêmes de ses rapports avec M. de Girardin. Certes, d'un côté, l'homme qui, dans une lettre écrite presque au début de sa carrière, se prévaut avant tout d'une *amitié d'ambi-*

tion, ne semble pas fait pour inspirer des sentiments bien tendres. Mais, d'autre part aussi, qu'avait bien pu lui écrire Balzac pour en recevoir une lettre semblable à celle que nous croyons être de 1834 ?

En tous cas, un fait reste acquis à leur sujet : c'est qu'un égal désir de succès, de triomphe, les dévorait tous deux. Chose curieuse, cette ressemblance se manifesta surtout avec éclat sur un point particulièrement significatif, le seul où leur accord ne varia jamais ! Nous voulons parler des modifications qu'ils apportèrent à leurs noms. En effet, sans parler de celui qu'Émile de Girardin porta primitivement, l'un et l'autre modifièrent ceux qu'ils prirent, ou signèrent légitimement, par l'adjonction de cette particule à laquelle ils tenaient si vivement ! C'est peut-être dans cette tendance très accentuée de leur nature, qu'il faut chercher l'origine de toutes leurs dissensions et de toutes leurs luttes.

Quoi qu'il en soit, l'an 1840, auquel nous voici parvenus, vit se modifier complètement les rapports de Balzac avec *la Presse*. Soit qu'ils fussent devenus impossibles entre M. de Girardin et lui, soit

qu'une nouvelle organisation du journal les eût rendus inutiles, l'écrivain ne semble plus, à partir de cette date et pendant plusieurs années, avoir eu affaire qu'à un autre gérant de *la Presse*, M. Dujarier, auquel, on s'en souvient, est adressée la lettre du 23 mai 1840 que nous avons antérieurement citée.

Grâce à la mort tragique de ce dernier, ni son nom ni son souvenir ne sont entièrement effacés de la mémoire des Parisiens, dont quelques-uns se rappellent encore le fatal duel dans lequel ce malheureux jeune homme perdit la vie, le 11 mars 1845. Ainsi qu'il arrive si souvent en pareil cas, une femme fut, dit-on, la cause première de ce déplorable combat.

Donc, en 1840, de courtoises relations personnelles s'établirent rapidement entre Balzac et le nouvel intermédiaire du journal, et nous en trouvons immédiatement la trace dans ce billet que le grand écrivain lui adressa probablement peu de jours après sa lettre du 23 mai. Il doit avoir trait à la mise au point des *Paysans*.

« Je ne quitte pas les Jardies. Je travaille nuit et

jour. Faites-moi le plaisir de venir quand vous voudrez. J'ai encore plus d'intérêt à paraître dans *la Presse* que *la Presse* n'en a à m'avoir.

« DE BALZAC. »

C'est sans doute à partir du 1er janvier 1840 que M. Dujarier était entré en fonctions, car voici, à dater du mois de février suivant, ce que nous avons retrouvé de la correspondance échangée entre le maître et lui.

A Monsieur de Balzac,

108, rue de Richelieu, à Paris.

« Paris, le 24 février 1840.

« Monsieur de Balzac,

« J'ai relu, après vous avoir vu la semaine dernière, votre traité, dont je ne connaissais qu'imparfaitement les termes, et je me suis convaincu que ses stipulations sont en rapport parfait avec les idées que je vous ai exprimées. Il porte en effet que les cinquante feuilletons que vous devez publier dans *la Presse* formeront au moins huit Nouvelles, soit environ six feuilletons pour chacune d'elles. La publication devait être terminée au mois de janvier dernier, et nous sommes loin cependant du complément de ces cinquante feuilletons, quoique vous ayez déjà reçu de *la Presse* une assez forte somme en avance.

« J'espère donc, Monsieur, ainsi que vous me l'avez promis, que vos premiers soins seront maintenant pour *la Presse*, et que vous serez en position de nous remettre, vers le 8 du mois prochain, une Nouvelle dont la publication pourrait être faite immédiatement. Je vous serai très obligé de vouloir bien me fixer à cet égard, afin de conformer à votre réponse les dispositions du journal.

« Recevez, monsieur, la nouvelle expression de mes sentiments de parfaite estime.

« DUJARIER. »

Au même,

aux Jardies, près Ville-d'Avray.

« Paris, le 4 août 1840.

« A de très nombreuses reprises, j'ai eu l'honneur de vous voir et de vous écrire pour réclamer l'exécution de votre traité de rédaction avec *la Presse*, et j'ai toujours obtenu de vous l'assurance que vous vous mettiez en mesure de remplir vos obligations envers le journal, mais sans qu'aucune réalisation ait suivi vos promesses.

« Les cinquante feuilletons que vous deviez remettre à *la Presse* devaient être publiés dans le délai d'avril à décembre 1839. Mais au lieu de ce nombre, neuf seulement ont été insérés dans les colonnes du journal.

« Plusieurs avances, montant ensemble à quatre mille cent cinquante francs, vous ont été faites, et les feuilletons publiés ne vous donnant droit, d'après les conditions du traité, qu'à onze cents francs, vous restez débiteur de trois mille cinquante francs.

« Il devient aujourd'hui indispensable que notre situation soit régularisée, et que le traité soit exécuté sans nouvel ajournement. Les nécessités du feuilleton et ma responsabilité envers mes co-propriétaires du journal me font une obligation d'y tenir la main.

« Vous avez pu vous convaincre, Monsieur, par les rapports que j'ai eus avec vous, que j'étais disposé à me prêter, autant que possible, à vos convenances, et j'ai quelque droit de compter aujourd'hui sur votre empressement.

« Le traité contient la disposition suivante :

« M. de Balzac s'engage à fournir au journal *la*

« *Presse*, d'ici au 31 décembre 1839, et ce suc-
« cessivement, à commencer du 1er juin 1839, le
« nombre de cinquante feuilletons formant, *au*
« *moins*, *huit Nouvelles*.

« Chaque feuilleton pourra aussi, quant à l'in-
« sertion dans le journal, être plus ou moins long ;
« mais il sera compté à M. de Balzac à raison de
« six colonnes de quarante lignes chacune[1].

« L'étendue moyenne de chaque Nouvelle doit donc être de six feuilletons, et il est important pour le journal de ne pas trop s'écarter de cette dimension, parceque trois jours de la semaine sont régulièrement affectés au *Courrier de Paris*, au feuilleton de M. Berthoud le dimanche, et à celui des théâtres le lundi.

« Comme vous ne nous avez rien fourni depuis le mois d'août 1839, c'est-à-dire depuis un an, vous avez sans doute préparé plusieurs sujets, et il vous sera vraisemblablement possible de nous en remettre un dans le courant du mois. Nous prenons nos dispositions pour le publier du 20 au 25 de ce

[1] Ajoutons que Balzac, par suite de ce même traité, touchait à *la Presse* la somme de cent francs par deux cent quarante lignes de feuilleton.

mois, à moins d'avis contraire de votre part, et nous comptons aussi que vous nous mettrez en position de publier une seconde Nouvelle de vous dans le courant du mois de septembre, pour ainsi continuer, de mois en mois, jusqu'à l'extinction des quarante et un feuilletons qu'il vous reste à nous fournir.

« Je vous prie dans tous les cas, Monsieur, de vouloir bien me répondre d'une manière positive sur vos intentions, afin que je puisse en faire part aux propriétaires de *la Presse*, qui désirent être définitivement fixés à ce sujet.

« J'ai l'honneur de vous présenter mes civilités les plus empressées.

« DUJARIER. »

A Monsieur Dujarier,

Gérant du journal La Presse.

« Les Jardies, dimanche 9 août 1840.

« L'adresse que vous avez mise sur votre lettre est cause d'un retard de plusieurs jours.

« J'aurai la Nouvelle prête pour le jour que vous

m'indiquez, si votre imprimerie peut préparer le bon à tirer; aussi, aurez-vous la complaisance de m'accuser réception du manuscrit, que je vous ferai remettre sous peu de jours [1].

« Il y a toujours erreur et confusion des sommes reçues par moi. Mais, quel que soit le reliquat, comme je suis débiteur, je ne fais aucune difficulté d'envoyer l'article que vous me demandez, et je rectifierai l'erreur, qui porte sur la confusion que vous faites, je crois, de sommes qui ont soldé d'anciens articles. En tout cas, la vérification se fera facilement.

« J'ai l'honneur de vous présenter mes civilités empressées.

« DE BALZAC. »

« Je n'ai pas reçu *la Presse* depuis trois jours. Je ne vous en fais l'observation que pour le cas où vous n'auriez pas supprimé l'envoi. »

---

[1] Malgré cette promesse, Balzac, en 1840, ne publia rien dans *la Presse*.

Au même.

« Décembre 1840.

« Je prie M. Dujarier de faire porter promptement ce paquet d'épreuves à l'imprimerie des Batignolles en recommandant la célérité, car on va lentement [1].

« Mes compliments.

« DE BALZAC. »

Au même.

« Passy, mardi 4 mai 1841.

« Monsieur Dujarier,

« Je crois qu'il est urgent et convenable que nous fassions un relevé de compte, et de l'argent que j'ai reçu, et des parties de rédaction que j'ai fournies, afin de savoir de combien de feuilletons je suis redevable à *la Presse*. Cela fait, vous aurez immédiatement une suite que je compte faire aux *Deux Frères*.

« Agréez mes compliments empressés.

« DE BALZAC. »

[1] Sans doute les épreuves des *Deux Frères* (première partie de *la Rabouilleuse*), dont la publication dans *la Presse* commença en février 1841.

« *P.-S.* — Je passerai donc à une heure, samedi 8, à *la Presse*, pour que nous y fassions cet arrêté de comptes. »

Au même.

« Passy, 1er juin 1841.

« Monsieur,

« Le titre de la Nouvelle que je ferai pour *la Presse* est : *Un ménage de garçon en province*, suite des *Deux Frères*.

« Agréez mes compliments.

« DE BALZAC. »

« Cela fera près de douze feuilletons et soldera mon compte, que j'irai vérifier. J'enverrai la copie à l'imprimerie rue de Vaugirard [1]. Mais cela ne sera guère prêt avant le mois d'août. Il faut au moins un mois et demi pour achever cela. »

---

[1] L'imprimerie Béthune et Plon, rue de Vaugirard, 36.

A Monsieur de Balzac,

19, rue Basse, à Passy.

« Paris, 17 août 1841.

« Monsieur de Balzac,

« *La Presse* va reprendre la publication de *Mathilde,* qui doit être prochainement entièrement achevée. J'ai compté et je compte toujours sur la suite des *Deux Frères* pour succéder à *Mathilde.* Dans votre dernière lettre, vous me promettiez *Un Ménage de garçon en province* pour les premiers jours d'août. Il me suffira d'avoir vos épreuves au commencement de septembre. Je vous serai très obligé d'envoyer votre copie à l'imprimerie, rue de Vaugirard, en temps utile [1].

« Avez-vous l'intention de donner suite à vos idées d'articles sur la nécromancie? Avez-vous des propositions positives à me faire à ce sujet?

« Accueillez, je vous prie, mes compliments.

« DUJARIER. »

---

[1] *Un Ménage de garçon en province* ne parut dans *la Presse* qu'à partir du 27 octobre 1842. Sa publication y fut terminée le 19 novembre suivant.

Au même.

« Paris, 25 avril 1843.

« Mon cher Monsieur de Balzac,

« Voici votre compte. Il se solde à votre débit par neuf cent quatre-vingt-dix francs quarante centimes. Vous redeviez, avant la publication d'*Honorine*, douze cent cinquante-cinq francs quarante centimes. Il y a, par conséquent, un amortissement de deux cent soixante-cinq francs, qui représente exactement la différence entre la somme de mille quinze francs, produit d'*Honorine*, et celle de sept cent cinquante francs qui vous a été comptée pour cette publication.

« Quand nous enverrez-vous de la copie?

« Votre tout dévoué.

« DUJARIER. »

A M. Dujarier,

Gérant du journal La Presse.

« [Passy, 19 septembre 1844].

« Voici, Monsieur, ce qui résulte de notre conférence d'hier.

« Il serait convenu entre nous que le reliquat de mon compte, remontant au traité fait avec l'ancienne administration de *la Presse*, s'éteindra par une retenue de feuilletons, à six colonnes à quarante lignes pour cent francs, faites sur l'ouvrage intitulé : *les Paysans*, sauf un article cité du *Diable à Paris*, qui viendra en réduction de cette dette. Le surplus des *Paysans* me sera réglé à raison de soixante centimes par ligne, composition et correction à votre charge, comme par le passé.

« Je n'entends céder à *la Presse* que l'insertion dans le journal, et conserver tous mes autres droits, dans lesquels je rentrerai même au fur et à mesure de la publication faite par vous de chaque volume. Comme vous me demandez de pouvoir faire des suppléments pour vos abonnés nouveaux de ce qui aurait paru de mon ouvrage, et que cette nouvelle condition me paraît devoir nuire à l'édition dite de librairie de romans, vous me garantiriez le placement de mon ouvrage, à raison de un franc cinquante centimes de droits d'auteur par volume et par exemplaire, sauf, à vous, ou à publier l'ouvrage à ce prix, ou à parfaire la diffé-

rence, au cas où le tirage de cette édition subirait la dépréciation que je prévois.

« Toutes mes conditions habituelles de mes traités observées, et relatives à l'exploitation de *la Comédie Humaine*, que je me réserve depuis quatre ans, et au délai de jouissance exclusive pour l'écoulement de l'édition cédée, et au nombre de dix exemplaires.

« Il est entendu que je m'engage à vous mettre en état de publier, sans interruption de mon fait, la première moitié de l'ouvrage à compter du 25 octobre, à la charge par vous de ne mettre aucun obstacle, puisque vous composerez l'ouvrage à votre journal, et que la seconde moitié sera prête au 1er décembre prochain. Vous vous engagerez à publier mon ouvrage de manière à ce que le dernier article ait paru au moins d'ici en un an, à partir du 25 octobre.

« Si ces conditions sont bien entendues, veuillez me les retourner avec votre adhésion, comme je vous donne ici la mienne.

« Pour éviter tout malentendu, je comprends que la faculté d'envoyer des suppléments à des abonnés nouveaux ne peut s'appliquer d'aucune

manière ni au dernier tiers de l'ouvrage, ni à la totalité.

« Enfin, la justification ou la contenance des volumes, dits de librairie de romans, sera celle de *David Séchard*, et le tirage ne sera pas au-dessous de mille, sans compter les exemplaires de faveur accordés dans mes derniers traités.

« Agréez mes compliments.

« DE BALZAC. »

A Monsieur de Balzac,

19, rue Basse, à Passy.

« Paris, 20 septembre 1844.

« Monsieur,

« Je reçois de vous la lettre suivante, que je transcris en son entier [1].

« J'adhère, Monsieur, à ces conditions, et je vous donne mon adhésion comme vous m'avez donné la vôtre.

« Veuillez agréer mes cordiales civilités.

« DUJARIER. »

---

[1] La précédente lettre de Balzac.

Au même.

« Paris, octobre 1844.

« Mon cher de Balzac,

« Travaillez-vous aux *Paysans?*

« Puis-je les annoncer pour le courant de novembre, et prendre mes mesures en conséquence?

« Je n'ai pas voulu le promettre sans être assuré de tenir.

« Mon avis serait de les donner sans interruption.

« Vous avez tout intérêt, il me semble, en ce moment où des journaux nouveaux se fondent, à ne pas rester plus longtemps à l'écart de la publicité. Qu'en pensez-vous?

« Tout à vous.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

La citation de toutes ces diverses lettres, indispensable ici pour faire bien apprécier l'inégalité des rapports de l'écrivain avec presque tous ses correspondants, nous a conduit à la fin de 1844, c'est-à-dire à l'heure précise où furent imprimées dans *la Presse* les seules pages des *Paysans* publiées par Balzac lui-même. Bien entendu, nous n'avons pas voulu recueillir, soit dans les lettres de l'auteur, soit dans les annonces des libraires et des journaux, jusqu'au moindre vestige des projets successifs de mise au jour par lesquels passa l'œuvre qui nous occupe. Il nous a paru suffisant d'indiquer les grandes lignes de ces alternatives, puisqu'elles n'ont pas été suivies d'effet.

En revanche, il nous faut insister sur quelques

importants points de détail prouvés par les correspondances qui précèdent.

Remarquons-le d'abord, c'est avec M. Dujarier, et non avec M. de Girardin, que Balzac détermina toutes les conditions d'insertion des *Paysans* dans *la Presse.* Ainsi qu'on l'a vu par sa lettre du 19 septembre, il en avait fixé le prix à soixante centimes la ligne, et, dès le lendemain, — le jour même ou M. Dujarier accepta ses propositions, — son premier soin fut, comme il le fit trop souvent, de se faire payer d'avance, et de recevoir cette fois la forte somme de neuf mille francs, à valoir sur l'œuvre à paraître. Ceci nous est prouvé par un relevé de son compte avec *la Presse*, daté du 1er décembre 1845, lequel porte en outre que les feuilletons des *Paysans* parus en 1844, arrivèrent en décompte de cette avance seulement pour la somme de trois mille neuf cent douze francs.

De plus, c'est encore avec M. Dujarier que Balzac régla tous les détails relatifs à la composition et aux épreuves de son roman. La dernière lettre que nous avons citée de M. Dujarier en donne nettement la preuve. Sa mort foudroyante, survenue si peu de temps après la publication des *Paysans*,

explique donc les difficultés qui surgirent, ainsi que nous le verrons plus tard, entre le journal et l'écrivain au sujet des conditions d'insertion de l'ouvrage dans *la Presse*. En tous cas, après avoir reçu la lettre de M. de Girardin, écrite en octobre 1844, dont nous avons donné plus haut le texte, laquelle précise son désir de publier l'œuvre *sans interruption*, Balzac se mit sérieusement au travail.

Installé 19, rue Basse, à Passy, dans ce petit pavillon, qui, comme distribution intérieure, est demeuré tout à fait tel qu'il l'habita pendant six ou sept ans, d'octobre 1840 à 1847 environ, le maître n'avait cessé d'ailleurs de songer à son œuvre, et d'en mûrir le plan dans son for intérieur.

Puis, du jardinet qui lui était attribué par son bail, — minuscule oasis de verdure, séparée seulement par une clôture illusoire de l'autre partie du jardin que s'était réservée M. Grandemain, le propriétaire de l'immeuble, — que de fois ensuite Balzac, s'installant à l'air pendant les beaux jours d'été, questionna son voisin sur quelque détail particulier relatif à la vie rurale, car M. Grandemain était fils de fermier cultivateur! Et, tout en riant de

ce bon rire qu'il retrouvait parfois encore malgré les perpétuels soucis qui l'obsédaient, le grand écrivain affirmait alors à son hôte que ces renseignements spéciaux lui assuraient à jamais le titre de collaborateur de l'auteur des *Paysans!*

D'ailleurs, M. Grandemain lui rendait encore d'autres services. Le petit logis était encombré de meubles, de bibelots, formant une partie du mobilier artistique qui décora plus tard l'habitation de la rue Fortunée. Lors donc qu'il fallait remuer tout cela pour faire place à quelque trouvaille nouvelle, Balzac appelait à l'aide son propriétaire, dont la solide carrure et les fortes mains lui inspiraient une toute autre confiance que celles de sa femme de charge, Mme de Brugnol. Et cette dernière était pourtant une grande et robuste femme! On bouleversait alors tout l'appartement. L'un aidant l'autre, on déplaçait ainsi jusqu'au dernier objet faisant partie du mobilier, y compris le buste du maître par David d'Angers, et les fameux meubles de Marie de Médicis, — entre quelles mains sont-ils aujourd'hui? — dont, en 1846, le *Musée des familles* a donné les croquis, accompagnés d'une notice de Léon Gozlan, qui, de même qu'aux Jardies, venait

souvent voir Balzac à Passy. En semblable occasion, ce dernier n'eût confié à nul autre qu'à M. Grandemain le soin de changer son buste de place !

D'autres fois, le gazon de la petite pelouse se transformait en salle de bain, car, pendant la période des chaleurs, Balzac adorait d'y faire placer sa baignoire et de s'y plonger en pleine nature, à l'ombre des quelques arbres qui cachaient à tous les yeux cette fantaisie.

En juillet 1845, il amena pour la première fois, à Paris, Mme et Mlle Hanska. L'empereur de Russie leur ayant refusé l'autorisation de s'y rendre, leur ami les introduisit donc en France sous le nom de sa sœur et de sa nièce, Mme et Mlle Surville, qu'il avait eu la précaution de faire, à tout hasard, inscrire sur son passeport. Une fois arrivées, il les logea sous un nom d'emprunt dans un petit hôtel de Passy, situé non loin de son propre logis. Ce fut une de ses joies de leur faire visiter sa modeste demeure, dont, en revanche, les objets d'art eussent fait honneur aux résidences les plus luxueuses.

Tous trois allaient un jour en sortir, lorsque Mme Hanska s'étant attardée dans le pavillon,

Balzac s'aperçut en arrivant à la porte de la rue que seule M[lle] Hanska l'avait suivi, et se trouvait par conséquent loin des yeux maternels. Afin de mieux déguiser probablement la véritable personnalité des étrangères, il avait changé le nom d'Anna, porté par la jeune fille, en celui d'Eugénie, — sans doute en mémoire d'*Eugénie Grandet*, — et, en présence de ce qu'il jugeait vraisemblablement un absolu manque de convenance, il adressa à la fausse Eugénie de si vifs reproches parce qu'elle s'était éloignée un seul instant de sa mère, que la pauvre enfant fondit en larmes et reprit en courant le chemin de l'habitation.

Nous devons ces intéressants souvenirs personnels à M[me] Barbier, fille des époux Grandemain, Elle habite aujourd'hui le pavillon même occupé jadis par Balzac.

Pour en revenir au terrible labeur que lui occasionnait l'œuvre dont il s'agit ici, et pour bien se rendre compte d'un pareil travail, il faut lire dans sa lettre imprimée, adressée à M[me] Hanska le 11 octobre 1844, qu'il fait *les Paysans* la tête dans l'opium par suite d'une névralgie, qu'en dix jours il a écrit six mille lignes, et qu'il faut qu'il

ait fini le 30 octobre. Quelques paragraphes plus loin, il s'écrie encore qu'il surprend tout le monde en disant qu'il fera les vingt mille lignes des *Paysans* dans le mois d'octobre. Personne n'y a cru, même au journal. Mais quand ils lui ont vu faire six mille lignes en dix jours, ils ont été vraiment épouvantés. Ce qui n'arrive pas une fois sur cent, les compositeurs lisent l'ouvrage. Il s'est répandu parmi eux une rumeur d'admiration, et c'est d'autant plus extraordinaire que c'est dirigé contre la multitude populaire et la démocratie. Puis, textuellement, il ajoute d'abord ces mots : « Votre lettre est encore une raison de me hâter, car, si vous voyagez, je veux être prêt », complétés plus loin par ceux-ci, relatifs à ses hésitations avant qu'il n'eût reçu la lettre décisive de celle qui devint sa femme : « Ferais-je ou ne ferais-je pas *les Paysans ?* Partirais-je ou ne partirais-je pas? Que devenir? Faut-il m'engager à un travail? Faut-il le refuser? etc. J'ai coupé le nœud; je me suis mis à l'ouvrage, en me disant : si je pars, je finirai tout comme à Lagny, en 1843 [1]. »

[1] Au moment de son départ pour aller rejoindre Mme Hanska à Saint-Pétersbourg.

C'est au sujet de ces hésitations qu'une observation, motivée aussi par la fin de la lettre de M. de Girardin citée plus haut, mérite d'être consignée ici, car outre l'indication qu'à la date d'octobre 1844 des relations directes existaient de nouveau entre les deux anciens amis, cette lettre renferme un conseil indirect dont plus que personne le grand écrivain reconnaissait la justesse. Mais il n'était vrai-pas seul responsable de la diminution de production à laquelle son correspondant faisait allusion. Une cause unique, que nous allons préciser, avait amené ce déplorable résultat. En effet, on ne sait pas assez que, si Balzac à partir de cette époque, interrompit la suite sérieuse et continue de ses travaux, ce fut uniquement, ainsi qu'en témoigne déjà le fragment que nous venons de transcrire, à cause de la perpétuelle incertitude née pour lui de ses combinaisons de rencontre hors de France avec Mme Hanska.

Celle-ci, sans tenir le moindre compte des obligations de résidence, à Paris-Passy, que créait au romancier la mise au jour de ses grandes œuvres dans les journaux quotidiens de Paris, ne cessait de déranger des projets qu'il fallait, à cette époque,

six semaines ou deux mois pour concerter en commun. C'est à cette seule cause qu'il faut attribuer le malheureux ralentissement et la production relativement restreinte du maître, de 1844 à 1848, avant son silence complet en 1849 et 1850.

En effet, pendant les quatre années qui s'écoulèrent de 1845 à 1848 inclus, alors que le génial cerveau de Balzac semblait se développer encore et concevoir des fictions de plus en plus puissantes, il ne mit au jour, — sans parler des quelques feuilletons de début du *Député d'Arcis*, texte composé d'ailleurs, on l'a vu, dès 1843, à l'imprimerie de Lagny, — que *les Parents pauvres*, les deux dernières parties de *Splendeurs et misères des courtisanes*, *l'Initié* et le drame de *la Marâtre*. Encore faut-il constater que l'impression, en feuilleton, du *Député d'Arcis*, fut commencée dans l'*Union* en même temps que *la Cousine Bette* des *Parents pauvres* paraissait dans *le Constitutionnel*, et *la Dernière incarnation de Vautrin*, fin de *Splendeurs et misères des courtisanes*, dans *la Presse*, c'est-à-dire en avril et mai 1847, pendant un second séjour de deux mois que fit secrètement à Paris Mme Hanska, circonstance qui permit à Balzac d'en-

treprendre en même temps la publication de ces diverses œuvres dans trois journaux différents, et de prouver ainsi qu'il était plus que jamais en possession de toute sa force créatrice.

L'impossibilité pour le maître de produire davantage durant les dernières années de sa vie, — et cela pour un aussi déplorable motif! — fut également l'une des causes principales du terrible gâchis dans lequel, à sa mort, se trouvèrent ses affaires. Le fait est d'autant plus regrettable, qu'en 1844 sa liquidation était réellement très avancée. S'il avait pu depuis lors continuer jusqu'en 1850 la production régulière de ses abondants travaux, il n'est pas douteux qu'à cette date toutes ses dettes eussent été payées.

On ignore trop aussi que Balzac cessa donc de réaliser ses conceptions au moment même où il voulait entreprendre ses œuvres les plus considérables. Surpris, à juste titre, et fréquemment blessé de ne pas se voir traité par les grands journaux avec le même empressement qu'Alexandre Dumas ou qu'Eugène Sue, mécontent de toucher pour ses plus beaux romans un prix inférieur aux sommes payées pour *la Reine Margot*, *Monte-*

Cristo, *Mathilde, le Juif errant*, ou *les Mystères de Paris*, l'auteur du *Père Goriot* avait résolu de lutter avec tous les grands imaginatifs sur leur propre terrain, et d'entreprendre, comme eux, des fictions en huit ou dix volumes, où se serait agité tout un monde de personnages. C'est à cette intention qu'outre *les Paysans* sont dues les pages initiales des *Petits Bourgeois* et du *Député d'Arcis*, dont, en ce qui concerne ces deux dernières œuvres, les versions complètes publiées sous son nom ne contiennent de lui rien de plus que les prologues.

Donc, après toutes les vicissitudes et tous les projets avortés relatifs aux *Paysans* dont nous avons fourni les preuves, et bien que l'auteur fût convaincu qu'ils allaient enfin voir le jour, il était écrit que ce chef-d'œuvre, auquel il tenait tant, ne serait jamais exécuté en son entier, tel du moins qu'il rêvait de l'achever.

Mais n'anticipons pas, et consultons le numéro de *la Presse* du 1er décembre 1844, où se trouve insérée une dernière annonce relative à l'apparition de l'ouvrage dans ses colonnes. La voici :

« Pour paraître le mardi 3 décembre 1844 :

« *Les Paysans*, scènes de la vie de campagne, par M. de Balzac. » Ce livre, objet de soins, d'études et d'observations depuis plus de huit ans, est le plus considérable de tous ceux qu'ait résolu d'écrire l'auteur du *Père Goriot*, de *César Birotteau*, de *la Peau de chagrin*, du *Lys dans la vallée*, d'*Eugénie Grandet*, du *Médecin de campagne*, etc., etc. »

Cette fois enfin la promesse fut tenue, car le numéro de *la Presse* du 3 décembre 1844 contient le début de l'œuvre si souvent annoncée et promise depuis 1836. Voici l'exact intitulé de ce premier feuilleton :

« *Les Paysans*. — A monsieur P. S. B. Gavault. — Première partie : *Qui terre a, guerre a*. Chapitre premier : *le Château*. »

Après ce titre : *les Paysans*, se trouve un renvoi, s'appliquant à la note suivante :

« Toute reproduction, même partielle, de cet ouvrage, est interdite sous peine de poursuites en contrefaçon.

« Les journaux dits *reproducteurs* sont prévenus que l'auteur ne faisant plus partie de la Société des Gens de Lettres, ils peuvent acquérir un droit exclusif en s'adressant à l'administration de *la Presse*, non seulement pour *les Paysans*, mais pour les autres ouvrages publiés ou à publier par M. de Balzac. »

La première partie des *Paysans* s'arrête, comme on sait, au treizième chapitre. Ces treize chapitres parurent dans seize numéros de *la Presse*, du 3 au 21 décembre 1844, sous les titres suivants :

1° *Le Château* (3 décembre); — 2° *Une Bucolique oubliée par Virgile* (4 décembre); — 3° *Le Cabaret* (5, 6 décembre); — 4° *Autre Idylle* (6, 7 décembre) ; — 5° *Les Ennemis en présence* (7, 10 décembre); — 6° *Une Histoire de voleurs* (11 décembre); — 7° *Espèces sociales disparues* (12 décembre); — 8° *Les Grandes révolutions d'une petite vallée* (13, 14 décembre); — 9° *De la Médiocratie* (15 décembre); — 10° *Mélancolie d'une femme heureuse* (17 décembre); — 11° *L'Oaristys, XXVIIe églogue de Théocrite, peu goûtée en Cour d'assises* (18, 19 décembre); — 12° *Comme quoi*

le cabaret est la salle de conseil du peuple (19, 20 décembre); — 13° *L'Usurier des campagnes* (20, 21 décembre).

De ces seize feuilletons, trois se composent de huit colonnes ; un, de dix et demie; dix, de douze, et deux, de seize. Nous appelons l'attention sur la proportion tout à fait inusitée de texte fournie par la plupart d'entre eux. L'on verra plus tard pourquoi.

Les titres de chapitres ci-dessus sont demeurés les mêmes lors de la réimpression en volume de ces pages initiales, sauf que l'églogue de Théocrite, au lieu de rester la *vingt-septième*, devint la *dix-huitième*, — ce qui pourrait bien n'être qu'une simple faute d'impression, — et que les mots : « *la salle de conseil* » furent remplacés par : « *le parlement* » du peuple. — Il se peut fort bien aussi que toutes ces modifications proviennent cependant du fait de Balzac lui-même, car nous possédons son exemplaire de ces feuilletons de *la Presse*, dont les colonnes sont chargées de corrections autographes, lesquelles ont été respectées dans toutes les réimpressions. Mais, par malheur, cet exemplaire, tel du moins que nous l'avons retrouvé,

s'arrête aux deux tiers environ du neuvième chapitre : *de la Médiocratie*, qui, chose tout à fait anormale, nous l'avons déjà fait remarquer, — de même d'ailleurs que le chapitre premier : *le Château*, — se continue dans *la Presse* au bas des quatre pages du numéro. Nous ne pouvons donc vérifier si les changements indiqués plus haut, et qui appartiennent aux chapitres suivants, se trouvaient à l'origine transcrits ou non sur le texte préparé par l'auteur en personne pour l'édition de librairie.

Il nous faut examiner maintenant, chapitre par chapitre, la matière de l'ouvrage, telle qu'elle existe dans *la Presse*. Nous y trouverons quelques détails et quelques renseignements intéressants. Bien entendu, nous ne relèverons que les particularités naissant du texte conforme à celui que Balzac a maintenu sur son exemplaire corrigé.

Outre l'avis commercial que nous avons cité, le premier chapitre, *le Château*, contient encore, en note, un commentaire explicatif dont, à cette heure, un ajouté de deux mots nous semble avoir altéré le véritable sens. Balzac y parle de : « l'ordre de l'empereur à son lieutenant » ; or, cet ordre, *donné verbalement* semble-t-il, est devenu :

« l'ordre *du jour* de l'empereur à son lieutenant », ce qui nous paraît être en complète opposition avec la pensée réelle du maître.

Ce même chapitre, on s'en souvient, publié le 3 décembre, provoqua, huit jours après, une violente attaque anonyme, imprimée le 10 de ce mois, dans *le Moniteur de l'armée*.

Balzac ne voulut pas laisser cette protestation sans réponse. En effet, trois jours après, il prit la parole à son tour, et dans une seconde note, insérée dans *la Presse* du 13 décembre, à la suite de la première partie du chapitre huit des *Paysans*, il défendit énergiquement son droit de romancier. Quoique cette note soit réimprimée à la fin de l'œuvre telle que celle-ci est maintenant livrée aux lecteurs, nous la reproduirons à la suite de l'attaque, car la lecture de cette seconde pièce est indispensable à la parfaite compréhension de l'incident. Les voici donc toutes deux :

PROTESTATION DU *Moniteur de l'Armée.*

Un roman déchiqueté en fragments quotidiens, et qui, à cause de la célébrité de son auteur et de l'importance du sujet, ne peut manquer d'avoir un grand nombre de lecteurs, *les Paysans* de M. de Balzac, viennent d'enfeuilletonner leurs premiers chapitres dans le journal *la Presse.*

On devait s'attendre à voir figurer sur le premier plan quelque officier de l'Empire. C'est là un des types obligés, quoique fort usés, de tout drame ou de tout roman nouveau auquel on veut donner, comme cela se dit dans le jargon moderne, un intérêt palpitant d'actualité. M. de Balzac n'a pas manqué à cette condition. Il y a donc dans ses *Paysans* un officier de la Grande Armée, qui *a commandé les cuirassiers au combat d'Essling* (nous copions

textuellement les mots soulignés). Cet officier de grosse cavalerie, arme où l'on trouve si rarement, même à la guerre, l'occasion de faire fortune, avait économisé, dans ses campagnes, *quelque chose comme onze cent mille francs*. C'est à la faveur de cette épargne que Montcornet (c'est le nom du général) est devenu l'époux d'une lionne de Paris, frêle et svelte comme une gazelle, et le propriétaire d'un magnifique château dans le Morvan.

Il reçoit dans cette résidence princière le feuilletonniste d'un de nos grands journaux, un gentilhomme de lettres, qui fume des cigarettes, brûle du punch, porte des moustaches, et se nomme Blondet.

Et voilà plus qu'il n'en faut pour que nos lecteurs comprennent tout de suite que la comtesse de Montcornet est une c...., le héros d'Essling un sot, et le gentilhomme de lettres un amant heureux.

Voici de quelles couleurs M. [de] Balzac peint son officier, qui commandait *les cuirassiers au combat d'Essling*.

« Montcornet a les dehors d'un héros de l'antiquité. Ses bras sont gros et nerveux, sa poitrine est large et sonore, sa tête se recommande par un

caractère léonin, sa voix est de celles qui peuvent commander la charge au fort des batailles; mais, il n'a que le courage de l'homme sanguin; il manque d'esprit et de portée... Montcornet impose au premier abord; on le croit un Titan; mais il recèle un nain, comme le géant de carton qui salue Élisabeth à l'entrée du château de Kenilworth... Si Montcornet parle haut devant sa Virginie, Madame lève un doigt sur ses lèvres, et il se tait. Le soldat va fumer sa pipe et ses cigares dans un kiosque, à cinquante pas du château, et il en revient parfumé, fier de sa suggestion; il se tourne vers elle comme un ours enivré de raisins, pour dire, quand on lui propose quelque chose : — Si Madame le veut... »

C'est pourtant avec ces lieux communs romantiques, si communs qu'ils se sont peut-être reproduits vingt fois sous la seule plume de M. de Balzac, que l'on fait aujourd'hui sur le théâtre et dans les romans de la physiologie militaire!

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer à des lecteurs qui ont étudié les mœurs et les habitudes de notre profession ailleurs que dans la poétique du drame moderne, ou dans l'atelier de Charlet, combien le caractère tracé par M. de Balzac,

et qu'il présente aux abonnés de *la Presse* comme un des types de l'officier français au XIXe siècle, est faux et exagéré. Ils auront éprouvé comme nous un sentiment de dégoût en voyant un écrivain distingué, un esprit d'élite, manquer de mesure et de tact à ce point d'aller puiser une fiction, dont la personnification touche à l'ignoble, dans le souvenir de l'un des plus terribles et des plus glorieux épisodes de nos grandes guerres.

Et où l'écrivain va-t-il choisir l'idéal d'une nature militaire, qui tient plus de la brute que du héros? A la tête d'une arme où son imagination, sans sortir de la sphère des réalités, aurait pu rencontrer un d'Hautpoul sur le champ de bataille d'Eylau; un Caulaincourt, un Montbrun, dans la grande redoute de Moscou; un Kellermann, aux Quatre-Bras et sur les hauteurs de la Haie-Sainte!

Que l'auteur des *Paysans* fasse de son Montcornet un colonel de cuirassiers de la garde impériale, qui n'eut jamais une cuirasse dans ses rangs; qu'il enterre même, au moyen d'une note historique, les cuirassiers de la garde dans le cimetière de Gross-Aspern, et qu'il charge de leurs cuirasses un convoi de charrettes, on pardonne à un gentil-

homme de lettres ce trait d'ignorance à l'endroit du militaire; mais, ce qui nous paraît moins excusable, ce sont les paroles qu'il prête dans cette note historique à l'homme qui sauva la France à Zurich, au puissant capitaine, au grave négociateur du siège de Gênes.

« Ce fut, dit le romancier se transformant en historien, ce fut en allant reprendre ce fameux cimetière de Gross-Aspern pour la troisième fois, que Masséna, blessé, porté dans une caisse de cabriolet, (pourquoi pas une caisse de tilbury?...) fit à ses soldats cette sublime allocution : — « Comment, « sacrés mâtins, vous n'avez que cinq sous par « jour, j'ai quarante millions, et vous me laissez en « avant!... [1] »

[1] Le trait cité et défiguré par M. de Balzac, non pas dans son roman, mais dans une note historique, ne s'applique point à la bataille d'Essling, où il n'y avait pas plus de caisse de cabriolet que de cuirassiers de la garde impériale. Ce fut dans une reconnaissance, la veille de la bataille de Wagram, que le maréchal Masséna se blessa en tombant de cheval. Placé dans une calèche, ayant à côté de lui l'aide-major Brisset pour soigner sa blessure, il commanda dans cette mémorable journée, malgré des souffrances aiguës, la droite de la Grande Armée, avec une admirable supériorité de courage, de sang-froid et de talent.

Note du *Moniteur de l'Armée*.

Comprenez-vous Masséna, le lieutenant de l'Empereur, passant la tête à travers la caisse d'un cabriolet pour montrer le poing à ses soldats, leur parler de ses dotations, et les apostropher de l'épithète de : *sacrés mâtins*, comme un caporal de bizets, conduisant à la préfecture de police une capture d'escarpes ou d'étrangleurs?...

Ceci n'est pas seulement d'un ridicule fabuleux; il y a au fond de ces non-sens historiques, de ces outrages continuels au vieux culte de la patrie, une vaniteuse pensée de réaction contre une profession qui fut pendant une longue suite de siècles la première, la plus haute, la plus justement estimée en France. Les industriels voudraient faire de nos soldats des manœuvres; les écrivains de l'école de M. de Balzac n'aspirent à rien moins qu'à balancer, sinon à effacer, la gloire de nos généraux. Ils ne trouvent pas apparemment de moyen plus simple pour faire descendre cette gloire au niveau de la leur, que d'en détruire les prestiges.

RÉPLIQUE DE BALZAC.

On doit croire l'auteur des *Paysans* assez instruit des choses de son temps, pour savoir qu'il n'y avait point de cuirassiers dans la garde impériale. Il prend ici la liberté de faire observer qu'il a dans son cabinet les uniformes de la République, de l'Empire, de la Restauration, la collection de tous les costumes militaires des pays que la France a eus pour alliés ou pour adversaires, et plus d'ouvrages sur les guerres de 1792 à 1815 que n'en possède tel maréchal de France. Il se sert de la voie [1] du journal pour remercier les personnes qui lui ont fait l'honneur d'assez s'intéresser à ses travaux,

[1] Et non *voix*, ainsi qu'il est inexactement imprimé partout jusqu'ici.

pour lui envoyer des notes rectificatives et des renseignements.

Une fois pour toutes, il répond ici que ses inexactitudes sont volontaires et calculées. Ceci n'est pas une *Scène de la Vie militaire*, où il serait tenu de ne pas mettre des sabretaches à des fantassins. Toucher à l'histoire contemporaine, ne fût-ce que par des types, comporte des dangers. C'est en se servant, pour des fictions, d'un cadre dont les détails sont minutieusement vrais, en dénaturant tour à tour les faits par des couleurs qui leur sont étrangères, qu'on évite le petit malheur des *personnalités*. Déjà, pour *une Ténébreuse affaire*, quoique le fait eût été changé dans ses détails et appartienne à l'histoire, l'auteur a dû répondre à d'absurdes observations, basées sur cette objection qu'il n'y avait eu qu'*un* sénateur d'enlevé, de séquestré, sous le règne de l'Empereur. Je le crois bien! on aurait peut-être couronné de fleurs celui qui en aurait *enlevé* un second!

Si l'inexactitude relative aux cuirassiers est trop choquante, il est facile de ne pas parler de la garde. Mais la famille de l'illustre général qui commandait la cavalerie refoulée sur le Danube, nous deman-

derait alors compte des onze cent mille francs que l'Empereur a laissé prendre à Montcornet en Poméranie.

On viendra bientôt nous prier de dire dans quelle géographie se trouve la Ville-aux-Fayes, l'Avonne et Soulanges. Tous ces pays et ces cuirassiers vivent sur le globe [1] immense où sont la tour de Ravenswood, les Eaux de Saint-Ronan, la terre de Tillietudlem, Gander-Cleug, Lilliput, l'abbaye de Thélème, les conseillers privés d'Hoffmann, l'île de Robinson Crusoé, les terres de la famille Shandy, dans un monde exempt de contributions, et où la poste se paie par ceux qui y voyagent à raison de vingt centimes le volume.

H. de Balzac.

[1] Et non *golfe*. Même observation que pour la précédente note.

L'incident dut avoir des suites et causer quelque émotion, tout au moins parmi les fidèles lecteurs de *la Presse*, car nous avons retrouvé dans les papiers de Balzac la lettre et la note suivantes, que le journal lui remit sans doute en lui offrant de les publier. Mais le maître dut s'y refuser, car jusqu'ici ces pages sont demeurées inédites.

Au directeur de *la Presse*.

« Paris, samedi 14 décembre 1844.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous adresser, avec autorisation de l'insérer dans votre journal, si cela vous convient, une note relative à un débat auquel vient

de donner lieu une soi-disant rectification par *le Moniteur de l'Armée*, de certains passages du roman nouveau de M. de Balzac : *les Paysans*.

« Peut-être jugerez-vous opportun de saisir cette occasion de donner une leçon à la feuille ministérielle, d'habitude fort peu charitable envers *la Presse*, en lui prouvant qu'elle aperçoit une paille dans l'œil de son voisin, tandis qu'elle ne voit pas une poutre dans le sien.

« Agréez, monsieur, mes salutations empressées.

« Un abonné de LA PRESSE ».

NOTE

Le Moniteur de l'Armée s'étant permis quelques paroles de mauvaise humeur contre M. de Balzac, qui, dans ses *Paysans*, a introduit parmi ses personnages, un général comme on en connaît tant, chez qui la docilité, l'abnégation conjugales, contrastent avec les diverses habitudes militaires, s'est déjà attiré une verte et dédaigneuse réponse. Dans une note, où le titre de son contradicteur n'est pas même cité, l'illustre romancier a décliné spirituellement toute critique semblable, fût-elle même

étayée sur l'histoire, en rappelant que : *ses inexactitudes sont volontaires et calculées, afin d'éviter le petit malheur des personnalités.*

Il importe peu, en effet, de savoir s'il existait ou non des cuirassiers de la garde impériale, si cette expression, caractéristique et pittoresque, est sortie à Essling, ou bien à Wagram, de la bouche d'un maréchal pillard ! Ne suffit-il pas que les détails essentiels sur le caractère du personnage d'un roman soient minutieusement vrais ? Or, il est avéré que la profession des armes, qui développe chez certains hommes une énergie extraordinaire, une habitude de commandement insatiable et souvent brutale, livre à des femmes tant soit peu adroites, ou simplement bien élevées, des maris obséquieux et tremblants. L'auteur de l'article du *Moniteur de l'Armée* pourrait, ce nous semble, non loin du lieu où il puise son inspiration, observer un de ces cas bizarres, je l'avoue, où une déférence conjugale, aussi méritée que constante, est universellement connue et entourée de respect.

Nous eussions évité toutefois de revenir sur un tel débat, si précisément le même numéro du journal ministériel ne renfermait, selon nous, un ou-

trage bien plus grand contre la dignité de l'armée, en glorifiant en quelque sorte une scène de séduction, avec guet-apens. Ici, il ne s'agit plus d'exagération ; l'invraisemblance ne le cède qu'à l'odieux et au mauvais goût. Représenter, dans une de nos villes de garnison, *un joyeux lieutenant*, tendant, dès les premiers jours de l'arrivée du régiment, un piège grossier, et quelque peu entaché de violence, à la pudeur virginale d'une jeune fille de la société ; abusant, malgré des larmes, d'une situation perfidement combinée, et, trois mois après, contraint d'afficher le déshonneur d'une famille, en consacrant un mariage *in extremis*, cela n'est-il pas mille fois plus injurieux pour le caractère militaire, et surtout plus éloigné de nos mœurs actuelles, que les traits d'une nature tour à tour indomptée et soumise, qui constituent le général Montcornet de M. de Balzac? De pareilles *peintures de mœurs*, produites dans une feuille qui *a mission de soutenir le prestige militaire en France*, sont au moins singulières, et, pour notre compte, nous serions tentés de lui renvoyer les récriminations qu'elle adresse à l'auteur des *Paysans*.

En lisant ces documents à plus de cinquante ans de distance, après tant de changements survenus dans les mœurs et dans l'état social du monde entier, n'est-il pas curieux de constater combien certaines susceptibilités spéciales sont encore aujourd'hui demeurées identiques!

C'est à cette même réplique de Balzac que nous avons fait allusion naguère en rappelant, à propos du *Grand Propriétaire*, combien le maître tenait à laisser parfois dans un vague voulu la *géographie* de ses œuvres, aussi bien que les modèles réels de ses personnages.

Une observation finale à propos de cette note, placée aujourd'hui après le dernier mot de l'ouvrage, nous est suggérée par la date dont on l'a

fait suivre en volume, c'est-à-dire par le millésime de 1845, attribuée par ce fait à l'œuvre entière. Or, ainsi qu'on l'a vu, cette courte mais intéressante profession de foi littéraire fut écrite et publiée en décembre 1844, de même que toute la partie de l'ouvrage mise au jour par l'auteur en personne.

Arrivons au deuxième chapitre, où nous remarquons seulement que la passion attribuée par Balzac aux propriétaires forcés d'habiter la campagne, et destinée à diminuer leur ennui, avait primitivement pour objet : « *les lépidoptères, les coquilles, les insectes ou la flore du département.* » La modification actuelle émane à coup sûr de Mme de Balzac, car elle est écrite de sa main sur l'exemplaire des feuilletons de *la Presse* corrigé par son illustre mari. Nous aurons d'ailleurs à revenir sur la part qu'il faut attribuer à la veuve de Balzac dans le texte des *Paysans* tel qu'il existe aujourd'hui.

Ensuite, nous ne retrouvons plus en volume la totalité de cette phrase, enchâssée dans la description de l'ancien castel des Aigues : « ... deux girouettes, perchées aux deux bouts d'une cime

ornée de *ces* serrureries, que *les savants nomment une acrotère.* »

C'est cet incomparable chapitre, contenant les péripéties de la chasse à la loutre, dont il n'existe, on le sait, aucune trace dans les versions antérieures des *Paysans*.

Du troisième chapitre, rien à relever, hormis la preuve donnée dans ce chapitre, — ainsi que dans la plupart des autres d'ailleurs, — des nombreuses fautes d'impression qui se sont glissées dans le texte actuel.

Mais, en revanche, le numéro de *la Presse* du 6 décembre, qui renferme la fin de ce chapitre, contient cette étrange annonce, insérée pour la première fois *trois jours* seulement après l'apparition du premier feuilleton des *Paysans*, et qui fut répétée dans presque tous les numéros suivants :

« *La Presse* a commencé le mardi 3 décembre la publication des *Paysans*, scènes de la vie de campagne, par M. de Balzac. — (Ici, les conditions d'abonnement du journal). — Dans le courant du mois, et immédiatement après la première partie

des *Paysans*, *la Presse* publiera *la Reine Margot* par M. Alexandre Dumas. »

Retenons ces détails ; ils prouvent que *la Presse* était décidée en commençant *les Paysans* à ne pas les continuer sans interruption, malgré le soi-disant désir exprimé par M. de Girardin dans sa dernière lettre à Balzac, et à franchir le cap des réabonnements annuels non avec l'œuvre du maître, mais avec celle du célèbre amuseur.

Le quatrième chapitre est accompagné de l'*erratum* que voici : « Dans le second feuilleton (4 décembre), une erreur a rendu presque inintelligible la phrase qui commence ainsi : Entre l'instant du *dîner* et du déjeuner... Lisez : Entre l'instant du *lever* et du déjeuner. » Puis, en tête du numéro du 7 décembre contenant la fin de ce chapitre, on lit ceci : « Demain, dimanche, nous publierons le *Courrier de Paris*, par le vicomte Charles de Launay [1], et lundi le feuilleton des *Théâtres*, par M. Théophile Gautier. Mardi, nous reprendrons la suite des *Paysans*. »

Dans le cinquième, une ligne omise partout

[1] Mme Émile de Girardin.

ailleurs que dans *la Presse*, rend actuellement peu intelligible le paragraphe où Michaud proteste contre la pitié témoignée par la comtesse envers le père Fourchon et envers Mouche. Voici ce passage, intégralement rétabli : « Mon général est comte ; il est grand officier de la Légion d'honneur ; il a eu des dotations. Me voyez-vous jaloux de lui, *moi, simple sous-lieutenant, qui ai débuté comme lui*, qui me suis battu comme lui ? » En volume, dans le même chapitre, nous trouvons en outre les lignes suivantes, relatives à l'abbé Brossette, le curé de Blangy, qui ne font partie ni du texte de *la Presse*, ni des adjonctions autographes de Balzac : « *Il les accomplissait* (ses vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance), *comme tous les autres devoirs de sa position, avec cette simplicité et cette bonhomie, indices certains d'une âme honnête, vouée au bien par l'élan de l'instinct naturel, autant que par la puissance et la solidité des convictions religieuses.* » Nul doute que ce passage ne provienne aussi du fait de Mme de Balzac.

Rien à dire du chapitre sept. Il n'en est pas de même du huitième, où nous constatons la présence de cette réplique de Vaudoyer à Gaubertin, en vue

de l'engager à trahir ses devoirs envers le comte de Montcornet, réplique supprimée dans le volume : « *Vaut encore mieux voler que d'étrangler sa mère! dit Vaudoyer, enchanté de Gaubertin.* »

Dans le chapitre neuf, le paragraphe expliquant en quelle estime l'évêque tient l'abbé Mouchon, le curé de la Ville-aux-Fayes, a été transporté, dans le même chapitre, quelques pages avant l'endroit où Balzac l'avait placé d'abord. Plusieurs mutations analogues ont encore été opérées dans l'ouvrage. Elles sont sans importance. De plus, ce chapitre neuf contient deux fragments disparus aujourd'hui. Il s'agit, comme première omission, de la réplique dans laquelle Michaud affirme à Sibilet que le projet de saisir les bestiaux des délinquants condamnés n'aboutira pas. Voici ce passage, reconstitué tel qu'il a paru d'abord : « Marie Tonsard, la bonne amie de Bonnébault, est allée donner l'alarme à Conches. *J'étais sous le pont de l'Avonne, à pêcher, en guettant un drôle qui médite un mauvais coup, et j'ai entendu Marie Tonsard criant la nouvelle à Bonnébault, qui, voyant la fille à Tonsard fatiguée d'avoir couru, l'a relayée en s'élançant à Conches.* Enfin, les

dégâts recommencent. » L'autre omission a trait à la conversation du comte de Montcornet avec le Procureur général, le baron Bourlac. La phrase complète était primitivement celle-ci : « Le Procureur général connaissait la situation des esprits dans la vallée des Aigues par son subordonné Soudry, *qui lui avait fait craindre des résistances de la part des Bourguignons de l'Avonne.* »

A partir des dernières pages de ce neuvième chapitre, nous n'avons plus pour nous aider dans notre travail que les seuls feuilletons de *la Presse*, puisqu'il nous manque la fin de leur texte corrigé par Balzac.

Le chapitre dix est escorté par un nouvel *erratum* dont voici la teneur : « Dans le dernier feuilleton, ces mots : *les Aigues devaient échapper au mauvais gré*, mis à la fin de l'interlocution du procureur du roi de la Ville-aux-Fayes au baron Bourlac, ont dû sembler inintelligibles au lecteur. Ces mots appartiennent à une phrase oubliée, ainsi conçue : « Et si les Aigues pouvaient échapper au *mauvais* « *gré*, ce devait être en se conformant à la politique « que ce magistrat venait de conseiller secrètement « au comte de Montcornet. » Cette phrase termine

le paragraphe qui vient après l'interlocution qu'a eue le procureur du roi avec son chef. »

La rectification nécessitée par cette erreur a été exécutée dans toutes les éditions des *Paysans*.

Olympe Charel, la jeune fille qu'épouse Michaud, à l'origine ne portait pas ce premier nom. Dans le chapitre dix primitif, elle se nomme Olympe Chazet. Nous ne serions pas surpris d'apprendre que ce changement aurait été opéré à la suite d'une réclamation provenant de la famille de M. Alissan de Chazet. M. Alissan de Chazet, mort précisément en 1844, avait joué un certain rôle dans les rangs du parti légitimiste. En 1830, au moment où surgit la révolution de Juillet, il exerçait même les fonctions de receveur des finances et de bibliothécaire du roi. Aussi, quoique sans fortune, refusa-t-il obstinément de servir le successeur de Charles X, et s'empressa-t-il fort dignement de donner au nouveau gouvernement sa démission de toutes ses charges et de tous ses emplois.

Du chapitre onze nous n'avons rien à dire ; mais, en revanche, nous remarquons d'abord dans le chapitre douze que les paroles primitivement adressées par l'abbé Brossette à Niseron, et qui lui

attirent la sympathie de ce dernier, étaient celles-ci : « *Le christianisme est la vraie république.* » Un peu plus loin, nous trouvons aussi, dans une des répliques de ce même Niseron à Tonsard, un membre de phrase omis aujourd'hui, que nous rétablissons ici dans le paragraphe complet : « Un père est le gardien de l'honneur dans sa famille. *Si quelqu'un touchait à Geneviève, il tomberait sous ma hache de 1793, et je me rendrais en prison.* C'est en vous conduisant comme vous faites, etc. » Une autre réplique, lancée, celle-là par le père Fourchon cherchant le moyen de déconsidérer le vertueux abbé Brossette, contient aussi quelques mots supprimés. Les voici, réintégrés dans la phrase primitive : « Si la fille de Courtecuisse voulait quitter sa bourgeoise d'Auxerre, elle est si jolie, qu'en faisant la dévote, *et cocotant le confessionnal*, elle sauverait la patrie. »

Enfin, dans le treizième et dernier chapitre, nous remarquons en premier lieu que le paragraphe où il est question du despotisme de Rigou, commençant aujourd'hui par ces mots : « *D'abord, cet avare* avait réduit sa femme », débutait en 1844 par ceux-ci : « *Ce bénédictin, esprit astucieux*

autant que profond, avait réduit sa femme, etc. »

Puis, comme dernière étape de ce long voyage à travers le texte original du maître, nous recueillerons ici son paragraphe final, jusqu'à ce jour imprimé seulement dans *la Presse*. A moins que cette suppression dans les éditions de librairie ne soit uniquement le résultat d'un impardonnable oubli, il nous est impossible d'admettre une seule raison légitime motivant son élimination dans *les Paysans*.

« De la sphère paysanne, ce drame va donc s'élever jusqu'à la haute région des bourgeois de Soulanges et de la Ville-aux-Fayes, curieuses figures, dont l'apparition dans le sujet, loin d'en arrêter le développement, va l'accélérer, comme des hameaux englobés dans une avalanche en rendent la course plus rapide.

« FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE. »

Mais veut-on savoir maintenant quelle est, à notre avis, la véritable cause de l'omission de ces lignes? La voici. Quoique aussi peu légitime que

possible, elle n'en est pas moins des plus faciles à deviner. La nouvelle version des *Paysans* commencée dans *la Presse*, étant demeurée définitivement inachevée au moment où l'action, changeant de cadre, se transportait dans un autre milieu, — celui des bourgeois de Soulanges et de la Ville-aux-Fayes, — et la seconde partie actuelle ne contenant à son tour qu'une très faible portion du début de cette subdivision du sujet, tel qu'en 1844 Balzac comptait le traiter, le paragraphe qui, dans l'œuvre, eût précisé cette nouvelle lacune, fut tout simplement supprimé.

Quoi qu'il en soit de ce fait particulier, *la Presse*, en donnant jusqu'à seize colonnes de feuilleton par numéro, avait cette fois atteint son but, c'est-à-dire terminer rapidement et à tout prix la mise au jour des premiers chapitres des *Paysans*, de façon à pouvoir commencer celle de *la Reine Margot* avant la fin de l'année 1844. Aussi, dès le numéro du 23 décembre le journal contint-il l'annonce suivante :

« *La Presse* a publié, du 3 au 21 décembre, la première partie des *Paysans*, par M. de Balzac.

La seconde paraîtra vers le commencement de février 1845.

« Mercredi, 25 décembre, *la Presse* commencera la publication de *la Reine Margot*, par M. Alexandre Dumas. »

Le même numéro renferme un feuilleton d'Eugène Pelletan, faisant partie d'une série qu'il avait intitulée : *Impressions de lectures et souvenirs littéraires*. On y lit ce détail, qu'en l'année 1844 : « M. de Balzac faisait des études sur nature pour ses *Paysans*, et n'a publié que *Modeste Mignon*. » Ceci se rapporte en partie sans doute aux questions que, de sa pelouse de Passy, le maître adressait à M. Grandemain.

Ayant déjà dit quelle fut à cette époque la véritable cause du ralentissement dans la production de Balzac, ralentissement constaté à son tour par Eugène Pelletan, nous nous bornerons à déplorer de nouveau ici la désastreuse influence qui priva la littérature française de toute une série de chefs-d'œuvre, ensevelis à jamais dans le cerveau du grand écrivain.

Le plus souvent, d'ailleurs, ceux qu'il nous a

laissés, de son vivant furent loin d'être considérés comme tels. Ainsi, se peut-on figurer aujourd'hui que l'œuvre géniale dont nous nous occupons ait pu déchaîner à sa naissance une véritable révolte chez les abonnés de *la Presse?* Mais laissons à ce sujet la parole à Théophile Gautier. Par son active collaboration au même journal, par ses relations intimes avec Mme de Girardin, son mari et Balzac, l'auteur de *la Comédie de la Mort* était mieux placé que personne en 1844 pour connaître la vérité sur le point en question. C'est en 1858, dans *l'Artiste*, qu'il imprima pour la première fois les lignes suivantes, qui font partie de son étude intitulée : *Honoré de Balzac.*

« *Les Paysans*, ce chef-d'œuvre, provoquèrent même un grand nombre de désabonnements à *la Presse*, où en parut la première partie. On dut interrompre la publication. Tous les jours arrivaient des lettres qui demandaient que l'on en finît. — On trouvait Balzac ennuyeux ! »

Ceci expliquerait et pourrait même faire excuser, dans une certaine mesure, la conduite du journal,

quant à la brusque suspension de l'ouvrage à la veille d'un 1er janvier. Ces désabonnements en masse, effectués par des militaires pour des raisons plus ou moins analogues, ne se sont du reste pas produits, en France, seulement en 1844.

Quoi qu'il en soit, la façon dont *les Paysans* furent interrompus dans *la Presse*, eut immédiatement son contre-coup dans les petits journaux. Ils profitèrent de l'occasion pour attaquer une fois de plus l'illustre auteur de *la Comédie Humaine*, et se moquer des cent personnages qui devaient être mis en scène dans l'œuvre nouvelle. Voici, à titre de curiosité, l'un de ces articles malveillants, paru sans nom d'auteur dans le *Charivari* du 18 janvier 1845 :

L'EXIL D'UN GRAND HOMME

Depuis une semaine à peu près, M. de Balzac se promène beaucoup dans les rues de Paris. Il va de l'hôtel de M. de Nucingen à l'entresol de Mme du Val-Noble, et du faubourg Saint-Honoré, où demeure la jeune comtesse de Vandenesse, au Marais, où loge le vieux duc de Grandlieu.

M. de Balzac fait ses adieux à la capitale.

Où va-t-il? Veut-il voir Séville et puis mourir, ou prétend-il se retirer, loin des paysans français, dans la Russie, amie des serfs?

Non; M. de Balzac émigre hors frontière, quelque part en Belgique, en Suisse, ou dans le Luxembourg. Il rêve des Jardies exotiques, d'où ses pieds littéraires puissent, dans le mystère des promenades, toucher le sol français; ce n'est pas lui qui

emporterait sa patrie à la semelle de ses souliers!

C'est dans cet asile, inconnu des éditeurs, qu'il va préparer *les Petits Bourgeois de Paris*, second livre de l'épopée gauloise, dont *les Paysans* sont le premier chapitre.

Mais dans son exil volontaire, M. de Balzac emporte un grand malheur. Son âme a pris le deuil; il mettrait volontiers un crêpe à son cœur et un habit noir sur son dos, si M. de Balzac pouvait jamais se résoudre à porter autre chose qu'un paletot marron.

De la frontière où il exile ses ennuis, le dernier des Gaulois est capable de nous revenir avec des lamentations. Des *Souffrances de l'inventeur* aux *Souffrances du romancier*, il n'y a qu'un volume; ce volume, il l'écrira.

M. Dujarier a interrompu *les Paysans!* Or, *les Paysans* ne présentent pas moins de cent personnages à l'esprit charmé du lecteur. De ces cent individus plus ou moins champêtres, cinquante seulement ont paru dans la première partie de l'œuvre de M. de Balzac. Le reste est encore dans les limbes de l'inconnu.

Ces malheureux retardataires sont un peu comme

Cœlina, du citoyen Ducray-Dumesnil ; ce sont *les enfants du mystère*. A l'heure de l'impression, personne ne se souviendra de leur parenté. Sait-on même si parmi les lecteurs quelques-uns ne s'écrieront pas : « Vous êtes tous des bâtards ! »

D'où vient celui-ci et d'où sort celui-là? Les amis des *Paysans* battront la campagne à la vue de ces intrus. On ne saute pas facilement de cinquante à cent, et la mémoire ne trouve pas tout de suite à loger quatre ou cinq douzaines de personnages tombant des colonnes d'un feuilleton.

La mémoire n'est pas un hôtel garni.

Le sort des cinquante orphelins de lettres que M. de Balzac a laissés dans les bureaux de *la Presse*, remplit son cœur d'effroi. Ce sont cinquante cadets de famille qui auront beaucoup de peine à se faire accepter par des gens oublieux de leurs aînés.

M. Dujarier a commis un crime de lèse-littérature. Les cinquante paysans sans asile qu'il a mis au ban du feuilleton n'auront plus même une chaumière pour abriter leurs sabots, plus même une colonne pour raconter leurs aventures.

M. de Balzac en est si malheureux qu'il engraisse !

Nous avons maintenant passé en revue toute la partie du texte des *Paysans* mise au jour du vivant de Balzac. Il nous reste encore à examiner comment et pourquoi cette magistrale étude resta inachevée, de quels éléments se composent les chapitres qui la terminent aujourd'hui, puis, enfin, de quelle manière et par qui ces éléments furent mis en œuvre.

TROISIÈME PARTIE

APRÈS

APRÈS

Rien ne peut donner une idée des difficultés et des soucis que fit éprouver à Balzac la question de l'achèvement des *Paysans*.

Profondément préoccupé par cette œuvre, qu'il considérait à juste titre comme devant être à la fois la plus étendue et la plus importante de toutes ses productions, il ne put cependant parvenir à trouver, de décembre 1844 à juillet 1847, ni la liberté d'esprit, ni le temps matériel nécessaires pour exécuter sa gigantesque conception.

Tiraillé sans cesse entre son ardent désir de satisfaire aux exigences toujours grandissantes de Mme Hanska, qui trouvait tout simple de se faire escorter à travers l'Europe par un *patito* de cette valeur, et l'obligation légale et morale de tenir ses

engagements, Balzac souffrit cruellement de cette situation. De plus, ses intérêts s'en ressentirent à tel point, que l'extinction de ses dettes en fut définitivement entravée. Toutes ses lettres de cette période retentissent d'ailleurs de l'écho de ses plaintes à propos des contrariétés que lui causent les persécutions de *la Presse*, qui l'accable de réclamations au sujet de la fin des *Paysans*, et le menace sans cesse d'un procès que, d'avance, le romancier savait devoir perdre. Durant ces années, d'autres préoccupations, beaucoup plus graves encore, venant s'ajouter à tous ses soucis, assaillirent en outre le pauvre grand homme, qui faillit plus d'une fois succomber sous leurs atteintes. Dans ces douloureux moments, détruit aussi bien au physique qu'au moral, son cerveau lui refusa plus d'une fois tout service. C'est ainsi qu'à cette époque, il passa fréquemment des journées entières devant son bureau sans pouvoir ajouter une seule ligne au manuscrit de ses nouveaux *Paysans*. Alors, tout autre désir que celui d'aller retrouver M[me] Hanska s'éteignait en lui, et le terrain était tout préparé pour permettre à celle-ci d'attirer l'écrivain loin de la France et du champ de bataille de ses travaux.

Avant d'entrer dans certains détails, il nous faut expliquer d'abord quelles étaient décidément les intentions de Balzac par rapport à la version définitive de son œuvre, et quels développements de fond et de forme cette dernière incarnation eût comportés.

D'après son nouveau plan, en librairie, *les Paysans* devaient former huit volumes, en édition dite de cabinet de lecture, divisés en quatre parties, comprenant chacune deux tomes, et, dans cette évaluation, les treize chapitres d'introduction parus en 1844 dans *la Presse*, représentaient seulement le contenu des deux premiers volumes de l'ouvrage complet.

Tout en terminant cette première partie, Balzac avait aussi rédigé les quatre chapitres par lesquels devait s'ouvrir la seconde, sans doute limitée également dans son esprit à treize chapitres. Tous quatre furent aussitôt imprimés en épreuves à *la Presse* et pour *la Presse*, car l'interruption des *Paysans*, qui finalement détermina leur inachèvement, se produisit presque à l'improviste et, comme nous l'avons dit déjà, dans le seul but de commencer la publication de *la Reine Margot* avant le renouvel-

lement des abonnements du 1er janvier 1845. Quoique corrigées, et, dès 1844, prêtes à paraître dans *la Presse*, ces pages n'y furent jamais insérées. Par bonheur, Balzac en avait conservé les épreuves, et, grâce à elles, après sa mort, on put recueillir ces importants fragments inédits et les placer à la suite de l'introduction qu'il avait publiée lui-même. Ils servirent donc de début à la deuxième, mais en même temps dernière partie du roman, puisque, de sa version nouvelle, il n'existait rien au delà de ces quatre chapitres. Pour tenir lieu de l'énorme matière absente, — c'est-à-dire plus de cinq volumes sur les huit projetés ! — il fallut bien se contenter alors du canevas primitif, et compléter le récit par les quelques pages, découpées en minuscules chapitres, qui dénouent actuellement d'une si insuffisante et si sommaire façon l'admirable drame des *Paysans*.

En somme, l'œuvre réelle de Balzac, celle que, selon son procédé habituel, il avait tant développée et mise au point lors de son prodigieux travail de correction des épreuves, cette œuvre s'arrête donc avec le chapitre quatre de la deuxième et soi-disant dernière partie, laquelle, nous le répétons, est en

réalité demeurée inachevée, et devait être suivie de deux autres avant de rejoindre le dénouement écourté, — une sorte de *scenario* seulement, — qui la complète arbitrairement aujourd'hui.

Nous dirons plus tard quels furent les remaniements subis en outre par ce maigre épilogue, emprunté, faute de mieux, à la première version des *Paysans*.

Enfin, grâce aux débris d'épreuves retrouvés par nous de ces quatre premiers chapitres de la seconde partie, nous avons pu constater qu'à l'origine, le numérotage n'en était pas indiqué de un à quatre, mais bien de quatorze à dix-sept, continuant ainsi la série des chapitres parus dans *la Presse*. Le dix-septième, — aujourd'hui le quatrième de la seconde partie, — n'y porte pas non plus son titre actuel : *le Triumvirat de la Ville-aux-Fayes*, mais celui de : *l'Idole d'une Ville*.

Tout ceci laisse quelques doutes sur le fait de savoir si ces quatre chapitres devaient réellement ouvrir la seconde partie des *Paysans*, ou bien s'ils formaient tout simplement la suite de leur introduction ou première partie, interrompue presque inopinément pour la raison indiquée plus haut. Il ne

faut pas oublier, à ce propos, que Balzac dit plusieurs fois dans ses lettres que la publication de *l'Introduction* de son œuvre fut *interrompue*, et non que l'interruption ne se produisit qu'après la mise au jour de la *première partie* complète et terminée.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, fort heureusement le texte actuel des quatre chapitres est conforme à celui des épreuves originales de ces pages.

Il nous faut toutefois relever ici une erreur de nom, que nous retrouvons dans toutes les éditions de librairie de l'ouvrage. Il s'agit du brigadier de la gendarmerie de Soulanges, successeur de Soudry, alternativement dénommé dans le livre *Viallet* et *Viollet*. Ainsi, dans le chapitre huit de la première partie, il porte le nom de *Viallet*, alors que, dans *la Presse*, et dans ce même texte corrigé de la main de Balzac en vue de sa réimpression en volume, ce gendarme est baptisé *Viollet*. Par suite de cette première incorrection, c'est encore *Viallet* dont il est abusivement question dans le chapitre deux de la seconde partie. Mais, dans le suivant, de même que sur les épreuves originales de ce chapitre, il porte enfin de façon suivie le nom de *Viollet*, qui

devrait être uniquement le sien. MM. Cerfberr et Christophe, les auteurs de l'intéressant *Répertoire de la Comédie Humaine*, ont donc commis une légère erreur en y désignant l'habitué du *Café de la Paix* sous le nom de *Viallet* au lieu de *Viollet*. D'ailleurs *Viollet* ne se trouve pas au nombre des personnages mentionnés dans l'ouvrage en question.

Reprenons maintenant notre récit où nous l'avons laissé, c'est-à-dire au moment où *la Presse* achève de publier les premiers chapitres des *Paysans*.

Voici d'abord la dernière lettre que Balzac reçut de M. Dujarier, suivie de celles que Mme de Girardin et le maître échangèrent les deux jours suivants. Toutes trois furent écrites avant l'insertion dans *la Presse* du dernier feuilleton de l'introduction.

« Paris, lundi 16 décembre 1844.

« N'oubliez pas, mon cher ami, que vous dînez avec moi demain mardi. Je vous attendrai rue Montmartre[1]. Apportez, je vous prie, toutes les

[1] A l'imprimerie de *la Presse*.

épreuves de la première partie des *Paysans*, pour que je me rende bien compte de ce qui reste à paraître, et du jour auquel il faudra commencer Dumas[1].

« A vous cordialement.

« DUJARIER. »

« Paris, ce mardi 17 décembre 1844.

« Voulez-vous venir jeudi, à deux heures, chez moi? Nous irons ensemble chez M. Dupater, entendre des muets qui *parlent*, et voir une somnambule extraordinaire.

« M. Lautour[-Mézeray] vous supplie de venir! Et moi!!!!

« Je vous garderai, et, si vous n'avez point de projets, vous dînerez avec nous.

« Mille affectueux souvenirs.

« DELPHINE GAY DE GIRARDIN. »

---

[1] *La Reine Margot*, par Alexandre Dumas.

A Madame Émile de Girardin.

« Passy, jeudi 19 décembre 1844.

« Je suis très susceptible de vous présenter M. Hetzel, pour les douze villes[1], aujourd'hui à trois heures ou quatre heures.

« Je profite de cet avis pour mettre à vos pieds un homme fort comme *Nicolas Tonsard*, et malicieux comme *le père Fourchon*[2], mais bête quand il vous voit, et qui n'est autre que l'un des trois auteurs, selon vous, de *la Bilboquéide*.

« GOURDON III. »

« Il est huit heures, jeudi, je reçois votre lettre d'invitation pour *jouir* de Lautour[3]. Jugez de mon chagrin! Mais hier je dînais pour affaire; mardi, Dujarier me *retint*, et j'apprends le séjour de Lautour! J'irai ce matin, à trois heures, causer de mes malheurs avec vous. J'ai du monde à dîner aujourd'hui. »

[1] Il s'agissait sans doute de quelque article à écrire par Mme de Girardin pour *le Diable à Paris*.

[2] Personnages principaux des *Paysans*.

[3] Lautour-Mézeray, fondateur du *Journal des Enfants*.

La première de ces trois lettres semble bien prouver que la première partie, ou, si l'on préfère, l'introduction des *Paysans*, ne devait pas se clore par le chapitre qui la termine aujourd'hui, puisque, le 16 décembre, M. Dujarier demandait communication de toute la fin des épreuves de cette première partie. Il est en effet peu probable que cinq jours seulement avant d'achever l'insertion de l'œuvre, — c'est-à-dire le 21 décembre, — l'administrateur du journal ne se fût pas encore rendu compte tout au moins de l'importance matérielle des derniers chapitres à publier. Ce qu'il ajoute ensuite à propos de l'ouvrage d'Alexandre Dumas, — *la Reine Margot*, — semble en outre tout à fait d'accord avec nos propres appréciations sur ce point.

L'une des deux autres lettres, la troisième, celle de Balzac, — qui renferme la mention de son rendez-vous de l'avant-veille avec M. Dujarier, — offre à coup sûr autant d'intérêt. C'est pourquoi, malgré sa publication, — très défectueuse d'ailleurs, — dans la *Correspondance* de l'auteur, nous n'avons pas hésité à la reproduire ici, conforme cette fois à l'autographe.

Il faut remarquer surtout l'allusion qu'elle contient relativement au poème de *la Bilboquéide*, dont quelques vers sont cités dans *les Paysans*. Toutefois, on ne l'a pas oublié, le chapitre qui contient ces rimes n'a jamais paru dans *la Presse*. Il ne fut même mis au jour pour la première fois que dix ans plus tard, en 1855! Pourtant, Mme de Girardin avait dû le lire sur épreuves et en avoir parlé avec Balzac, puisque celui-ci lui donne, sur l'origine du poème, les facétieuses explications imprimées plus haut. Mais le point qu'il n'éclaircit pas dans sa lettre, Mme de Girardin étant au courant, c'est la raison pour laquelle cette missive est signée : « Gourdon III ». Cette raison, la voici : dans *les Paysans*, il attribue la paternité de *la Bilboquéide* au cadet des deux frères Gourdon, installés à Soulanges, et affiliés à l'un des groupes hostiles aux propriétaires des Aigues. De là l'origine de cette narquoise signature : Gourdon III.

On n'a pas oublié non plus que Balzac, lorsqu'il voyageait d'une façon suivie avec Mme Hanska, sa fille et le comte Georges Mniszech, son gendre, avait adopté pour eux et pour lui toute une série de surnoms empruntés au célèbre vaudeville : *les*

Saltimbanques. C'est ainsi que les noms d'Atala, de Zéphirine et de Gringalet furent attribués à ses compagnons de route, et qu'il s'affubla lui-même de celui de Bilboquet. La première pensée de *la Bilboquéide* lui fut sans doute inspirée par le souvenir de cette plaisanterie carnavalesque.

Le début des *Paysans* une fois mis au jour, une première cause de soucis ne tarda pas à naître pour son auteur par suite de l'événement tragique dont nous avons déjà parlé, c'est-à-dire le funeste duel dans lequel M. Dujarier perdit la vie. On se souvient qu'à propos de cette œuvre, l'écrivain s'était uniquement entendu avec l'infortuné duelliste. Mais, par suite de la liquidation compliquée des intérêts de sa succession en ce qui touchait *la Presse*, les conditions stipulées entre eux devinrent, après la mort de Dujarier, l'objet de contestations diverses entre le journal et Balzac.

Celui-ci parle fréquemment, dans sa correspondance de cette époque, des difficultés qu'il rencontre pour arriver à la conclusion des points qui le concernent dans cette liquidation. Nous citons plus loin une lettre fort sèche d'Émile de Girardin, redevenu malheureusement l'intermédiaire entre

Balzac et *la Presse*, qui ne laisse aucun doute sur l'existence de ces tiraillements. De son côté, ce dernier écrit à Mme Hanska, le 20 novembre 1845, qu'il commencera le lendemain ses comptes avec la succession Dujarier, et, le 25 décembre, il se plaint de n'avoir encore pu se faire payer par elle de ce qu'il prétend lui rester dû.

C'est à ce moment sans doute que Balzac rédigea sommairement le compte suivant, dont nous avons l'autographe sous les yeux :

« Il y a un solde débiteur au profit des héritiers Dujarier, soit six cents francs, sauf erreur.

« Il y a annulation des neuf mille francs et débet au compte de M. de Balzac, pour *les Paysans*, des sommes dont Dujarier a quittance, soit néant.

« Compte à faire des lignes fournies en déduction des dites sommes. »

Nous verrons plus loin comment fut réglée cette avance de neuf mille francs, payée par *la Presse* pour la publication des *Paysans*.

A partir de février 1845, commença pour Balzac le supplice incessant de sentir l'obligation de les

terminer, invisiblement suspendue sur sa tête comme une sorte d'épée de Damoclès menaçant son cerveau, et lui rappelant sans relâche l'engagement qu'il avait contracté.

Le 15 février, il déclare, toujours à Mme Hanska, n'avoir pas une ligne d'écrite sur la fin de l'ouvrage! Et pourtant, ajoute-t-il : « Si je pouvais faire en huit jours la deuxième partie des *Paysans*, je partirais! »

Cette situation demeura indéfiniment la même, et ce serait forcer l'écrivain à se répéter sans cesse que de recueillir ici l'expression de ses perpétuelles incertitudes durant les années 1845 à 1847. Parfois, il lui prend des envies féroces *d'étrangler* l'ouvrage, et de l'achever tel quel, afin d'aller rejoindre sa correspondante. Dans d'autres moments, se croyant dans une veine de production rapide, il prétend le finir en quelques jours. Deux ou trois fois enfin, acculé, redoutant l'exécution des menaces de procès lancées par le journal, il se dérobe par l'absence, et disparaît pour plusieurs mois.

Ainsi que nous l'avons fait précédemment, nous allons maintenant citer ici une série de lettres

échangées entre Émile de Girardin, sa femme et Balzac, pendant les deux ans et demi qui s'écoulèrent entre le moment de la publication faite par *la Presse*, et celui de la rupture définitive de l'écrivain avec ce journal.

« Paris, janvier 1845 (?).

« Eh bien, *père Fourchon*, que devenez-vous? Venez donc nous voir un moment mercredi soir. Que vous avez été charmant et brillant l'autre jour! On en parle encore. « La cause de Judas n'est jamais belle! ». Le mot est resté.

« A mercredi.

« Delphine Gay de Girardin. »

« Paris, 1er août 1845.

« Mon cher de Balzac,

« Est-il vrai que vous soyez de retour [1]? J'en doute, puisque je ne vous ai pas encore vu, bien

[1] Balzac venait en effet de passer quelques jours chez lui, à Passy, entre deux absences.

que nous ayons à nous entretenir de la suite et de la fin des *Paysans*, que votre voyage a interrompus.

« Un mot de réponse, si vous êtes de retour.

« Tout à vous.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

« Paris, le 27 novembre 1845.

« Monsieur de Balzac,

« Je reçois de M. Rouy ce matin une note par laquelle il m'informe que vous êtes en désaccord sur le prix de la ligne, pour le règlement du compte des *Paysans*.

« Le prix de la ligne (format extraordinaire de *la Presse*), aurait été calculé à raison de quarante-huit centimes, et vous en réclameriez soixante, aux termes d'un traité qui m'est tout à fait inconnu, et dont aucun double ne m'a été remis.

« J'aurai donc besoin que vous me donniez *communication de ce traité, et copie certifiée.* J'entends l'exécuter littéralement, (s'il oblige la société que je représente), pour la fin des *Paysans*. Mais quant à tout autre ouvrage, j'ai le regret de vous

annoncer que je me verrais contraint de renoncer à votre collaboration, si vos prétentions s'élevaient au-dessus de quarante centimes la ligne (format actuel de *la Presse*, justification plus étroite que la précédente), ce qui porte à deux cents francs le prix du feuilleton de dix colonnes, de cinquante lignes l'une! C'est mon prix *maximum*; c'est le prix fixé à la collaboration *exclusive* d'Alexandre Dumas; c'est juste LE DOUBLE de ce que paie la *Revue des Deux Mondes*, quand elle paie la feuille in-octavo deux cents francs. Deux cents francs la feuille in-octavo de la *Revue des Deux Mondes* équivalent EXACTEMENT à dix francs la colonne de cinquante lignes de *la Presse*. Vingt francs [pour] la colonne de *la Presse*, équivalent donc à quatre cents francs la feuille de la *Revue*.

« Si ces conditions vous conviennent, je commencerai lundi la publication des *Petites misères de la Vie conjugale*. Si elles ne vous conviennent pas, disposez librement de votre manuscrit, car j'ai des limites fixées à mon budget que je ne puis dépasser.

« Tout à vous.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

« Dans le cas où le prix de quarante centimes la ligne vous conviendrait et où vous voudriez restreindre votre collaboration au *Constitutionnel* et à *la Presse*, ce que je regarde comme avantageux pour l'auteur à plusieurs points de vue, j'en pourrais parler à Véron comme d'une idée venant de moi, et en venant en effet.

« Paris, 29 décembre 1845.

« Vous n'avez pas oublié que vous devez dîner chez moi, mercredi 31 décembre 1845, avec M. Gautier et M. Roqueplan. Il s'agit de *Richard* [*Cœur d'Éponge*]. Je compte sur vous.

« Mille affectueux souvenirs.

« DELPHINE GAY DE GIRARDIN. »

« Paris, mercredi 11 février 1846.

« Voulez-vous me rendre un service, *divo Balzaco* ? Venez ce soir me voir un moment. J'aurai chez moi une Anglaise charmante, petite-fille de

Sheridan, lady Duffren. Je voudrais la séduire. Vous seul pouvez m'aider à lui donner une grande idée de notre belle France.

« Vous avez été ravissant l'autre soir.

« Delphine Gay de Girardin. »

« Paris, lundi 16 février 1846.

« *Divo Balzaco* est redemandé. Avoir séduit belle Anglaise !

« Mercredi à neuf heures, il lui faut venir entendre une voix divine et une foule de jolies niaiseseries. Bonne musique et bonne bêtise, tel est le programme, plus mille amitiés.

« Delphine Gay de Girardin. »

« Paris, 14 mars 1846.

« Mon cher de Balzac,

« Le retard que vous mettez à donner à *la Presse* la suite des *Paysans* se prolonge si indéfiniment que, s'il ne doit pas avoir un terme prochain, je renoncerai à publier la fin. Depuis que *la Presse* a commencé, en décembre 1844, à pu-

blier *les Paysans*, elle a vu ses abonnés s'augmenter de sept à huit mille. Quelle sera la position de ces abonnés, qui n'auront pas eu le commencement? En vérité, *la Presse* paie assez chèrement les feuilletons qu'elle publie, pour avoir le droit d'exiger qu'on ne la traite pas aussi légèrement.

« Rancune.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

A M. Émile de Girardin.

« Passy, 16 mars 1846.

« Mon cher Émile,

Si quelqu'un devait avoir de la rancune, ce serait moi.

« Dujarier a interrompu la publication de l'introduction des *Paysans* dans l'intérêt purement pécuniaire de *la Reine Margot*, qui devait être publiée à jour fixe en librairie. Ce temps d'arrêt a été fatal à mes travaux, et mes voyages ont été nécessaires pour rétablir ma santé.

« Depuis mon retour, *la Presse* annonce *les Paysans* après cinq ouvrages, en dernier. Et vous

avez fait tomber sur *les Paysans* une note qui me donne tort vis-à-vis du public.

« Aujourd'hui, je me sens si fatigué de mes travaux, qui ont terminé la première édition de *la Comédie Humaine*, que je prends un mois de vacances pour me rafraîchir la cervelle, car j'ai la conviction que je ferais peu de chose en voulant forcer la nature.

« En somme, *les Paysans* seront finis cette année. Ils peuvent paraître quand la session sera terminée, et, à mon retour, si cela ne vous convient pas, vous me le direz. Jamais *les deux Frères* n'ont souffert de l'interruption plus considérable qui a séparé la première partie [de *la Rabouilleuse*] du reste. Vos abonnés sont venus après *la Reine Margot*, et la situation pour eux eût été la même, dans ce temps comme à présent.

« Présentez à madame de Girardin mes hommages affectueux et mes adieux, car je pars aujourd'hui même pour Rome, et je reviendrai, bien chagrin, pour terminer la seule obligation que j'aie : celle d'achever *les Paysans*.

« Mille amitiés.

« DE BALZAC. »

« Paris, samedi 13 juin 1846.

« Mademoiselle de Hahn, une célèbre Allemande, *tira tes fers ghez* moi, *marti broghain. Foulez-fous fenir l'endentre?*

« *Fous apantonnez* moi ! *Incrat!*

« DELPHINE GAY DE GIRARDIN. »

« Paris, 10 juillet 1846.

« On donne ce soir aux Variétés *Turf et Sport* [1]. Voulez-vous venir dîner avec moi? Si vous étiez, par malheur, engagé chez une autre belle et retenu dans des pays lointains, venez seulement me reprendre, loges des Premières-Secondes, numéro cinquante-quatre. Réponse.

« O César ! Je ne pense plus qu'à lui !

« A ce soir.

« DELPHINE GAY DE GIRARDIN. »

---

[1] *Sport et Turf*, vaudeville en deux actes, par MM. Dumanoir, Clairville et Siraudin. Non imprimé.

A Madame Émile de Girardin.

« Passy, 2 août 1846.

« Hélas! j'ai trois affaires qui me forcent à rester chez moi. D'abord, l'état très inquiétant d'une personne de mes amies qui s'est blessée, et pour laquelle il y a consultation de docteurs, où j'ai bien peur que chacun prêche pour son *sein!*... Puis, un cas grave survenu dans la vie d'une autre personne à qui je m'intéresse, et qui prend rendez-vous chez moi pour traiter cette affaire. Enfin, *les Paysans* exigent que je travaille toute cette nuit.

« Ce qui me console, c'est de vous savoir entourée des tigres et des lions de la littérature, de poésie et d'esprit; et l'absence d'un humble prosateur, remarquable seulement par sa mine joviale, ne se fera pas sentir. Vous serez au milieu d'une pléiade; que feriez-vous, madame, d'un vendeur de pommes?

« Autant de respect que d'amitié, c'est tout vous dire.

« H. DE BALZAC. »

« Voici ce que l'on a oublié de mettre dans le panier de pommes, envoyées à la plus spirituelle et à la plus belle. »

A la même.

« Passy, avril 1847.

« Je ne vous savais pas en mal de feuilleton.

« Je venais vous dire que je suis dans le même cas pour : 1° *la Presse*, 2° *l'Union*, 3° *le Constitutionnel*, et que je ne puis pas disposer d'un instant, car, outre l'emménagement de mes romans, j'ai le déménagement de tout mon mobilier.

« Enfin, j'ai vu Émile, à qui cet article sur les trois ouvrages précédents est tellement indifférent, qu'il en veut très peu. Quant à moi, je n'en ai parlé qu'au point de vue des abonnés de *la Presse*, qui ne connaissent pas tous *la tête* dont cette petite nouvelle est *la queue*. Vous savez que, pour ce qui me concerne, je n'ai jamais rien voulu.

« Ici, l'impossibilité me prend à la gorge. Je suffis à peine à mes travaux, et je transporte ma bibliothèque lundi.

« Gautier ayant déploré l'article que vous savez, et sachant [*le Père*] *Goriot*, *les Illusions perdues* et *Splendeurs et Misères des Courtisanes*, voyait dans l'article en question matière à un grand feuilleton critique, narratif, etc. Mais remarquez que c'est à son point de vue, et non au mien, qu'il doit le faire[1]. Mes idées sur moi sont très mesquines.

« Mille amitiés respectueuses.

« H. de Balzac. »

« Paris, samedi 10 avril 1847.

« Mon cher de Balzac,

« Gautier consent à faire les quelques lignes d'introduction. Seulement, il faudrait que vous allassiez passer un quart d'heure avec lui *lundi* de bonne heure, parce qu'il écrirait ces lignes sous l'impression que vous lui donneriez.

[1] Il s'agissait, on le voit, de faire écrire par Théophile Gautier une sorte de résumé des trois parties de *Splendeurs et Misères des Courtisanes*, qui précèdent *la Dernière Incarnation de Vautrin* qu'allait publier *la Presse*. Ce projet n'eut pas de suites.

« Nous commençons lundi soir sans faute l'insertion de *la Dernière Incarnation de Vautrin*.

« A la hâte. Tout à vous.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

« Paris, lundi 12 — mardi 13 avril 1847.

« Monsieur de Balzac,

« Gautier vous a attendu et vous attend depuis ce matin pour faire les quelques lignes. Puisque vous êtes son voisin[1], et que vous croyez ces lignes nécessaires, ne pouvez-vous donc y aller cinq minutes?

« Un mot de réponse, afin que je fasse dire à M. Nefftzer s'il doit commencer *avec* ou *sans* cette introduction. En tout cas, on commencera ce soir.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

---

[1] Théophile Gautier habitait alors rue Lord-Byron, et Balzac venait de s'installer rue Fortunée (aujourd'hui rue Balzac).

« Paris, fin avril (?) 1847.

« C'est ce soir mon dernier mercredi. Venez, cruel. Mme Norton sera chez moi. Ne voulez-vous pas que j'aie la gloire de vous avoir présenté à cette Corinne de l'Angleterre ?

« Émile me dit que *la Dernière Incarnation de Vautrin* est admirable. Les *compositeurs* déclarent que c'est votre chef-d'œuvre.

« A ce soir, je vous en prie.

« DELPHINE GAY DE GIRARDIN. »

Ces nouveaux fragments de correspondance, — où nous avons intercalé des lettres de Balzac imprimées déjà, mais conformes cette fois aux autographes et datées exactement, — ne diffèrent guère de ceux qu'on a lus précédemment ici.

En effet, nous y retrouvons Mme de Girardin toujours désireuse d'adoucir les chocs que des intérêts opposés faisaient constamment surgir entre l'écrivain et son mari, puis, dans ce but, cherchant par de gracieux billets à détruire la mauvaise impression causée par ces conflits sans cesse renaissants.

Nous voyons aussi M. de Girardin demeurer à l'égard de Balzac non moins raide et non moins cassant qu'autrefois, alors que celui-ci semble, au

contraire, avoir modifié ses allures et son ton en écrivant à son ancien ami.

En tous cas, il est certain qu'à cette époque des relations extérieurement cordiales s'étaient renouées entre eux. Le maître était revenu dîner avec M. de Girardin chez sa femme, et, durant cette période, il augmenta plus d'une fois l'éclat de leurs réceptions par le prestige de sa présence. La lettre particulièrement dure, qu'en qualité de successeur de l'infortuné Dujarier le fondateur de *la Presse* écrivit à Balzac le 27 novembre 1845, ne semble même pas avoir troublé cette bonne harmonie apparente, car les chapitres des *Petites Misères de la Vie conjugale* ne furent pas retirés du journal qui les avait acceptés. Il est possible aussi que leur auteur, se sachant si complètement dans son droit, par suite des conditions stipulées par lui en traitant avec M. Dujarier, se soit contenté, pour toute réplique, de les faire passer sous les yeux de son peu aimable correspondant.

Pendant ces années, leurs relations personnelles se maintinrent donc sans amener entre eux de chocs directs. Mais, en revanche, *la Presse* agissait d'une toute autre façon, et poursuivait Balzac, — assez

légitimement, il faut l'avouer, — d'assignations et de contraintes pour obtenir ce que lui devait l'écrivain, soit en copie, soit en argent avancé.

Il est vrai que les *Petites Misères de la Vie conjugale* avaient réduit le chiffre de cette avance, mais seulement d'une façon insignifiante, car le prix de *la Dernière Incarnation de Vautrin*, touché par l'auteur au moment de la remise de son manuscrit à *l'Époque*, fut remboursé par *la Presse* à l'administration de ce journal expirant, et, par conséquent, l'œuvre ne rapporta plus rien à Balzac lors de son insertion dans celui de M. de Girardin.

Toutefois, cette insertion ne se termina pas sans faire naître entre eux de nouveaux froissements. Le dernier chapitre de l'ouvrage, après une interruption de deux jours, parut dans le numéro de *la Presse* du mardi 4 mai 1847. Mais la semaine précédente, M. Nefftzer, qui dirigeait la mise en page du journal, avait envoyé la note que voici à M. de Girardin :

« Monsieur de Girardin,

« Pour finir M. de Balzac cette semaine, il faudra supprimer le *Courrier de Paris*, à moins que

M. de Balzac ne nous mette en état de donner les deux derniers chapitres le même jour, ce qui me paraît difficile, attendu que la copie n'en est pas encore livrée.

« A. NEFFTZER. »

Après avoir pris connaissance de ce mot, Girardin le fit parvenir à Balzac, agrémenté des observations suivantes :

« Monsieur de Balzac,

« J'aurais besoin de savoir si *la Dernière Incarnation de Vautrin* pourra être finie samedi matin [1er mai]. En d'autres termes, combien il doit y avoir encore de feuilletons.

« Je compte sur la fin des *Paysans* pour le mois de juin. Passé cette époque, je renoncerais absolument à la publier, et je prierais l'auteur de s'entendre avec M. Rouy[1] pour solder le compte des avances qui lui ont été faites. Je ne puis consentir à promettre plus longtemps *les Paysans* sans les donner, et je ne les donnerai qu'avec la certitude de les finir.

[1] Le caissier de *la Presse*.

« Après [*la Dernière Incarnation de*] *Vautrin*, *Piccinino*, de Madame Sand. Après *Piccinino*, *les Paysans*.

« Serrière[1] est en mesure de composer *les Paysans* depuis novembre dernier!! »

Ce communiqué dut piquer au vif l'amour-propre de Balzac, car il indique clairement quel était l'unique motif du désir qu'exprimait M. de Girardin au sujet de la fin des *Paysans*. Ainsi qu'on le verra, il ne songeait dès lors qu'à faire restituer à *la Presse* les avances que Balzac en avait reçues.

Il fallait donc se hâter, et, le 9 juin, l'écrivain annonce à Mme Hanska que *la Presse* et lui veulent décidément en finir avec *les Paysans*. Le 15, il lui écrit de nouveau qu'il doit absolument les terminer s'il veut éviter le procès dont il est menacé depuis si longtemps. Néanmoins, aucune réalisation n'ayant suivi ces intentions, l'explosion définitive se produisit le mois suivant avec une extrême violence.

C'est donc en juillet 1847 qu'enfin éclata la crise si longtemps retardée.

[1] L'imprimeur de *la Presse*.

Peut-être M. de Girardin, qui tenait si absolument à voir rentrer *la Presse* dans ses déboursés, brusqua-t-il volontairement les choses pour obtenir ce résultat, ou bien, exaspéré par le sans-gêne avec lequel, ainsi qu'on l'a vu, Balzac lui avait tranquillement appris, en mars 1846, son départ pour un mois, — absence qui se prolongea pendant trois, sans que ce repos aidât ensuite le moins du monde à l'achèvement des *Paysans*, — après tant de retards et d'avertissements, ne voulut-il décidément plus attendre davantage. Peut-être aussi, *la Dernière Incarnation de Vautrin* n'avait-elle réellement pas obtenu dans *la Presse* le succès qu'elle méritait. Toujours est-il qu'il adressa, *le même jour*, à son ancien compagnon de jeunesse et d'obscurité, devenu maintenant le plus glorieux de ses collaborateurs, les deux messages que voici, et qui furent les derniers :

« Paris, 13 juillet 1847.

« *Le Piccinino* sera fini cette semaine. Il n'y a encore que sept feuilletons des *Paysans* en avance ! Nous serons ainsi à la merci d'une indisposition, d'un incident, toutes choses que je dois prévoir, et auxquelles je ne dois pas m'exposer.

« En vérité, Messieurs les Maréchaux de feuilleton, vous êtes insupportables, et vous ferez si bien que le feuilleton vous fera, au premier jour, entièrement défaut.

« Quant à moi, ma résolution à ce sujet est prise et bien prise, et si je n'avais pas un reliquat de compte à éteindre, je ne publierais certes pas *les Paysans*, n'en ayant pas la dernière ligne.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

Ce regrettable billet renferme toutefois un très précieux renseignement, qui confirme nos indications antérieures relatives aux premiers chapitres de la suite des *Paysans*. On y trouve, en effet, la preuve qu'au 13 juillet 1847 *sept* feuilletons de cette suite étaient entièrement imprimés et prêts à paraître dans *la Presse*. A n'en pas douter, ils devaient se composer des quatre premiers chapitres par lesquels s'ouvre aujourd'hui la seconde et dernière partie de l'ouvrage.

Quoi qu'il en soit, Balzac dut répondre sur l'heure à cet acerbe factum par un mot non moins raide, dont, par malheur, le texte nous manque. Il y parlait sans doute de rembourser les avances tant

invoquées par *la Presse*, car M. de Girardin riposta sur-le-champ par l'ultimatum suivant :

« Paris, 13 juillet 1847.

« Je ne publie *les Paysans* que parce que nous avons un compte à éteindre. Autrement, je ne les publierais certainement pas, et ce n'est pas, certes, le succès de *la Dernière Incarnation de Vautrin* qui m'y entraînerait.

« Donc, si vous pouvez sans vous gêner rembourser à *la Presse* ce qu'elle vous a avancé, je renoncerai volontiers aux *Paysans*. Autrement, je les publierai, et je les commencerai lundi prochain 19. Mais je tiens expressément à ce qu'il n'y ait aucune interruption. J'y compte.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

On peut aisément se figurer comment cette dernière missive fut accueillie par Balzac. Cette fois, quels que fussent ses propres torts, la mesure était comblée. Doublement et cruellement blessé dans son légitime amour-propre par ces inqualifiables appréciations, atteignant à la fois *la Dernière Incarnation de Vautrin* et *les Paysans*, le grand

romancier ne se laissa pas arrêter par les terribles embarras d'argent au milieu desquels, par suite d'une autre crise survenue dans sa vie intime, il se débattait à ce même moment.

Il écrivit donc aussitôt à M. de Girardin la lettre ou note suivante, qui clôtura définitivement leur correspondance.

A M. Émile de Girardin,

Gérant de La Presse.

« Paris, mercredi 14 juillet 1847.

« Il n'y a point la moindre équivoque.

« Vous m'avez écrit que vous ne vouliez point des *Paysans*, que vous ne les donniez que parce que j'étais débiteur de *la Presse*, et qu'il y avait pour ainsi dire force majeure.

« Je vous ai répondu que je ne pouvais pas accepter une pareille proposition. Je la regarde comme une injure, et je n'en souffre de personne. Comme celle-ci ne concerne que mon talent d'écrivain, je n'ai qu'une manière de vous la laisser, *c'est de verser la somme dont je serai reliquataire, une fois mon compte établi. C'est ce qui sera fait*

dans un espace de temps qui ne dépassera pas vingt jours.

« Demain, 15 juillet, j'irai demander mon compte à M. Rouy, l'examiner avec lui, et je ferai mes versements en écus dans l'espace de temps que j'indique.

« J'ai pris la liberté fort naturelle de vous dire que la copie composée du temps de Dujarier et lors de la publication [des premiers chapitres] des *Paysans*, réduit de beaucoup l'avance, ce qu'il est facile de vérifier. Cela veut dire que c'est vous qui ne voulez pas de l'ouvrage. Je pose les faits comme ils sont. Je n'ai de ma vie équivoqué. Je regarde, contre votre opinion, mon manuscrit et mon œuvre comme excellents, et JE NE FERAI PAS COMPTER CE QUE VOUS N'EN PUBLIEZ POINT, quoique cela soit écrit et composé pour *la Presse* et à *la Presse.*

« Je crois tout ceci assez clair pour que nous n'échangions plus de notes à ce sujet.

« Vous pouvez avoir personnellement une opinion sur *la Dernière Incarnation de Vautrin*. Mais ce n'est pas à *la Presse*, c'est à *l'Époque* à trouver l'ouvrage mauvais. Il n'était pas destiné à votre journal; il était *composé*; vous l'avez eu à exa-

miner ; vous pouviez le refuser. Quant à l'œuvre en elle-même, le temps donnera tort à ceux qui la trouvent mauvaise. C'est mon droit de démentir ces jugements, non pas par des défenses élogieuses, mais par mes écrits subséquents.

« Cette dernière observation était nécessaire, car vous avez l'air de ne pas vouloir publier *les Paysans* à cause de *la Dernière Incarnation de Vautrin*.

« [DE BALZAC]. »

Après un pareil échange de notes, dont les autographes sont entre nos mains, toute conciliation était désormais impossible, et Balzac ne semble même plus avoir revu Mme Émile de Girardin, que cette dernière rupture dut désoler. Il fallut bien établir alors le chiffre définitif de la somme due par le romancier à *la Presse*. On n'a pas oublié qu'en septembre 1844 il avait reçu neuf mille francs à valoir sur le prix total des *Paysans*, et que les chapitres publiés étaient entrés en décompte de cette somme pour environ quatre mille. Ceci, sans tenir compte, bien entendu, de quelques centaines de francs antérieurement dus, en outre, par Balzac

au journal. Aussi l'écrivain, dans ses lettres à Mme Hanska, évalue-t-il sur-le-champ sa dette envers *la Presse* au chiffre de cinq à six mille francs.

Nous avons d'ailleurs sous les yeux le chiffre exact des avances qui lui furent réclamées. Il se monte à cinq mille deux cent vingt et un francs quatre-vingt-cinq centimes. On verra tout à l'heure pourquoi nous ne négligeons pas ces fractions. Le 5 août, Balzac fit un premier versement dont voici la quittance :

« Paris, le 5 août 1847.

« Reçu de Monsieur H. de Balzac la somme de deux mille cinq cents francs, à valoir sur le solde de compte qu'il redoit à *la Presse*.

« C. Rouy. »

« Ce remboursement est fait en vertu de conventions intervenues entre Monsieur de Balzac et Monsieur de Girardin, relatives aux *Paysans*.

« Rouy. »

Puis, le 1er septembre, il fit un second payement, enregistré en ces termes :

« Paris, le 1er septembre 1847.

« Reçu de Monsieur de Balzac la somme de deux mille francs, en un bon de Monsieur Louis Perrée de pareille somme, payable le 10 octobre prochain, à valoir sur le solde du compte dont il est débiteur de *la Presse*, en vertu de ses conventions avec Monsieur Émile de Girardin relatives aux *Paysans*.

« L'administrateur de *la Presse*,

« C. Rouy. »

« Deuxième quittance. »

Ces quatre mille cinq cents francs remboursés, il ne restait donc plus, en tout, qu'un reliquat de sept cent vingt et un francs quatre-vingt-cinq centimes à solder par Balzac pour éteindre sa dette, et, sans s'inquiéter autrement d'une somme aussi minime en comparaison de celle qu'il venait de restituer, il partit pour l'Ukraine dans le courant de ce même mois de septembre.

Il ne fut plus question de tout cela jusqu'au 18 avril suivant, date à laquelle M. Rouy lui adressa la lettre que voici :

« Paris, le 18 avril 1848.

« Par duplicata.

« Monsieur de Balzac,

« J'ai reçu de vous, Monsieur, à valoir sur ce que vous deviez à *la Presse*, une somme de quatre mille cinq cents francs, que vous m'avez remis en deux fois avant votre dernier voyage. Mais il reste encore un reliquat de sept cent vingt et un francs quatre-vingt-cinq centimes, que je vous (*sic*) rappelle à votre souvenir, en vous priant de l'acquitter d'ici à la fin du mois s'il est possible.

« En attendant, agréez, je vous prie, mes salutations empressées.

« C. Rouy.

« Paris, le 26 avril.

« Cette lettre ayant, à ce qu'il paraît, été remise à votre ancienne habitation à Passy, je vous en adresse le duplicata avenue Fortunée, en vous priant de vouloir bien solder ce compte arriéré.

« Recevez derechef, Monsieur de Balzac, mes compliments.

« C. Rouy. »

Cette lettre ne produisit aucun résultat, car Balzac, de retour d'Ukraine depuis la mi-février, se trouvait, à ce moment, extrêmement gêné, la Révolution du 24 ayant dérangé tous ses calculs et tari toutes ses sources de recettes. Il fut même forcé de vendre au *Spectateur Républicain*, pour un prix dérisoire, le dernier roman qu'il ait publié lui-même : *l'Initié* [1], récit qu'il venait d'écrire à Wierzschownia. Mais M. Ildefonse Rousset, directeur de l'éphémère journal en question, ne paya le maître qu'en billets à longues échéances, de façon que, — chose d'ailleurs douteuse, — si le grand écrivain toucha jamais le prix de son œuvre, en tous cas il ne le reçut point à l'heure où ce très modeste prix l'eût du moins aidé à sortir d'embarras.

D'ailleurs, et malgré cette réclamation nouvelle, pour liquider la relativement faible somme qu'il devait encore, Balzac, après son important payement de quatre mille cinq cents francs, se croyait sûr d'avoir du temps devant lui. Aussi, comme l'année précédente, prit-il tranquillement, au mois de septembre, le chemin de l'Ukraine.

[1] Deuxième partie de : *l'Envers de l'histoire contemporaine*.

Mais il avait compté sans la profonde rancune d'Émile de Girardin. Bien convaincu, cette fois, que leur rupture était définitive et que la signature du grand écrivain ne reparaîtrait plus dans *la Presse*, l'inflexible autocrate se vengea de la manière suivante.

Le 7 octobre 1848, alors que l'absence de Balzac rendait tout payement impossible, M. de Girardin fit remettre chez lui une sommation d'acquitter immédiatement le reliquat de sa dette. Puis, le 11 du même mois, il adressa, dans les formes légales, au Président du Tribunal de première instance de la Seine, la requête que voici :

« Monsieur Émile de Girardin et Compagnie, directeur et propriétaire du journal *la Presse*, demeurant à Paris, rue Montmartre, numéro 131,

« Ayant Maître Courbec pour avoué,

« A l'honneur de vous exposer qu'il est créancier de Monsieur Honoré de Balzac, homme de lettres, demeurant à Paris, avenue Lord-Byron, actuellement rue Fortunée prolongée, numéro 14, d'une somme de sept cent vingt et un francs quatre-vingt-cinq centimes ;

« Que cette somme, depuis longtemps exigible, ne lui a pas encore été remboursée et bien que le susnommé ait été maintes fois sollicité de le faire, et qu'une mise en demeure à lui notifiée par exploit de Roisin, huissier à Paris, du 7 octobre dernier, est restée infructueuse;

« Que l'exposant a appris que le sieur de Balzac était lui-même créancier de l'administration du Théâtre-Français, dont le siège est à Paris, rue de Richelieu;

« En conséquence, l'exposant demande qu'il vous plaise, Monsieur le Président, l'autoriser à former opposition entre les mains des directeurs et administrateurs du Théâtre-Français sur le sieur Honoré de Balzac susnommé, pour sûreté de la somme de sept cent vingt et un francs quatre-vingt-cinq centimes, à lui due par le sieur Balzac, offrant de vous en référer en cas de difficultés

« Et ce sera justice.

« COURBEC. »

Cette requête fut admise en ces termes :

« Nous, Président, vu la requête et les pièces,

« Permettons à l'exposant de former opposition

entre les mains des directeurs du Théâtre-Français, sur toutes les sommes qu'ils peuvent devoir au sieur Honoré de Balzac pour conservation de la somme de sept cent cinq francs, à laquelle nous évaluons provisoirement la créance, en capital, intérêts et frais, réservant à la partie saisie de nous en référer en cas de difficultés ;

« Disons qu'en laissant entre les mains du tiers saisi, ou qu'en déposant à la Caisse des Dépôts et Consignations la somme ci-dessus, avec délégation expresse au profit de l'exposant et affectation spéciale au paiement de sa créance, pour le cas où elle serait ultérieurement reconnue, la partie saisie est autorisée à toucher le surplus sur la somme qui lui est due.

« Paris, le 11 octobre 1848.

« MAUJAN (?) ».

« Enregistré à Paris, le 13 octobre 1848. Feuillet vingt-neuf, côte huit. Reçu trois francs cinquante, etc., etc.

« (SIGNATURE ILLISIBLE) ».

Cette inqualifiable opposition portait sur les futures recettes du *Faiseur* (*Mercadet*), alors en

répétition au Théâtre-Français. Mais, on le sait, la pièce en fut retirée, et le procédé sans nom de M. de Girardin, à défaut de l'honneur, dont il ne saurait être question en cette circonstance, ne lui rapporta pas même l'argent !

L'envoi de ce factum fit d'ailleurs naître toute une procédure. M. Picard, l'avoué de Balzac, lança une contre-opposition, et la lutte judiciaire suivit son cours ordinaire. Mais, sur ces entrefaites, soit que Balzac, averti, eût envoyé de Wierszchownia les instructions nécessaires, soit que, sans attendre son avis, l'un ou l'autre de ses dévoués hommes d'affaires, par exemple M. Gavault ou M. Fessart, eussent fait droit à cette invraisemblable réclamation, toujours est-il que, le 30 décembre 1848, le reçu que voici, et la mainlevée définitive de son opposition, donnée par M. de Girardin, terminèrent enfin cette déplorable affaire :

« Paris, le 30 décembre 1848.

« Reçu de Monsieur de Balzac la somme de sept cent cinquante-sept francs soixante-quinze cenmes, pour solde de compte et frais judiciaires

soit sept cent vingt et un francs quatre vingt-cinq centimes, solde d'ancien compte, et, jusqu'à ce jour, trente-cinq francs quatre-vingt-dix centimes, frais judiciaires.

« C. Rouy. »

Cette fois, on peut le dire, Balzac avait payé sa dette jusqu'au dernier centime, et la malveillance de M. de Girardin ne pouvait plus rien contre lui. Après avoir pris une semblable attitude envers un ancien ami, un écrivain d'un pareil rang, dont la fréquente collaboration à *la Presse* avait été, certes, pour une grande part dans le succès considérable obtenu par ce journal, il est vraiment curieux d'observer de quel ton doucereux M. de Girardin fit répondre par M. Rouy la veuve du maître, lorsque celle-ci, se préparant à publier *les Paysans* complétés, voulut se mettre à l'abri de nouvelles chicanes éventuelles de la part de *la Presse*.

Voici les deux lettres qui furent échangées à cette occasion. Nous avons retrouvé la copie de la première écrite de la main même de Mme de Balzac :

A M. Rouy.

Administrateur du journal La Presse.

« Paris, Novembre 1850.

« Monsieur,

« Les bons rapports qui ont toujours existé entre vous et M. de Balzac, me font espérer que vous ne me trouverez pas trop indiscrète de venir vous demander la copie du traité de M. de Balzac avec *la Presse*, relatif aux *Paysans*, et qui date, je crois, de l'année 1844. Ce traité doit avoir été annulé par un acte postérieur, dont je vous demande également copie, n'ayant pu, jusqu'ici, en retrouver l'original (dont vous devez avoir le double).

« Dans les papiers de M. de Balzac, j'ai bien entre les mains les lettres de M. de Girardin, qui prouvent, en termes formels, qne c'est lui qui à renoncé à publier dans son journal la fin des *Paysans*. J'ai aussi vos reçus, Monsieur, des différentes sommes qu'a versées entre vos mains M. de Balzac : « *en vertu de conventions intervenues entre lui et M. de Girardin relativement aux* PAYSANS ». Néanmoins, comme on ne peut jamais avoir assez de

preuves en pareil cas, je serais fort obligée à votre courtoisie, Monsieur, si j'en obtenais de m'aplanir certaines difficultés de ma position en m'envoyant la copie des actes que je vous demande, ou, au défaut de ces actes, une déclaration pure et simple, par laquelle vous reconnaissez que le traité primitif a été annulé par une convention amiable.

« Agréez, etc.

« ÈVE DE BALZAC. »

A Madame Ève de Balzac,

14, rue Fortunée, Faubourg du Roule, à Paris.

« Paris, le 17 novembre 1850.

« Madame,

« C'est parce que votre lettre s'était glissée parmi d'autres papiers que j'ai tardé jusqu'à présent à y répondre. Veuillez donc excuser ce retard involontaire, car je voulais vous écrire aussitôt votre lettre reçue.

« Je viens par celle-ci vous déclarer, comme vous le désirez, que le traité primitif des *Paysans* entre Monsieur de Balzac et *la Presse* a été

annulé par une convention amiable et qu'en conséquence vous êtes, Madame, parfaitement maîtresse de cette œuvre, à la publication de laquelle *la Presse* n'a aucunement à s'opposer.

« Agréez, Madame, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« L'administrateur de *la Presse*,

« C. Rouy. »

On se demande vraiment si le mot : « *amiable* », emprunté à la lettre de Mme de Balzac, n'est pas répété intentionnellement dans celle de M. Rouy, à titre d'ironique et dernière manifestation des sentiments vindicatifs du potentat de *la Presse !*

Revenons maintenant au mois de septembre 1847, moment où Balzac partit pour l'Ukraine et se rendit pour la première fois au château de Wierszchownia, chez celle dont le grand écrivain, jusqu'à sa mort, ne devait plus être séparé que pendant six mois, de février à septembre 1848. Aussi, de 1848 à 1850, ne fut-il plus que rarement question des *Paysans*, d'une façon sérieuse s'entend. De même que *les Petits Bourgeois* et *le Député d'Arcis*, ils restèrent pourtant au nombre des œuvres

inachevées dont le grand écrivain se préoccupa jusqu'à son heure dernière. Mais *les Paysans* n'étaient plus vendus d'avance à personne, et la publication de l'introduction rendait difficile le placement de l'œuvre, soit qu'il fallût la réimprimer à partir du début, ou seulement la reprendre à l'endroit où elle avait été interrompue. Puis, un autre obstacle se produisit encore par le fait que Balzac passa en Russie la plus grande partie de ses dernières années. Enfin, lorsqu'il revint en France, le mal, que tant de causes avaient si violemment empiré, le terrassa définitivement et, le 18 août 1850, à sa dernière heure, s'il faut en croire Victor Hugo et ses *Choses vues*, le malheureux grand homme n'avait auprès de lui que sa vieille mère, sa garde-malade et son domestique !

Cette fois, les épreuves terrestres du maître étaient bien décidément terminées. Il emportait dans la tombe les dénouements de ses chefs-d'œuvre interrompus, et *les Paysans*, moins qu'aucun autre, pouvaient se passer de lui pour combler le vide des trois parties manquantes. Nous dirons bientôt comment sa veuve tira parti des épaves diverses de l'ouvrage, et, très respectueuse-

ment, en somme, le reconstitua tel qu'il est aujourd'hui.

Toutefois, avant de quitter les chapitres de l'œuvre, publiés ou tout au moins préparés par Balzac lui-même, nous terminerons cette troisième partie de notre travail par la citation d'un fragment des plus intéressants, écrit en 1844. Il s'agit, cette fois, d'un complément tout à fait inédit du chapitre trois de la deuxième partie. Nous l'avons retrouvé, imprimé en épreuves, parmi celles de ce chapitre destinées à *la Presse* et composées pour elle à son imprimerie. Nous ne pouvons nous expliquer pourquoi cet important ajouté ne fut pas joint au texte du chapitre dont il fait partie lorsque celui-ci, dans les circonstances que nous indiquerons plus loin, fut mis au jour pour la première fois. Sauf quelques lignes ajoutées par nous, indispensables à la clarté du récit, les pages suivantes sont absolument conformes à l'épreuve dont nous venons de parler. Elles doivent être placées dans l'ouvrage à la suite de la fin actuelle du chapitre en question.

PAGES INÉDITES DES : « PAYSANS. »

Après la scène violente provoquée par Marie Tonsard, et sa sortie du Café de la Paix, les habitués du billard étaient retournés à leur partie.

Pendant que chacun d'eux s'efforçait de l'emporter sur ses concurrents et de gagner la Poule, une conversation générale, relative comme toujours aux incidents de la lutte engagée contre les Aigues, s'établit entre tous les joueurs.

A ce moment, si Rigou se fût encore trouvé parmi les hôtes du café, nul doute que le vieil usurier n'eût employé tous les moyens pour surprendre les répliques échangées entre les divers personnages de ce conciliabule quasi quotidien.

— Si vous étiez le Général, comment vous y prendriez-vous ? demanda Viollet.

— Oh! bien simplement, répondit Amaury, qui se mit un bras sur sa queue, en attendant que Plissoud qui jouait eût fini. D'abord, je viendrais voir madame Soudry...

— C'est ce dont il ne s'avisera jamais, s'écria Viollet.

— Il a tort, reprit tranquillement Amaury. Je prendrais la guenon dans un coin, et je lui dirais : « Madame, vous et votre mari vous êtes parmi « mes ennemis, et vous voulez me forcer à vendre « les Aigues... »

— Est-ce qu'il sait cela! s'écria de nouveau Viollet.

— Laissez-moi dire, reprit Amaury : « Vous « êtes associés avec Rigou, Gaubertin et autres, « pour arriver à ce résultat, et vous dirigez contre « moi mille canailles, comme Bonnébault, Tonsard, qui me pillent... »

— Et qui font bien, répliqua Bonnébault. Et avec quoi voulez-vous que je joue ici? Vous oubliez que vous me faites rabattre votre gibier tout truffe, mon ami!...

— Bonnébault, tais-toi! dit Plissoud. Laisse parler Monsieur...

— Or, reprit Amaury, Montcornet dirait froidement à la guenon : « Je veux que vous vous teniez « tranquilles. Et, quant à vous, voilà mes projets : « si vous ne cessez pas vos attaques sourdes... »

— Voyons le projet? dit Plissoud.

— « J'ai fait chercher un des héritiers de made- « moiselle Laguerre, et je vous enverrai très bien « en cour d'assises avec un procès de vol sur le « corps, car vous avez mis en évidence, depuis « deux ans, des objets certainement pris par vous « chez votre maîtresse. » — Et d'une. »

La stupéfaction fut peinte sur les trois visages des trois auditeurs.

— Pas mal, dit Plissoud. Et Rigou?

— Rigou? Je le ferais menacer par Steingel de le faire rôtir dans sa maison, en la brûlant, s'il ne quittait pas le pays.

— Et Gaubertin?...

— Gaubertin? Je le menacerais d'un autre agent général des bois.

— Mais, sais-tu ce qui arriverait après ces belles farces? dit Bonnébault.

— Après? demanda le fils du notaire.

— Au coin d'une allée, le comte de Montcornet

rencontrerait une balle, qui lui casserait sa boule héroïque et marécageuse!...

— Ça se dit, répliqua Amaury, mais ça ne se fait pas.

— C'est tout de même affreux, dit Viollet, de voir tout un pays acharné contre un homme qui n'y fait que du bien. On le vole, on le pille partout, et l'on trouve extraordinaire qu'il se défende!

— Oh! il est enveloppé, répondit Plissoud. Sibilet a été mis là pour le compte de la bande.

— Voilà, mon ami Plissoud, une place qui t'irait comme un gant! s'écria le fils du notaire. Et, à ta place... Nous sommes entre amis, car Bonnébault serait une canaille et nous trouverait tous contre lui, s'il répétait un mot de ce qui se dit au billard...

— C'est sacré! dit Bonnébault, très flatté d'être admis dans la société de cette aristocratie. Et, comptant se servir d'eux, le faraud de l'Avonne paraissait dévoué à ses amis.

— Gagné! s'écria Bonnébault. J'ai la Poule! *Quatre balles et demie* (quatre francs cinquante centimes).

— Payez-vous votre vin cuit? dit alors le gros Socquard, en se présentant.

— Est-ce qu'on paie aujourd'hui? dit Bonnébault. Ce n'est ni le quinze, ni le trente.

— C'est toujours le trente pour toi, dit Socquard, en frappant sur l'épaule de Bonnébault et le clouant sur place. »

Cette main de fer, qui pesait comme une enclume, valait une sommation de Brunet, et Bonnébault donna quatre francs et garda dix sous.

— Adieu les amis! dit le viveur, en s'élançant par la fenêtre sur le chemin cantonal.

— Marie va payer tout cela, dit Viollet, en regardant Amaury et Plissoud.

— Tant mieux, dit Amaury, car elle viendra peut-être un jour me demander cent sous, en apportant du lait...

— Venez-vous à la maison? dit Plissoud. Nous y jouerons aux cartes. »

Viollet, Amaury, Vallet, accompagnèrent alors le mari de la belle Euphémie, et, les voyant partis, le gros cafetier, — car dans les provinces on nomme encore les limonadiers des cafetiers, et leurs femmes des cafetières, — se mit à éteindre les lampes et à fermer les portes et les fenêtres, pendant que sa fille pleurait de l'al-

garade que Marie Tonsard venait de lui faire subir.

— Allons, prends ton chapeau, pendant que je mettrai ma redingote, et viens passer le reste de la soirée chez *Mame* Plissoud, lui dit son père. Tu y verras le petit Vattebled, qui te vaudrait mieux pour mari qu'un brigand comme Bonnébault. Le petit Vattebled peut, avec l'aide de son père et la mienne, payer l'étude à Monsieur Lupin, et tu serais la femme d'un notaire, ce qui vaudrait mieux que d'être une cafetière. »

La maison de Plissoud, située devant l'hôtel de la gendarmerie, offrait le type des petites habitations de la province : une petite cour pavée en cailloux, où l'on entrait par une porte cochère, dont un battant était toujours ouvert, et qui, néanmoins, avait pour clôture une porte basse à claire-voie et à panneau. Au fond de cette cour, ornée d'un immense et vieux tilleul, s'élevait une méchante construction en pierres de toute espèce, maintenues par un ciment rougeâtre. Au premier étage, la brique encadrait les fenêtres. En bas, il y avait des fleurs dans des caisses pourries. Le rez-de-chaussée se composait d'une salle, séparée de la cuisine par

la cage d'un escalier en bois à balustres. Le premier étage contenait trois chambres, et deux lucarnes annonçaient un grenier, où couchait la servante. Derrière, s'étendait un jardinet garni de plantes potagères, d'œillets, de thym, de lavande, d'un figuier dans un angle, et de rosiers communs. L'étude se trouvait au retour, et on en trouvait l'entrée à droite de la porte cochère. Cette étude et le cabinet de Plissoud étaient une construction en pisé, couverte en ardoises. En face, il y avait une écurie et une remise. La porte cochère, peinte en vert dragon, était ornée de panonceaux d'un côté, et de l'autre de deux placards en planches, sur lesquels on lisait : *Agence de remplacement militaire. — Compagnie du Phénix. — Direction de l'assurance mutuelle*, et, au-dessus, en grosses lettres : HUISSIER-PRISEUR. Du côté des panonceaux, étincelaient quelques affiches jaunes de ventes faites pour le compte de Brunet, qui, dans certaines occasions, ne pouvait pas instrumenter lui-même.

La salle d'Euphémie et le petit salon qui y attenait, constituaient au premier étage, le domaine particulier de cette étoile de Soulanges. En la voyant

passer, accompagnée de son père et de sa mère, gens de tournures et de figures excessivement communes, on ne pouvait pas deviner sa descendance. Elle ressemblait à l'une de ces belles Grecques modernes, dont les yeux ont l'ardeur de l'Orient, et qu'une mélancolie factice adoucit, car c'est moins au sentiment qu'à la disposition des paupières et des cils que cette mélancolie est due. Euphémie avait le teint d'un blanc mat, comme celui des filles que le crayon de nos peintres aime tant à copier, à *autographier*. Elle était accomplie; mais tout son esprit consistait dans cette beauté divine, complète d'ailleurs. Le corps était en harmonie avec la perfection de la tête. Cette sublime création au milieu de ces petits bourgeois de Soulanges produisait un étrange contraste. Mais elle se rattachait à cette bourgeoisie par sa mise, qui détruisait en partie *l'effet de ses charmes*, pour parler le langage du greffier de la justice de paix. Vêtue d'une étoffe commune, d'une robe faite à Soulanges, elled ortait un bonnet apporté de Paris au dernier voyage de Lupin, en sorte que le bonnet avait deux ans, et les fleurs en étaient ultra-fanées.

L'arrivée du maître du logis avec Amaury et Vallet, sentant tous trois la pipe et le vin, animés, avec Viollet, d'une grosse gaieté, ne surprit personne, et, bien au contraire, on applaudit à ce renfort.

— A la bonne heure, le vingt-et-un sera chaud! dit Bonnac. »

Bonnac était un grand garçon de vingt-cinq ans, brun, à cheveux abondants, à favoris touffus, enfin ce qui s'appelle un bel homme en province.

Au moment où l'on vit arriver le renfort de Socquart et sa fille, il y eut cette expansion d'hilarité particulière aux gens qui ne se gênent pas entre eux. Bébelle en profita pour se jeter sur Bonnac, en ayant l'air de ne pas pouvoir se tenir. Le surcroît de gaieté fut pis. Elle fut provoquée par un exécrable calembour de Plissoud :

— Pas de *vingt-et-un* sans *vin* cuit! On fera une Poule pour le payer.

— C'est cela, dit Amaury.

— Retourne chez toi, Socquard! s'écria Vattebled, et donne-nous de ton meilleur. »

A la proposition du vin cuit, les femmes échangèrent des regards qui prouvaient que la seconde

société de Soulanges avait pour ce breuvage autant de passion que les gens de la campagne.

Socquard sortit, après avoir jaugé par un regard de marchand la contenance de l'honorable société, afin de savoir combien de fioles il devait apporter. Le vingt-et-un reprit avec cette animation que de nouveaux joueurs répandent en venant doubler le nombre de ceux qui, se trouvant comme en famille, causent au lieu de s'abandonner au démon de la chance.

Tout le monde connaît le jeu du vingt-et-un, jeu de hasard, sans combinaisons, fils du *lansquenet* et frère du *baccara*, du *macao*. Ces sortes de jeu sont sans limites. Il n'y a point de petit enjeu. Les chances du banquier sont plus grandes que celles des joueurs. En revanche, elles comportent aussi plus de risques.

Mais revenons à Rigou, qui, dès qu'il se fut débarrassé de Marie Tonsard, se hâta de rentrer chez lui.

CONCLUSION

CONCLUSION

En descendant dans la tombe, Balzac ne se borna pas à emporter seulement les compléments de ses récits commencés. Quelle que fût déjà l'importance de cette irréparable perte, il laissait en outre, inachevée aussi, une œuvre non moins capitale à ses yeux, celle à laquelle il avait surtout consacré la fin de sa vie, nous voulons parler du désintéressement complet de ses derniers créanciers. S'il eût vécu quelques années encore, et s'il eût pu, de nouveau, travailler d'une façon suivie, la solution qu'il souhaitait si ardemment se fût infailliblement produite, car de 1841 à 1847, c'est-à-dire jusqu'au moment où sa production se fit plus rare, pour s'interrompre bientôt tout à fait, l'écrivain avait prodigieusement diminué le chiffre de sa dette.

D'ailleurs, que de romans entrepris pendant les longs mois d'apparente oisiveté qu'il avait passés en Russie! Que de pages inédites, datées de Wierszchownia, n'avons-nous pas retrouvées, preuves incontestables d'un labeur que rien n'inrompit, pas même les terribles crises du mal qui devait l'emporter si peu de temps après!

La succession littéraire du maître, par elle-même déjà si embarrassée, se trouva donc encore compliquée par la nécessité de tirer promptement parti de tout ce qu'elle pouvait renfermer de négociable. L'illustre écrivain avait stipulé pour sa veuve le droit de refuser sa succession. Mais elle ne voulut pas laisser protester le grand nom qu'elle portait désormais, et elle accepta fort courageusement les charges que cet héritage négatif lui imposait.

Dès qu'un peu de lumière eut été apportée dans cet inextricable fouillis d'obligations et d'échéances, Mme de Balzac, aidée par les amis dévoués de son mari, surtout par MM. Dutacq et Fessart, commença bravement l'exploitation sérieuse de tout ce que Balzac avait publié, et la mise en valeur des écrits inédits qu'il avait désignés lui-même comme

devant un jour entrer dans ses œuvres. C'est ainsi que *Mercadet le faiseur* fut joué un an après sa mort, et que furent ensuite imprimés *les Petits Bourgeois*, *les Paysans* et *le Député d'Arcis*. Pour terminer ce dernier ouvrage, l'auteur avait, paraît-il, recommandé de s'adresser à Charles Rabou. Mais nul écrivain n'avait été désigné par lui pour entreprendre l'achèvement des *Paysans*. Il faut le reconnaître, cette tâche était impossible à exécuter avec succès, car Balzac n'avait laissé aucune indication écrite, aucune note relative aux parties manquantes ni au dénouement de la nouvelle version de l'ouvrage, et la seule personne avec laquelle il en eût parlé jusqu'à la fin de sa vie, c'était en réalité sa femme.

En présence d'une situation aussi embarrassante, le premier soin de celle-ci fut de rechercher le texte primitif du dénouement. Mais, tout d'abord, il lui sembla vraiment impossible de s'en contenter. Elle fit alors différentes tentatives pour obtenir une rédaction plus satisfaisante de la fin de l'ouvrage, soit en chargeant un écrivain, jugé capable d'exécuter cette lourde tâche, d'écrire toutes les parties manquantes du récit, soit en se

bornant à faire développer par lui les dernières pages de l'œuvre primitive.

Le premier littérateur auquel elle s'adressa dans ce but fut Champfleury, l'auteur de *Chien Caillou*, des *Confessions de Sylvius* et de tant d'autres études réalistes. Il n'avait guère connu Balzac, mais il éprouvait la plus grande admiration pour son talent. L'un de ses premiers livres, les *Fantaisies d'été*, publié en 1848, avait été dédié par lui à l'auteur de *la Comédie Humaine*, et l'on peut lire dans la *Correspondance* du maître la lettre qu'il adressa au jeune écrivain pour le remercier de cette dédicace.

Ainsi que nous l'avons fait dans les autres parties de ce travail, nous allons maintenant citer ici quelques fragments des lettres échangées en 1851-1852 entre Mme de Balzac, Champfleury et M. Dutacq, à propos des combinaisons diverses projetées, abandonnées ou exécutées, relatives à l'achèvement puis à la mise au jour des *Paysans*. Voici ces curieux extraits :

A Madame de Balzac.

« 28 juin 1851.

« . . . .

« Vous m'aviez parlé, Madame, des *Paysans*, à continuer, du *Député d'Arcis*..... Pour le *Député d'Arcis*, j'ai trouvé M. Rabou, ne me sentant pas la force de continuer un pareil ouvrage. Il en sera de même pour tous les autres.....

« Champfleury. »

A M. Champfleury.

« 29 juin 1851.

« . . . .

« Puisque vous ne voulez pas finir *les Paysans*, j'ose espérer que vous voudrez faire pour moi ce

que vous offriez de faire ponr M***, c'est-à-dire revoir et retoucher mes informes et inhabiles tentatives. Toute humilité à part, je ne crois pas avoir un sentiment moins vif que le vôtre de la manière de M. de Balzac. J'ai vécu trop longtemps rivée à sa table de travail pour n'avoir pas acquis quelque chose de son *faire*, et comme j'ai le plan dans ma tête, cette besogne se fait tant bien que mal. Mais je sens toutefois qu'il y a des choses, pour ainsi dire *de métier*, qui me manquent. Puis, j'ai beau être française par la loi et le cœur, il y aura toujours un petit accent étranger sous la plume comme sous la langue, et vous *gauloiserez*, s'il vous plaît, le patois *barbare* de l'ex-compatriote de Mazeppa. Nous pourrons trouver autre chose pour M***, puisque vous le protégez. Mais pour *les Paysans!*... Mais pour *les Petits Bourgeois!*... Allons donc ! !...

« . . . .

« E[VE] DE B[ALZAC]. »

Au même.

« Juillet 1851.

« ..... D'ailleurs, il faut que je travaille. D[utacq], que j'ai vu après vous, m'a dit que si je ne donne pas *les Paysans* au terme convenu par le traité qui me lie, ou plutôt m'asservit, on pourra exiger de moi des sommes exorbitantes. Ces *Paysans*, c'est une œuvre gigantesque et bien au-dessus de mes forces, je le sens. Et cependant, je ne me décourage pas, et j'apporte consciencieusement mes pauvres petits grains de sable et de gravier à cet édifice de marbre taillé, pour l'achever tant bien que mal. Je sais que cette œuvre splendide est menacée de finir en queue de poisson. Mais, que faire? Où trouver l'artiste qui l'aurait achevée selon mes idées?... Si l'on m'avait donné au moins un an, j'en aurais peut-être fait quelque chose. Pressée ainsi, j'étranglerai tout. Mais, puisqu'on a fait de la littérature une manufacture, et des œuvres d'art des produits plus ou moins *nets*, faisons comme les autres. Les créanciers de M. de Balzac, sinon le public, m'en tiendront compte au moins.

« . . . .

« ÈVE DE BALZAC. »

A M. Dutacq, administrateur du Pays.

« Fin juillet 1851.

« . . . .

« Qu'advient-il du *Faiseur*, et que dit *le Pays* pour le [retarder dans son] feuilleton? il crie : *haro!* j'en suis sûre[1]. La belle occasion pour chacun de ces messieurs de faire des protestations de vertu et des petits cours de morale à l'usage du public! Ma foi, je ne sais pas trop comment tous vos puritains s'arrangeront des *Paysans*. Aussi, vous voyez comme j'hésite à les leur donner. C'est trop fort pour vos rédacteurs!.....

« . . . .

« ÈVE DE BALZAC. »

Au Même.

« 1852.

« . . . .

« *Post-scriptum.* — A propos, à force d'avoir pensé à la sottise que vous a dite M. D[enain] du

[1] *Le Faiseur*, c'est-à-dire la version originale de *Mercadet* conforme au manuscrit de l'auteur, parut dans le feuilleton du *Pays*, du 28 août au 13 septembre 1851.

Const[*itutionnel*], je me suis ressouvenue de notre conversation d'il y a un an. Il m'a fait quelques propositions vagues au sujet des *Paysans*, que j'ai éludées, et il est possible que j'aie dit que : « ce n'était pas *aussi achevé* que l'auteur l'eût voulu ». Savez-vous pourquoi? C'est que voici comme[nt] *le Constitutionnel* est traité dans *les Paysans*. Je cite textuellement, et vous pourrez le confronter avec le manuscrit qui est chez vous :

« Ce funeste journal eut alors l'esprit d'être aussi « plat, aussi calomniateur, aussi crédule, aussi « niaisement perfide que tous les publics qui com- « posent les masses populaires, et il a peut-être « commis autant de ravages dans les intérêts « privés que dans l'Église [1]. ».

« Vous comprendrez [ensuite] pourquoi je n'ai pas voulu confier le manuscrit des *Paysans* aux vassaux inféodés du docteur Véron. C'était simplement une question de procédé et de délicatesse. Mais je n'ai jamais dit que *les Paysans* fussent in-

[1] Ce passage fait en effet partie du chapitre huit des *Paysans*, antérieurement publié dans *la Presse*. En parlant ici du *manuscrit*, M[me] de Balzac fait allusion sans doute à la copie manuscrite préparée par elle de l'ouvrage tout entier, sur laquelle l'œuvre actuelle fut imprimée.

terrompus, et que je cherchais quelqu'un pour les finir. Au reste, je vous supplie de les faire lire par M. Rabou.

« Ève de Balzac. »

Au même.

« 1852.

« . . . .

« J'ai vu M. Rabou. Nous avons décidé que *les Paysans* resteront ce qu'ils sont. C'est trop précieux dans l'intérêt de l'art littéraire. C'est une étude de la manière de composer de l'auteur, et une telle ébauche vaut mieux que les coups de rabots des plus habiles. Seulement, il faudra y faire faire un petit bout de préface par M. Rabou.

« . . . .

« Ève de Balzac. »

Il résulte de ces divers fragments qu'un premier traité passé avec *le Pays* pour la publication de l'œuvre entière ne fut pas exécuté. Signé sans doute dans la période d'inquiétude financière qui dut suivre immédiatement la disparition de l'auteur, sa veuve, grâce au concours de M. Dutacq, gérant du *Pays*, obtint sans doute aussi que ce contrat fût résilié. On voit également, dans les lettres citées, qu'elle se rendait parfaitement compte de l'insuffisance du dénouement actuel, mais, en même temps, que tout le monde fut d'accord pour reconnaître qu'il fallait pourtant se résigner à s'en contenter, et publier sans retouches ce spécimen si frappant de la manière de composer de l'auteur. Toutefois, si la préface de M. Rabou,

projetée seulement, n'exista jamais, il n'en fut pas de même pour les : « pauvres petits grains de sable et de gravier » au moyen desquels Mme de Balzac songea tout d'abord à soutenir tant bien que mal le chancelant édifice. Ainsi que nous allons le voir, ils furent fort habilement et, nous l'avons déjà dit, fort respectueusement introduits dans la trame du dénouement, lorsque, en 1855, *les Paysans* parurent enfin, tels qu'ils sont aujourd'hui, dans les six numéros de la *Revue de Paris* portant les dates des 1er, 15 avril, 1er, 15 mai, 1er et 15 juin. A défaut de la préface si nécessaire de M. Rabou, une note explicative quelconque eût dû la remplacer. Mais rien ne renseigna les lecteurs sur l'état de réel inachèvement où se trouvaient, en somme, *les Paysans*, et l'insuffisance absolue des derniers chapitres n'étant ni annoncée, ni expliquée, ce dénouement sommaire, au premier moment, fit quelque tort à l'ouvrage entier, ainsi complété. La partie inédite, divisée en dix chapitres, parut dans les deux numéros de juin de la *Revue*. Elle se compose des quatre premiers, préparés, on l'a vu, par Balzac en 1844, suivis de six autres dont le texte fut fourni par la composition imprimée de la première ver-

sion dont nous avons parlé au début de notre travail. Ces six derniers chapitres, à l'origine, ne portaient aucun titre. Ceux qui les accompagnent actuellement leur ont donc été attribués par Mme de Balzac. De la sorte, l'aspect de la table de l'ouvrage donne l'illusion d'une quasi analogie de proportions entre les deux parties de l'œuvre, la première se composant de treize chapitres et la seconde ayant été découpée en dix. On connaît déjà l'intitulé des treize premiers. Voici celui des dix derniers :

1. *La première société de Soulanges.* — 2. *Les Conspirateurs chez la Reine.* — 3. *Le café de la Paix.* — 4. *Le Triumvirat de la Ville-aux-Fayes.* — 5. *La Victoire sans combat.* — 6. *La Forêt et la moisson.* — 7. *Le Lévrier.* — 8. *Vertus champêtres.* — 9. *La Catastrophe.* — 10. *Le Triomphe des vaincus.*

De tous ces titres, les quatre premiers ont peut-être été choisis aussi par Balzac lui-même. Il subsiste toutefois quelque doute sur ce point, car, on ne l'a pas oublié, le quatrième chapitre porte sur l'épreuve de *la Presse* celui de : *l'Idole d'une ville.* Mme de Balzac pourrait donc fort bien avoir égale-

ment changé l'intitulé des trois premiers, dont les épreuves retrouvées n'en portent d'ailleurs aucun.

En consultant le premier texte de l'œuvre, on constate aussi que la description de Soulanges était primitivement toute autre que celle par laquelle s'ouvre aujourd'hui la seconde partie des *Paysans*. Qu'on en juge :

« . . . .

« Soulanges se montra bientôt à ses yeux dans toute sa gentillesse, car c'était une petite ville coquette, bien ramassée dans un fond, comme un oiseau dans son nid. La rivière y faisait un S en la traversant, et il y avait deux rues parallèles à la rivière. Les maisons avaient leurs jardins étagés en pente sur chaque rive; il y avait des tanneries dans les faubourgs. La rivière coulait lentement. Elle était si claire qu'on voyait ces longues herbes qui ondulent avec l'eau, et meublent le lit de leurs tremblantes lames. A certains endroits on voyait des saules pleureurs, des frênes. L'église, extrêmement antique, était d'un beau caractère; elle avait des arcs-boutants, deux tours carrées, et un portail triangulaire. Il y avait huit à dix maisons de bourgeois ayant entre mille et trois mille livres

de rentes, le juge de paix, son greffier, son huissier, le notaire, le curé du canton, le poste de la gendarmerie, une poste aux chevaux et la poste aux lettres, un percepteur des contributions, en tout une centaine de maisons bourgeoises propres et soignées, et une centaine de commerçants, tanneurs, épiciers, boulangers, bouchers, marchands de bois, de grains, merciers, etc., en tout dix-huit cents habitants, qui connaissaient leurs affaires, leurs habitudes, comme s'ils eussent vécu dans la même maison. Leurs conversations ne roulaient que sur les petits incidents de l'existence, le multiple de la ville, et sur les affaires des environs.

« Soulanges avait deux avenues plantées d'ormes, les deux arrivées différentes de la route, sur laquelle elle s'étalait en deux monceaux de maisons, une partie plus haute que l'autre, car le terrain montait en allant vers les hauteurs boisées. La forêt des Aigues joignait la forêt dite de Soulanges, qui appartenait à M. de Soulanges, dont le château s'étendait à une demi-lieue de la Ville-aux-Fayes. Cette superbe terre appartenait à une vieille famille. Elle était possédée par un général qui, pour se débarrasser d'une gestion difficile

dans ce pays, l'avait louée soixante mille francs à un fermier général, qui habitait au château, mais qui venait souvent à Soulanges.

« La rivière se trouvait en travers de la ville et de la route ; il y avait ainsi un pont au milieu de la grand'rue, et, sous ce pont, il y avait un moulin. L'église était bâtie là. La place aboutissait à la rivière, devant laquelle il y avait un quai. La maison de Soudry était située à un coin de l'église, et faisait face à celle du curé. Une rue tournait autour de ce pâté de maisons, qui avait la vue du pont, de l'église, du moulin, de la rivière et des jardins qui, de l'autre côté, la bordaient.

« La campagne, aux environs, était bien cultivée, d'un aspect riant, bien plantée, quoique plantée au gré de chaque petit propriétaire. Aussi, quand de la hauteur d'où se découvrait ce joli vallon aux yeux du voyageur, qui allait relayer entre cette ville et le château, car la route royale occupait la départementale environ à un demi-quart de lieue, il était difficile de ne pas l'admirer. Les masses du parc et du château de Soulanges achevaient le point de vue.

« . . . . »

Après avoir noté cette variante, il ne nous reste plus rien à dire des quatre premiers chapitres en question.

Il en est de même à propos du cinquième. Quant au sixième, en le comparant avec le texte de l'imprimé original, nous y remarquons l'adjonction, avant le dernier paragraphe, d'un assez long fragment intercalé par Mme de Balzac, commençant aux mots : « La foire de Soulanges s'était passée, etc. », et se terminant par ceux-ci : « De sa fidèle Olympe Michaud ». La fin du septième, à partir de ces mots : « Blondet se retira pour aller écrire des lettres, etc. », est ajoutée dans les mêmes conditions. Mais le huitième, au lieu d'être augmenté, perd au contraire, — certainement par suite d'un oubli, — la phrase suivante qui devrait le terminer et qui se trouve à cette place finale sur l'imprimé de Balzac :

« Mais ce qui influa le plus, ce fut la récidive, et la méchanceté préméditée attestée par les outils. »

Les deux derniers, enfin, ne contiennent aucune

modification méritant d'être signalée, d'autant plus que les deux parties de l'œuvre, la seconde surtout, sont fréquemment émaillées de ces *petits grains de sable et de gravier* dont M[me] de Balzac a parlé plus haut. Il s'agit, presque toujours, de préciser un détail insuffisamment présenté, ou de quelques mots ajoutés, afin de mieux rattacher à l'action certains personnages, dont le rôle aurait sans doute été développé dans les parties qui n'ont pas été écrites. Ces arrangements ont si peu d'importance et sont si discrètement exécutés, qu'il est vraiment inutile de les enregistrer ici. Toutefois, n'ayant pas retrouvé absolument complet le texte primitif du dénouement, nous ne pouvons affirmer que les adjonctions opérées par M[me] de Balzac se bornent à celles que nous avons signalées, et, peut-être, dans les pages dont la version originale nous manque, a-t-elle fait encore d'autres changements. En tous cas, il est juste de reconnaître avec quel tact et quelle mesure la collaboratrice improvisée du maître qui possédait, disait-elle, *le plan de l'œuvre dans sa tête*, s'est acquitté de sa périlleuse tâche. Il ne faut donc pas trop s'étonner si le Bibliophile Jacob (Paul Lacroix), chargé d'annoter,

en 1857, le Catalogue de la vente après décès des livres ayant appartenu à M. Dutacq, crut pouvoir indiquer *les Paysans* comme terminés par M[me] de B[alzac]. On sait que la sœur de cette dernière avait épousé Jules Lacroix, frère du Bibliophile Jacob.

Le dénouement du roman semble placer la conclusion de l'action vers la fin de l'année 1837. C'est, à notre avis, une raison de plus pour attribuer la première composition de l'ouvrage à cette même année 1837, ou, tout au plus tard, à 1838. En tous cas, la date de 1845 que porte le récit complet, depuis son apparition en librairie, ne saurait être, nous l'avons prouvé, qu'absolument inexacte, aussi bien à propos de l'œuvre primitive, qu'appliquée au début de la version actuelle.

En transcrivant pour l'impression les quelques pages finales des *Paysans*, M[me] de Balzac dut ressentir de bien vives émotions. En effet, l'analogie est frappante entre le destin des deux derniers personnages dont il soit parlé dans cette conclusion, — l'écrivain Émile Blondet et la comtesse de Montcornet, — et l'avenir que rêvait Balzac au moment où il écrivait le dénouement primitif de son roman.

Impossible de s'y méprendre, lorsqu'on arrive aux lignes suivantes :

« En 1837, pendant l'hiver, au moment où l'un des plus remarquables écrivains et journalistes de ce temps, Émile Blondet, sous les dehors d'une vie bruyante et débauchée[1], arrivait au dernier degré de misère cachée, et qu'il hésitait à prendre un parti désespéré, en voyant que ses travaux, son esprit, son savoir, sa science des affaires, ne l'avaient amené à rien qu'à écrivailler au profit des autres ; — en voyant toutes les places prises ; en se sentant, au bord de l'âge mûr, sans considération ; en apercevant des sots et des niais bourgeois remplacer les gens de cour et les incapables de la Restauration, et le gouvernement se reconstituer comme il était après 1830 ; — un soir, où il était bien près du suicide, qu'il avait tant poursuivi de ses plaisanteries, et qu'en jetant un dernier regard sur sa déplorable existence, calomniée et surchargée de travaux bien plus que de ces orgies qu'on lui reprochait, il voyait une noble et belle

[1] Mme de Balzac a remplacé ces derniers mots par : « une vie d'éclat et d'élégance. »

figure de femme, — comme on voit une statue restée entière et pure au milieu des plus tristes ruines, — son portier lui remit une lettre, cachetée en noir, où la comtesse de Montcornet lui annonçait la mort du général, qui avait repris du service et commandait une division. Elle était son héritière; elle n'avait pas d'enfants. La lettre, quoique digne, indiquait à Blondet que la femme de quarante ans, qu'il avait aimée jeune, lui tendait une main fraternelle et une fortune considérable.

« Il y a quelques jours, le mariage de la comtesse de Montcornet et de Monsieur Blondet, nommé Préfet, a eu lieu.

« . . . . »

En terminant jadis, de cette optimiste façon, une œuvre devenue ensuite si véritablement et si profondément tragique, à ce moment Balzac ne faisait donc que donner un corps à ses rêves, une forme précise à ses propres espérances. Quelques années après, il ne lui eût sans doute plus été possible de les exprimer de la même manière, c'est-à-dire en quelque sorte presque publiquement, car alors la première partie de ce roman souhaité s'était réa-

lisée pour lui. En effet, c'est entre ses mains qu'au mois de novembre 1841, la lettre au cachet noir avait été remise, lui apportant, ainsi qu'il l'avait inventé pour Émile Blondet, la preuve d'un souvenir durable, et l'espoir d'un heureux avenir. Cette fois encore, le grand homme s'était montré là l'exceptionnel *voyant* qu'il fut si souvent!

Néanmoins, la postérité se demandera toujours si son roman d'amour personnel, dont le dénouement fut d'abord si semblable à celui de son œuvre préférée, se serait continué dans une atmosphère de parfaite sérénité, et dénoué dans les enchantements d'un bonheur définitif, pareils à ceux que, dans la conclusion des *Paysans*, le romancier prévoit pour ses deux fidèles amants. La mort, en le supprimant brusquement après quatre mois seulement de mariage, a fait de cette incertitude une énigme éternelle, dont Mme de Balzac, plus que personne, lorsqu'elle compléta, transcrivit et publia le dernier ouvrage du grand homme de génie qui l'avait tant aimée, dut regretter amèrement de ne pouvoir connaître le mot!

Villa Close. Août–novembre 1898.

FIN

TABLE

PREMIÈRE PARTIE

AVANT

Pages

Le Grand Propriétaire, roman inédit de Balzac. . . . 9

Variante des deux premiers chapitres des *Paysans*. . 51

DEUXIÈME PARTIE

PENDANT

Correspondance entre Balzac, Mme Émile de Girardin et son mari. 104

Protestation du *Moniteur de l'Armée*. 202

Réplique de Balzac. 208

Lettre d'un abonné de *la Presse*. 211

L'Exil d'un grand homme, article du *Charivari*. . . . 229

TROISIÈME PARTIE

APRÈS

Nouvelle correspondance entre Balzac, Mme Émile de Girardin et son mari. 230
Pages inédites des *Paysans*. 288

CONCLUSION

Correspondance entre Mme de Balzac, Champfleury et M. Dutacq. 303

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

63
66-67
68
70
77
191
224
230-31



